

Le Monde

D I M A N C H E



Fundação Cuidar o Futuro

PHILIPPE COUSIN

L'argent de l'Église

« Dis-moi quelles sont tes finances, je te dirai quelle est ta théologie », aime à répéter un évêque auxiliaire. Les rapports de l'Église catholique de France avec l'argent ne sont jamais simples.

MICHEL CLÉVENOT

L A première enquête sur l'argent de l'Église date de dix-neuf siècles exactement. Rédigés dans les années 80, les Actes des apôtres proposent des premières communautés chrétiennes une image vivante et contrastée, dont on ne retient généralement qu'un souvenir trop partiel et idéalisé. Le passage suivant est célèbre : « Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, pour en partager le prix entre tous, selon le besoin de chacun (1) ».

On a glosé indéfiniment, et Engels lui-même, sur cet essai de « communisme intégral ». Mais il faut lire les pages suivantes et, en particulier, l'épisode d'Ananie et Saphire (2). On y voit un couple puni de mort (rien de moins !) par saint Pierre, pour avoir dissimulé une partie du prix d'un terrain vendu au profit de la communauté... « Une grande crainte s'empara de toute l'Église », note l'auteur des Actes ; on le croit volontiers ! Et l'on peut même penser que cette histoire terrifiante n'était racontée que pour décourager les fraudeurs éventuels, en leur rappelant que les responsables ecclésiastiques savaient prendre les moyens d'être bien renseignés sur l'état des fortunes et la nature des transactions... Derrière l'idéal d'unanimité se dessine donc une réalité diversifiée et conflictuelle, qui a sans doute toujours été le lot des Églises, comme de toute collectivité humaine.

Il n'est pas superflu de se rappeler cette leçon à propos de « l'argent de l'Église de France ». Et d'abord pour une raison aussi simple qu'inattendue : il n'y a pas d'argent de l'Église de France, parce que, du point de vue des finances en tout cas, l'Église de France n'existe pas. A l'image traditionnelle et

largement répandue d'une institution monolithique et pyramidale, s'oppose la réalité d'une multitude de centres de décision pratiquement autonomes quant à leurs ressources et à leurs dépenses. Paroisses, diocèses, couvents, congrégations, ont chacun leur budget, tenu selon des procédures infiniment variées, qui vont du cahier d'écolier au plan comptable national. En dépit d'efforts évidents, les églises de France (il vaut mieux employer ce pluriel, même pour ne désigner que les communautés catholiques) se trouvent dans une situation un peu analogue à celle des provinces de l'Ancien Régime : chacun ayant son système de poids et mesures, il est très difficile de les comparer et quasi impossible d'établir un bilan d'ensemble.

Le traumatisme de 1905

Précédée de l'interdiction des congrégations religieuses (1901-1904), la séparation des Églises et de l'État (décembre 1905) abroge le concordat de 1801 (3) et supprime le budget des cultes, obligeant les clercs à trouver des moyens de subsistance (en 1906, création du denier du culte). Pourtant, les bâtiments mis sous séquestre auraient pu se retrouver sans difficulté à la disposition des « associations cultuelles » prévues par la loi. Mais l'intransigeance du pape Pie X en repoussera la création (sous le nom d'« associations diocésaines ») jusqu'en 1924. Vingt ans de vide juridique, pendant lesquels, tandis que les bâtiments devenaient propriété publique, des fictions de toutes

sortes seront imaginées pour assurer la propriété de biens immobiliers innombrables (salles paroissiales, patronages, œuvres diverses, nouvelles églises). Quand les responsables ecclésiastiques chercheront (tout récemment) à mettre de l'ordre dans leurs finances, ils se trouveront souvent devant des situations inextricables ; la plupart en sont encore aujourd'hui à établir un fichier immobilier.

Il faut avouer que leurs méthodes de comptabilité étaient parfois bizarrement... inadaptées : en prenant son poste en

1966, un chancelier (responsable des finances diocésaines) de la région parisienne ne trouve-t-il pas dans les dossiers de son prédécesseur trente-cinq carnets de compte fonctionnant simultanément et dix-huit comptes en banques différents (4) ? Depuis dix ans, cependant, un effort considérable a été entrepris à tous les échelons, en vue d'une clarification qui s'imposait et d'un partage qui ne va pas tarder à devenir indispensable. En 1969, une assemblée évêques-prêtres réunie à Lourdes crée un groupe de travail sur la vie matérielle de l'Église et des prêtres, qui pro-

pose un plan comptable uniforme, repris et adapté du plan national. Désormais paroisses et diocèses devraient tenir des comptabilités en partie double et homogènes, poste à poste, tout mouvement de fonds, même une opération de passage, devant y figurer ; par ailleurs, budgets personnel et fonctionnel doivent être rigoureusement séparés.

Telle est actuellement la stratégie globale. Comment est-elle appliquée réellement ?

Le pari de Grenoble

Le diocèse de Grenoble (772.000 habitants, 397 prêtres, 45 religieux, 29 cathéchistes professionnels) a opéré, depuis 1967, une réforme qui peut servir de point de repère. Soutenu par un évêque ouvert et intelligent, le conseil presbytéral a d'abord établi une péréquation des ressources. Puis il a généralisé la comptabilité paroissiale et « dépersonnalisée » le casuel : désormais toutes les offrandes faites à l'occasion de baptêmes, mariages, enterrements, tombent dans la caisse paroissiale et alimentent une contribution de solidarité proportionnelle aux ressources. Aidé de laïcs compétents, il entreprend alors d'unifier les ressources, de sup-

primer les fonds affectés et d'adopter le plan comptable. Une comptable professionnelle est engagée ; enregistrant toutes les entrées et sorties sur un journal de bord, elle en transmet le total, trois ou quatre fois l'an, à un ordinateur loué à cet effet. En 1972, l'évêque confie au conseil presbytéral l'examen et le vote délibératif du budget diocésain. Et l'on se met à partager les « honoraires de messes » : « de toutes les mesures, c'est celle-là qui a exigé le plus de patience et d'explications », avoue l'un des responsables ; mais celle aussi qui a eu le plus de conséquences sur la mentalité du clergé et des chrétiens ».

En 1975, l'association diocésaine est réorganisée : un conseil d'administration de cinq personnes, présidé par l'évêque, est assisté par une centaine de membres, laïcs et prêtres, répartis en cinq commissions : comité de direction, vie et ministère des prêtres, catéchèse et apostolat, équipements religieux, gestion financière. En 1977, est créée une caisse d'épargne pour les équipements religieux, réservée aux membres de l'association ; elle emprunte à 4 % et prête à 6,5 % ; elle paie des impôts sur les intérêts.

Processus de décision

Cette centralisation n'a pu s'opérer qu'avec la participation de tous. Mais comment ce qui a été possible ici semble-t-il ne pas l'être ailleurs ? Éclairantes à ce sujet, après l'exemple de Grenoble, les trois expériences suivantes :

● A Reims, en 1966, une commission du clergé, élue par tous les prêtres, lance une enquête qui n'obtient que 70 réponses sur 400. Un essai de péréquation n'aboutit pas.

PARIS MARRAKECH à partir de 890 F aller-retour nouvelles frontières nous luttons pour le droit au voyage 37, rue Violet 75015 PARIS 578 65 40 2, rue Auguste-Brizeux 44000 NANTES 20 24 61

(1) Actes des Apôtres, 2, 44-45. (2) Id. 5, 1-11. (3) Le concordat demeure en vigueur dans les départements de Moselle, Haut-Rhin et Bas-Rhin. Nous n'en parlerons pas ici. (4) Cité par F.X. Stasse, Essai sur les finances de l'Église de France, thèse de doctorat en sciences économiques, Panthéon-Sorbonne, s.d. (1971).

(Lire la suite page IV.)

Parti pris



Hommes

La cérémonie a coïncidé avec le second tour des élections : le 8 mai 1945, on l'a commémoré le dimanche 10 mai 1981 dans bien des villages. Quelle importance ? La mairie où l'on vote n'est pas loin du monument aux morts.

Les anciens combattants étaient là, avec leur drapeau. Le président et le maire ont déposé une gerbe. Quelqu'un a fait l'appel des noms gravés sur la pierre, tandis qu'une voix répondait : « Mort au champ d'honneur ». Les enfants ont chanté la Marseillaise, soutenus par le magnétophone de l'institutrice.

Tous les ans, un ou plusieurs cercueils suivis du drapeau sont conduits à l'église et au cimetière. Pourtant le nombre des anciens combattants ne s'amenuise qu'à peine. Pourtant « ceux de 14-18 » se font rares, « ceux de 39-45 » ont les cheveux gris ou blancs, l'Indochine cela fait peu de monde et les anciens d'Algérie répugnent, certains en tout cas, à rappeler des souvenirs moroses.

Si le groupe tient bon, c'est qu'au titre de l'association on a ajouté « ...et des démobilisés ». Il suffit d'avoir fait son service militaire pour s'inscrire. La porte ainsi ouverte a été aussitôt franchie.

Pourquoi ? Culte du souvenir ? Certes. Solidarité des générations ? Sans doute. Mais en dehors des souvenirs qui s'effacent, de l'entraide, des pensions et des retraites, le groupe des anciens combattants est le dernier signe d'un temps où les hommes étaient considérés comme les uniques responsables. Seuls électeurs et seuls défenseurs. Où l'armée — et ce n'est pas fini — représentait le passage initiatique de l'adolescence à l'âge adulte, à la virilité.

Même si, parfois, on remarque dans les rangs la présence d'une ancienne résistante, à la campagne, les hommes devant le monument aux morts méditent avec un peu de nostalgie sur l'âge des hommes.

JEAN PLANCHAIS.

Oubliettes

— Pardon, madame, quel est votre numéro de vol ?

— Vol U.T... euh... numéro... (presque inaudible).

— A quelle heure part votre avion ?

— A 15 heures, monsieur (ton plus affirmé mais quelque peu anxieux) ... et il est plus de 14 heures ! Mes bagages sont déjà enregistrés !

— Nous informons immédiatement U.T.A., madame, ne vous inquiétez pas !

Cette conversation paraîtrait tout à fait anodine dans un aéroport, si le monsieur ne se trouvait pas, l'oreille collée à une porte des toilettes « dames », numéro 5 de Roissy-Charles-de-Gaulle... et si son interlocutrice n'était, bien malgré elle, hermétiquement verrouillée derrière ladite porte.

Un conseil d'employés, armés de divers outils, se tint alors devant le lieu maudit. Après l'insuccès de tentatives relativement pacifiques de crochetage, l'un d'eux suggéra qu'il faudrait mener l'assaut à la hache — ceci aux oreilles consternées de la recluse, qui manifestait — bruyamment cette fois — son inquiétude.

— Calmez-vous, voyons, vous savez bien que nous allons vous sortir de là !

Oui, mais quand et en combien de morceaux ?

Un autre préposé argua d'ailleurs que, dans cette perspective, il valait mieux que personne ne se trouvât derrière la porte... Sans doute était-ce aussi pour la reconforter !

Mais deux collègues, forts du succès de l'outil miracle lors du récent défonçage de la porte 3 (situation similaire) l'emportèrent et de loin...

Craignant la vue d'un spectacle insoutenable, je pris la fuite.

Combien de rêves d'évasion vont-ils ainsi se terminer dans les oubliettes de Roissy ?

Voyageurs en partance pour l'aventure, un bon conseil : ne verrouillez pas votre rêve.

ANNICK OLLIVIER, (Drôme).

rissent les pigeons du square, comme ce débile mental qui rit aux anges dans sa petite voiture.

Mais comme finalement, dans quelques années, nous en serons tous (même les plus célèbres, il suffit d'attendre) au même point de poussière et d'oubli, je pense que cela vaut la peine de prendre le temps d'exister.

J'aimerais accueillir dans ma maison tous les enfants « en trop » de par le monde. Je les couvrirais de caresses et de baisers. Ma récompense serait que dans le nombre j'élève beaucoup d'hommes et de femmes candidats comme moi au bonheur d'être pour ce si peu rentable bien qu'est l'amour.

Si mon mari ne m'avait épousée que pour bien tenir sa maison il eût été fort mari ; je lui sais gré de m'aimer volage papillon. D'ailleurs que voulez-vous, si je passais mon temps à épouseter, je n'en aurais plus pour vous écrire rien que pour le plaisir.

ANNIE FLIPOUT, (L'Arbesle.)

Croisière jaune

Répondant au très intéressant article « Les survivants de la Croisière jaune », publié dans le Monde Dimanche du 29 mars, et à la question qu'il pose : « Que reste-t-il de cette grande expédition cinquante ans après ? A-t-elle servi à quelque chose ? », permettez-moi de préciser que la Croisière jaune a rapporté pour le Musée de l'homme une collection extrêmement importante de cinq cent quarante-trois objets en provenance de Syrie, d'Irak, d'Iran, d'Afghanistan, du Pakistan, de l'Inde, du Sinkiang, de Mongolie intérieure et de Chine.

Cette très précieuse collection a en outre donné le départ à une série d'autres collections sur l'Asie centrale, constituées

d'abord par l'archéologue Joseph Hackin (membre de la Croisière jaune), puis par plusieurs autres chercheurs à l'époque contemporaine, en Iran, en Afghanistan et en Mongolie. La Croisière jaune a donné aux recherches scientifiques sur l'Asie centrale une impulsion qui se fait toujours sentir de nos jours.

BERNARD DUPAIGNE, Chargé des collections d'Asie au Musée de l'homme.

Merci

A l'article qui a paru dans le Monde Dimanche du 6 avril sous le titre « Au secours ! » à l'égard des hôpitaux, je voudrais apporter un témoignage inverse. Celui de mon infarctus et de ma rechute récente. Au lieu de demander un cardiologue, avant de perdre connaissance, j'ai eu le réflexe de faire appeler les pompiers. Ceux-ci sont arrivés à mon bureau en à peu près cinq minutes. Alors que j'étais étalé par terre, me disant intérieurement que j'étais en train de mourir, ressentant l'affreux écrasement — je ne savais pas alors ce qu'il signifiait, — de jeunes hommes casqués et bottés — c'est ce que j'en ai vu sur l'instant — m'ont avec un grand sérieux et une précipitation efficace mis sous oxygène, secouru et incité à ne pas m'endormir. En bref, leur intervention en m'incitant à lutter avec eux m'a probablement sauvé la vie.

Ils ont appelé ensuite le SAMU qui, là encore, se trouvait auprès de moi en moins de cinq minutes. Tous réunis avec juste des gestes utiles en même temps que rassurants pour mon entourage, et les inconnus charitables ont dispensé à mon profit les soins qui aujourd'hui me permettent de vous écrire. A 10 heures du soir, le 5 décembre 1980, je franchissais sur un brancard la

porte du service de réanimation polyvalente de l'hôpital Cochin. Dix minutes plus tard j'étais couché, mis sous perfusion et sous oxygène. Cinq ou six jeunes médecins et infirmières m'entouraient et m'ont surveillé en permanence pendant les vingt-quatre heures au cours desquelles on vit ou on meurt.

C'est vrai que quelques portes ont claqué, que l'un des médecins avait des sabots, mais il est également vrai que c'est à leur savoir que je dois la vie. Je suis retourné dans ce même service du 21 au 31 mars dernier pour de nouveaux examens. Moins fatigué, j'ai vu le service pendant dix jours.

C'est vrai qu'un hôpital n'est pas une crèche et que personne ne m'a pris la main autrètement que pour me prendre le pouls. Mais c'est la vérité que moi qui me prenais pour un bourreau de travail j'ai trouvé dans cette galerie III un chef de clinique assistant de trente ans dont la capacité de travail m'a étonné : lors du dernier week-end, il ne s'est pas écoulé deux heures sans qu'il soit dans le service auprès de tel ou tel malade qui avait besoin de lui sur quarante-huit heures. Dans le même temps Christine, Odile, Pierrette, se remplaçaient toutes les douze heures. Des malades sortaient, entraient. On y sauvait des vies à longueur de journée. De manière très ordinaire, avec beaucoup de compétence, sans prétention, mais avec ce qui m'a paru beaucoup de cœur.

PHILIPPE SILVANI (Paris.)

● RECTIFICATIF. — Dans « Bolivie : l'enfer des mines d'étain » (Le Monde Dimanche du 3 mai 1981), il est fait mention de la fortune de Rotschild. Il s'agit de Hotschild. Et ce ne sont pas 2 000 mineurs qui travaillent dans les mines privées et coopératives, mais 8 000.

Fundação Cuidar do Futuro
Pas rentable

C'est avec grand intérêt et beaucoup de plaisir que chaque jour je vous lis ; et tout spécialement j'apprécie votre magazine du Monde Dimanche où vous savez souvent accueillir les marginaux, les paumés et poètes en tous genres.

Mais quand je vois l'immense poids de tous ces articles d'économie, de politique, etc., où il s'agit presque toujours de la plus respectable rentabilité directe ou indirecte, il me prend l'envie de me faire le chantre de la fantaisie, de la non-rentabilité, bref de la plus simple gratuité.

Je suis mère au foyer par choix (et aussi possibilité financière il est vrai). Sans doute, pour l'économie familiale, aurais-je mieux fait de tirer profit de mes diplômes. Mais je ne saurais regretter ce choix rendu possible par les faveurs du destin. Puisque mon mari gagne suffisamment pour la famille, je me permets donc de vivre gratuitement. Je ne sais même pas faire la cuisine et mes enfants mangeraient probablement mieux à la cantine. Pourtant ils continuent à préférer mes pâtes trop cuites avec pour toute sauce mille et une caresses. Je perds un temps infini à leur lire des histoires, à les écouter, ou tout simplement à les regarder. Bien sûr, de temps en temps, je m'offre l'alibi du tricot ; mais à l'allure où il avance, et avec l'habileté que je déploie, honnêtement, j'aurais mieux fait de l'acheter au supermarché. Néanmoins je persiste à croire que mes tricots sont plus chauds !

Je fais de longues promenades dans la campagne, même dans le but de garder la forme et d'éviter des frais à la Sécurité sociale.

Je suis seulement bien contente de penser que beaucoup d'humbles fleurettes auront existé rien que par mon regard attentif. Non, vraiment, je ne suis pas rentable du tout. Pensez ! Je suis toujours disponible pour écouter celui qui veut m'adresser la parole. J'ai le temps... denrée si rare par les temps présents...

Je pense que le monde tournerait aussi bien si je n'étais pas là. Je suis sans doute née pour ce superflu pourtant si nécessaire... comme ces petits vieux qui nour-

VOUS
et MOI

Il fait froid en cet après-midi de mai.

Jean, silencieux, conduit machinalement la voiture qui les ramène, sa femme Suzy et lui, de l'étude du notaire.

Suzy et Jean sont commerçants, petits commerçants et pour préciser « épiciers, charcutiers, traiteurs, poissonniers » depuis 25 ans. Ils ont vendu leur fonds, ça y est, on n'en parle plus... ou presque, car ils resteront encore deux mois dans les lieux pour liquider le stock. Ensuite, à leur place, il y aura une banque. Ce qui a intéressé l'établissement financier, c'est l'emplacement, les possibilités de parking autour, oui, c'est bien ça, et c'est une chance... car dans la ville, une douzaine de commerces sont à vendre. On ne fait pas le poids devant le supermarché qui sort de terre à l'entrée du pays. Un à un, l'épicier, le boucher et les autres jettent l'éponge !

On ne pleurera pas dans les chaumières pour si peu. D'ailleurs, Jean et Suzy comprennent les clients. Le même produit moins cher ; ça attire, puis ça retient le consommateur, même si tout n'est pas moins cher, même si il y a le sourire en moins, l'écoute en moins. La démarche est normale, compréhensible. Le petit commerce devient un instrument de dépannage.

Jean et Suzy ont vendu, ils n'ont pas obtenu le prix espéré, (c'est la loi de la concurrence, n'est-ce pas ? La banque n'avait que l'embaras du choix), c'est même dérisoire, quand on pense aux heures passées là, le magasin ouvert dès 7 heures le matin, fermé à 20 h 30. Et il fallait réassortir les légumes, la charcuterie dans la chambre froide chaque soir de chaque jour ouvrable.

Maintenant, Jean et Suzy ont 55 ans... et il faut recommencer, ailleurs, trouver autre chose, un autre commerce peut-être, car à leur âge, il est difficile voire impossible de trouver un emploi salarié, à moins que, suprême dérision, le supermarché ne les emploie comme chefs de rayon. Après tout, l'expérience, ils l'ont...

La voiture est garée. Ils retrouvent l'arrière-boutique, le silence... Tout défile devant leurs yeux... les trois enfants qui ont grandi là et

Vendu

ont fait maintenant leur vie ailleurs. Ils ont fait les études que Jean et Suzy n'avaient pu poursuivre.

Il y avait eu aussi les moments de folie, comme le jour où le Tour de France était passé et où ils avaient vendu plus de 100 poulets rôtis dans la matinée, et les veilles de Noël endiablées où l'on ne se couchait pas, ou bien alors une heure ou deux seulement parce qu'il fallait préparer les plats de tous les clients.

— Et les pommes, dit Suzy, tu te souviens quand on les faisait briller le matin avec un chiffon de laine, pour qu'elles soient les plus belles !

Et leur charcuterie, ils l'avaient élaborée au fil des années. Fameuse réputation... pour un cochon de lait ou un marcassin farci, pour un saumon à l'oseille, une lotte au champagne, etc... La renommée est toujours là, mais, comme dit Jean, « vingt-cinq ans, c'est trop, les clients nous ont assez vus, il faut partir, sans amertume, sans rancune... »

Les clients, ils les ont fait vivre, pas largement, mais pas chiche-ment non plus. Et puis ils les ont fait rire aussi... quand l'une venait à midi, ses aiguilles à tricoter à la main, demander à Suzy comment faire pour tricoter un talon de chaussette, quand l'autre racontait sans rire qu'il venait de retrouver deux millions qu'il avait rangés dans son placard à chaussures et qu'il avait oubliés là... Combien d'autres avaient raconté leurs joies, leurs peines au magasin, combien de noms s'étaient inscrits sur le petit livre de crédit... On paierait demain, la semaine prochaine, ou dans un mois... sans intérêts bien sûr...

Dans l'appartement silencieux, le téléphone sonne, il faut répondre, laisser la nostalgie à sa place, au bord des lèvres, au bord du cœur...

« On va foncer, encore, toujours plus en avant, dit Jean, parce que, si l'on oublie d'avancer, on pourrait bien se surprendre à reculer. »

EDITH NGUYEN.

Actuelles

La retraite

« Une belle ressource pour celui qui est tombé dans la disgrâce du prince, c'est la retraite. Il lui est avantageux de disparaître, plutôt que de trainer dans le monde le débris d'une faveur qu'il a perdue, et d'y faire un nouveau personnage si différent du premier qu'il a soutenu. Il conserve au contraire le merveilleux de sa vie dans la solitude ; et, mourant pour ainsi dire avant la caducité, il ne laisse de soi qu'une brillante idée et une mémoire agréable. »

« Une plus belle ressource pour le favori disgracié que de se perdre dans la solitude et ne faire plus parler de soi, c'est d'en faire parler magnifiquement et de se jeter, s'il se peut, dans quelque haute et généreuse entreprise qui relève ou confirme du moins son caractère et rende raison de son ancienne faveur, qui fasse qu'on le plaigne dans sa chute et qu'on en rejette une partie sur son étoile. »

Cette réflexion — qui visait Bussy-Rabutin et Lauzun — figurait partiellement dans la première édition (1688), et en entier dans la quatrième (1689), des Caractères de La Bruyère, au chapitre « Du souverain et de la République », 19. Elle a été supprimée par l'auteur à partir de la sixième édition (1691).

JEAN GUICHARD-MEILI.

un club pour ceux qui ont le goût et la passion des jeux de société ...

Créé par des passionnés de jeux de réflexion, le **Bénédictine Game Club** est une association sans but lucratif. Ses amis se proposent de vous faire connaître, dans votre région, des amateurs de mêmes jeux que vous.

Dès cette année le **Bénédictine Game Club** organisera des tournois, décernera des trophées et récompensera les meilleurs créateurs de jeux nouveaux.

Pour tous renseignements, remplissez le coupon ci-contre et renvoyez-le vite au : **Bénédictine Game Club, 76, bd Haussmann, 75008 Paris.**

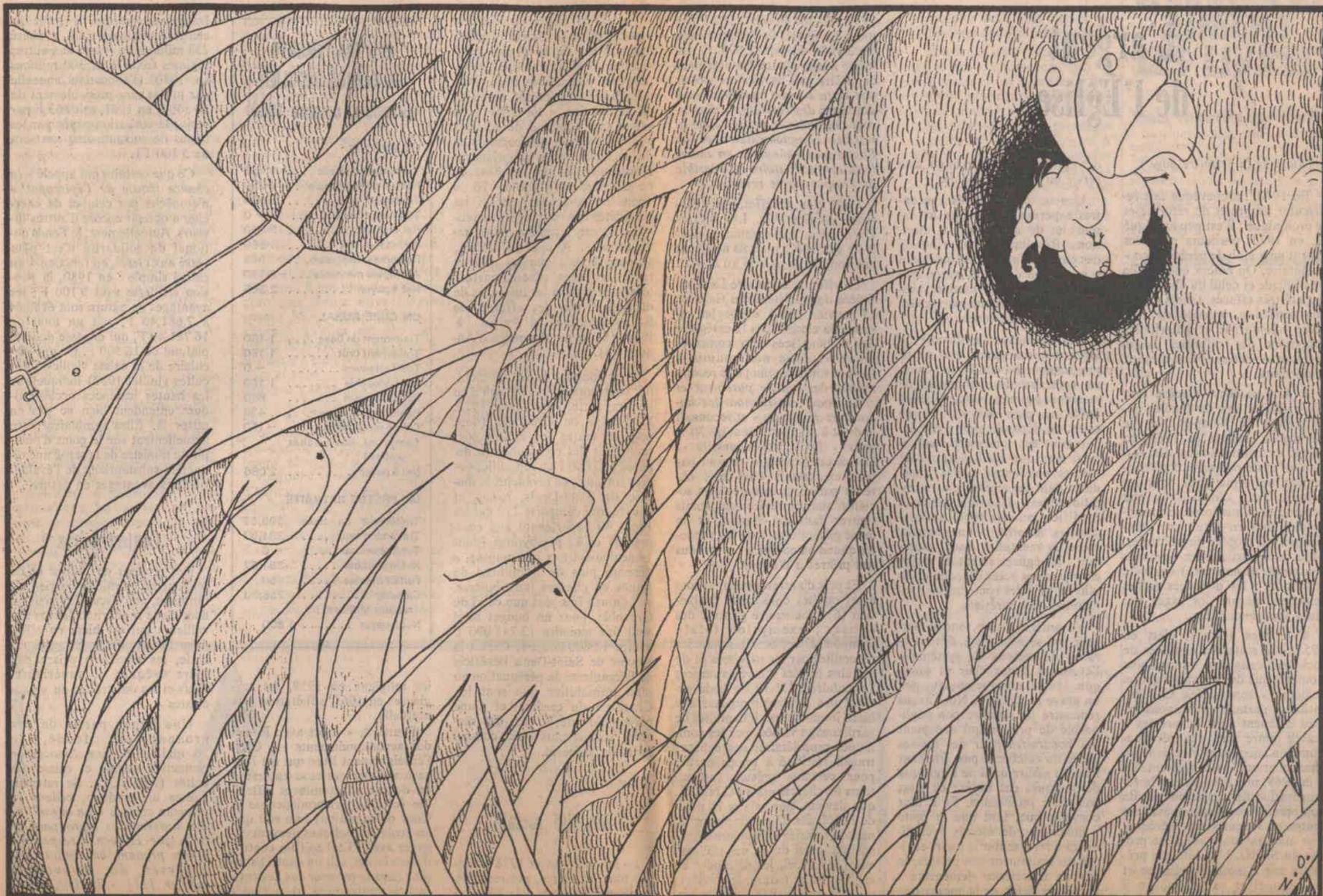
Bénédictine Game Club

DEMANDE D'ADHESION AU BENEDICTINE GAME CLUB 76, bd Haussmann - 75008 Paris

Je désire adhérer gratuitement au BENEDICTINE GAME CLUB

NOM ou ASSOCIATION _____

ADRESSE _____



ZORAN ORLIC

Fundação Cuidar o Futuro
VIES

L'alchimiste des papillons

De l'Equateur à la Turquie, de Panama au Pakistan, Thierry Porion réalise le rêve de son enfance : découvreur de papillons.

PHILIPPE ROMON

EXTERIEUR, nuit. L'obscurité est totale, il fait froid et humide. On gèle, dans le camp de chasse installé à plus de 3 000 mètres d'altitude, à la lisière de la forêt équatoriale. A l'affût, seul dans la nuit, le chasseur. Thierry Porion, vingt-trois ans, jette un dernier regard à son installation. Il est environ 21 heures. Tout est prêt.

Soudain, une large tache blanche crève l'obscurité. A côté de la Toyota Land Cruiser, deux petits groupes électrogènes se sont mis à ronronner. En quelques minutes, des centaines et des centaines de papillons magnifiquement colorés viennent effleurer l'écran éclairé par des lampes à ultraviolets. Dans ce maelström silencieux, des spécimens d'une extrême rareté. Il ne faut surtout pas les manquer ou les abîmer. Avec beaucoup de délicatesse, le chasseur en cueille un par le bout des ailes et, très vite, lui injecte une infime dose d'ammoniaque dans le thorax, à l'aide d'une petite seringue. L'animal meurt foudroyé.

Ce flot d'insectes sera pratiquement constant jusqu'à minuit. Puis, après une longue interruption de près de trois heures, il reprendra jusqu'à l'aube. C'est dans cette deuxième vague que se trouveront en fait les espèces les plus rares, celles qui feront courir les spécialistes et se passionner les entomologistes les plus difficiles. Certains représentants de ces espèces se vendront plusieurs milliers de francs. Aux collectionneurs privés surtout, parce que les musées français ne sont pas très riches.

Chasser pour de tels particuliers n'est cependant pas ce qu'il y a de plus passionnant : il suffit que l'insecte soit le plus beau, le plus coloré ou le plus grand pour qu'il plaise. Et tant pis pour l'exigence scientifique, l'espèce nou-

velle dont la découverte aura demandé plusieurs mois d'approche théorique.

Mais, ce soir, Thierry Porion a eu la main heureuse en capturant un papillon jusqu'alors inconnu. Il a fallu lui donner un nom, on l'a appelé *Porioni. Cerodirphia Porioni*. C'était en janvier 1979. Depuis, Thierry Porion fait partie intégrante de la petite dizaine d'entomologistes patentés en France. Il est pris au sérieux par les pointilleux experts du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Son nom circule parmi tous les collectionneurs français, des contacts lui parviennent de l'étranger. Plus qu'une profession — « mes revenus me suffisent pour vivre, c'est tout », — son aventure est une véritable vocation. Une passion. Lieu commun ? Certainement pas quand, depuis l'âge de dix ans environ — « depuis toujours en réalité », — on a mis toute sa vie en œuvre pour la réaliser.

Bredouille

Son enfance était lorraine. Il n'a cessé, depuis le jour où un papillon s'est retrouvé entre les mailles d'un petit filet, d'accumuler des sommes d'informations sur leurs caractéristiques, leurs modes de vie, l'établissement d'une classification. A dix-sept ans, Thierry Porion abandonne les murs gris du lycée Henri-Poincaré de Nancy, sans passer le bac. A quoi bon faire des années d'études interminables quand, avec une foi pareille, on peut très bien parvenir à l'entomologie en autodidacte ?

Mais la vie a ses exigences ; détailler un papillon n'a jamais, à moins d'être déjà un professionnel, et donc d'avoir fait ses preuves, nourri personne. Qu'à cela tienne ! Décidé à s'assumer jusqu'au bout, il entre aux P.T.T., puis prend un travail d'imprimeur dans une entreprise de la région. Avec en tête l'idée bien arrêtée de partir. Pas n'im-

porte où, pour le dépaysement ou la « route », mais là où le domaine entomologique est encore à explorer.

En novembre 1976, Thierry Porion a enfin réuni suffisamment d'argent pour mettre son projet sur pied. Il part pour trois mois en Guyane française. Erreur stratégique : « Il n'y a pratiquement plus rien à y découvrir en matière de papillon », reconnaît-il à présent. Mais il fallait alors qu'il s'obstine dans cette mauvaise voie. Il retourne en Guyane, sans attendre, pour trois autres mois, et revient en France avec des spécimens peu intéressants. Cette fois, il a compris : dorénavant, il sélectionnera avec plus de soin son terrain de chasse.

Les Antilles, la Guadeloupe, les îles de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent retiennent son attention. Mais, après quatre mois de pérégrinations infructueuses, il rentre aussi bredouille qu'auparavant. Pendant six mois, Thierry Porion s'enferme en bibliothèque, aborde la botanique pour mieux connaître les habitudes alimentaires des chenilles, consulte cartes et archives, se décide enfin. Peu connu, peu exploré par les entomologistes depuis plus d'un demi-siècle, l'Equateur semble être le pays tout indiqué pour « réussir un coup ». Cette quatrième expédition ne doit plus échouer.

Cette fois, changement de « cible », et donc de tactique. Thierry Porion s'est spécialisé dans les papillons nocturnes, il va falloir chasser de nuit. Un équi-

pement plus complet s'impose ; en fait, un simple écran abrité par un auvent, et les groupes électrogènes. Au total, avec les boîtes de rangement et les quelques produits de conservation, du paradichlorobenzène et un fongicide, 150 kilos de matériel. Et une voiture tout terrain, louée sur place, pour acheminer le matériel en altitude.

Ses estimations sont formelles : c'est à partir de 3 000 mètres qu'il aura le plus de chances de sortir des espèces communes. Deux autres conditions sont nécessaires au succès. L'obscurité complète, tout d'abord. Quinze jours par mois, la lune s'éclipse de la nuit équatoriale, rendant la luminescence de l'écran plus attirante. Les deux semaines suivantes sont mises à profit pour sécher les papillons — dans une étuve ou, plus simplement, dans une boîte métallique laissée quelques instants au soleil, — les ranger dans des papillotes, petites enveloppes où figurent les caractéristiques essentielles de l'échantillon. Se reposer, aussi. On imagine mal combien cette chasse est éprouvante, les longues heures d'attente sans bouger, les paupières lourdes se fermant sur les yeux rivés à l'écran, l'attention et la minutie nécessaires à la capture. L'humidité, aussi.

Été 1979, changement de décor. Il parcourt les routes poussiéreuses du Kurdistan turc, près de la frontière soviétique, à bord d'une R4 export suréquipée, don de la dotation Les routes du

monde-Renault. La bourse, il l'a obtenue avec deux amis. En projet : ramener des carabes de Turquie, prédateurs carnivores redoutables et scarabées d'une grande rareté. Ce sont des insectes nocturnes, mais c'est de jour que se fait la chasse. Il suffit de creuser un trou dans le sol, à l'aide d'une tarière, d'y déposer un piège contenant du vin ou du vinaigre, d'attendre que l'insecte, attiré par l'odeur, s'y précipite. Une dizaine de jours plus tard, il n'y a plus qu'à venir relever les pièges. Nouveau succès.

Quelques mois plus tard, il reprend l'avion, pour le Pérou. Il y passe quatre mois avec un de ses anciens équipiers de l'expédition en Turquie. Puis il retourne en Equateur, trois mois, avant de conclure ce périple par un séjour d'un mois près du volcan de Chiriqui, au Panama.

Les yeux brillants

Une sacrée bougeotte. Mais pas très loin du 50° parallèle, à Mandray, du côté de Saint-Dié (Vosges), on peut le trouver dans la ferme de ses parents.

Sous les toits, son univers. Un grenier aménagé d'un côté en atelier, pour la confection des boîtes — il fait tout lui-même, assemblage, collage, mise sous verre, — et de l'autre en pièce de travail, genre chambre d'étudiant, pour les insectes. En ouvrant ses armoires, il a les yeux brillants. De ses boîtes à malice il sort ici des coléoptères arc-en-ciel — on penche la tête et le rouge devient orangé, le bleu, vert, ou indigo, ou jaune ; ceux-ci sont mouchetés, tachetés, piquetés de points blancs — et là, effrayant, un énorme papillon cornu. Il y en a près de trente mille, de ces insectes, à s'être figés dans la vie secrète du chasseur de papillons. « Ce que tu vois là, rien que cela, c'est déjà un voyage. »

Une table, une étagère encombrée de bouquins, de produits, d'insectes mutilés, c'est là que Thierry Porion, aventurier du minuscule, explorateur de poussières d'étoiles, prépare ses expéditions, ramollit, sèche, durcit et fixe les papillons et les scarabées. Une alchimie.

Dans cette entreprise, rien ne peut plus être laissé au hasard, sinon celui d'une découverte d'espèces totalement inconnues. L'aventure se prépare. Avec minutie. Et pas seulement dans le domaine de l'entomologie. Sur l'étagère, un gros livre de botanique voisine avec des récits d'exploration, des feuilles d'archives toutes rongées avec des dictionnaires bilingues. Thierry Porion va repartir pour quatre mois, dans le nord du Pakistan, aux confins de la Chine, de l'U.R.S.S., de l'Inde et de l'Afghanistan.

Il a étalé par terre la grande carte de la région. Son doigt pointe les zones d'exploration, Kagan Valley, Swat Valley, suit le cours de l'Indus, du Gilgit, s'arrête sur le Kohistan. Là, il chassera, de jour et au filet, des papillons *Parnassius*. Pour capturer les spécimens les plus rares, il faudra monter jusqu'à 5 500 mètres d'altitude et surveiller de près les plants de saxifrage, hautes herbes qui abritent le *Parnassius*. Plus bas, entre 2 000 et 3 500 m, en forêt, vivent les *Imaibus*, sorte de scarabées. Un trou foré par la tarière, un gobelet rempli de vin dans le fond, le piège est le même que pour les carabes de Turquie. Mais cette année ses valises contiendront près de mille cinq cents de ces pièges.

La pluie mouille la vitre du grenier. Les étranges papillons aux reflets métalliques ont encore changé de teinte. Cela sent la naphthaline et le bois frais.

L'argent de l'Église

(Suite de la première page.)

En 1970, l'archevêque fait rediscuter un projet de réforme et le promulgue; il est peu appliqué et, en 1973, plusieurs paroisses créent un « club de péréquation » volontaire. On notera que le rôle de l'évêque et celui du chancelier ont été très effacés, tandis que la commission a procédé de manière volontariste et autoritaire, proposant des réformes largement en avance sur l'état d'esprit majoritaire.

● A Versailles, diocèse issu des modifications de l'ancien département de Seine-et-Oise, le chancelier élabore, en 1969, un projet de centralisation des ressources et de paiement d'un traitement uniforme pour tous les prêtres. Taxé d'irréalisme, peu soutenu, il démissionne. Son successeur met en place une commission qui propose des réformes. Mais la disparité entre doyennés (ensemble de paroisses) se révèle très forte : les doyennés riches renâclent devant les taxes qui leurs sont demandées.

● A Sées (Orne), c'est en 1955, à la suite des enquêtes de sociologie religieuse du chanoine Boulard, que des « zones d'action pastorale » sont créées. Collaboration et partage des responsabilités amènent certains prêtres à établir entre eux des péréquations, qu'encourage vivement un chancelier actif et compétent. En juin 1968, une enquête sur la rémunération du clergé obtient de nombreuses réponses, quasiment toutes en faveur d'une péréquation assurant un traitement proche du SMIG. Une réforme préparée par la sous-commission et le chancelier est proposée à douze équipes de doyennés qui l'appliquent en 1970; l'année suivante, douze autres équipes adhèrent volontairement au nouveau système, convaincues par l'exemple de leurs confrères et les conseils du chancelier, qui a pris la peine de visiter toutes les paroisses. Début 1972, un seul doyen refuse la réforme; l'évêque mute autoritairement le doyen. Appuyé sur une base désormais quasi unanime (à l'exception très particulière des prêtres enseignants), l'évêque peut alors promulguer officiellement la réforme.

Décléricalisation

En somme, la réforme ne réussit que là où la liaison entre les différents échelons a été maintenue; là où la base n'a pas eu l'impression d'être manipulée par l'autorité ou par ses propres représentants; là où des expériences-pilotes ont permis une prise de conscience progressive; là où évêque et chancelier ont intelligemment poussé à la roue; là enfin où les privilégiés ont accepté de jouer le jeu... Voilà un ensemble de conditions que peu de groupes humains peuvent se flatter de savoir réunir! Rien d'étonnant que les diocèses français avancent chacun à son pas vers la réforme de leurs finances.

Grenoble, où le chanoine chancelier n'a consenti à nous recevoir qu'après être convenu d'un rendez-vous avec ses deux collaborateurs laïcs, n'est pas un cas isolé. De plus en plus, s'organisent des comités où clercs et laïcs se trouvent à parité. Dans le diocèse de Saint-Denis, en 1979-1980, des réunions de formation ont rassemblé des délégués de toutes les paroisses; deux tiers étaient des laïcs; ils

ont appris à établir un bilan, à se servir du plan comptable.

Une seconde série de rencontres a permis de corriger les erreurs et de répondre aux questions. Résultat : la contribution des paroisses au budget diocésain a augmenté de 50 %, parce que des gens informés, motivés, responsables, se sentent maintenant personnellement concernés.

Les ressources du diocèse de Grenoble marquent une nette progression du denier du culte, au contraire des honoraires de messes et autres recettes. Une enquête au plan national est en cours de dépouillement; elle indiquerait des tendances semblables, bien que les honoraires de messes continuent d'être abondants dans les régions plus « traditionnelles ». Il semble que cette modification du type de ressources manifeste un changement de mentalité assez important : les églises vivent de moins en moins des actes du culte et de plus en plus des contributions volontaires des chrétiens.

Va aussi dans ce sens le partage, qui se généralise, des honoraires de messes. Ce système a l'avantage d'être clair et pratique. Mais il masque quelque peu un grave problème... Nous avons rencontré un nombre non négligeable de prêtres qui acceptent des honoraires pour des messes qu'ils ne célèbrent pas. En haut lieu, on assure qu'il ne s'agit que de quelques cas isolés; ce n'est pas notre impression. Et il faut convenir que, tant que le poste « honoraires de messes » continuera à représenter le quart environ du traitement des prêtres, le cas de conscience demeurera : faut-il ne célébrer la messe que pour pouvoir manger à sa faim (5) ?

Il est évident, d'autre part, qu'il n'est pas possible de renon-

LES EFFECTIFS DU CLERGÉ (au 1^{er} janvier 1980)

Prêtres séculiers (en 1975)	38.014
Religieuses	77.000
dont hors de France	6.000
nombre de congrégations	373
Moniales (contemplatives)	7.800
nombre de monastères	317
Religieux	18.936
dont hors de France	4.136
dont Moines	1.500
nombre de congrégations	159

cer d'un coup à cette source de revenus. Il faut donc chercher les moyens d'augmenter les autres, en particulier le denier du culte.

Des « avantages » sous-évalués

Tout les tracts distribués dans les paroisses françaises à l'occasion du denier du culte présentent le traitement des prêtres comme « proche du SMIC ». Le vague de la formule indique qu'il y a là un problème. En effet, les fiches de traitement (« Surtout ne dites pas salaires ! ») des prêtres de Grenoble montrent que chacun touche du diocèse la somme de 1 800 F par mois. La différence avec le SMIC correspond à ce que l'on appelle des « avantages en nature ». Comment sont-ils estimés ?

Un prêtre du diocèse d'Autun a fait le calcul. Logé en H.L.M. dans un F3 (dont une pièce, servant de bureau, est décomptée), il touche un traitement mensuel de 1 550 F, soit 18 600 F par an; sa cotisation à la mutuelle complémentaire est de 325 F; loyer 3 427 F; chauffage : 1.321 F; eau, gaz, électricité : 586 F; impôt local : 815 F; assurance : 193 F; soit 6 382 F par an pour le logement; total pour l'année

1979 : 25.307 F, soit 2 109 F par mois. Le SMIC de l'époque était de 24 076 F, soit 2 006 F par mois. Mais, ajoute honnêtement ce prêtre, « l'ouvrier ne reçoit pas cette somme; celle-ci est à diminuer des cotisations d'assurance maladie et vieillesse, de la retraite complémentaire et de l'assurance chômage; en outre, le salarié célibataire est passible de l'impôt sur le revenu ».

Voilà bien, en effet, une différence considérable. Les prêtres vivent avec une somme équivalente au SMIC, mais ils ne vivent pas comme un salarié au SMIC.

En effet, la circulaire La Martinière du ministère des finances (7 janvier 1966) classe les revenus du clergé dans la catégorie des « bénéfices non commerciaux », donc non soumis à l'impôt sur le revenu; elle recommande de « faire purement et simplement abstraction des honoraires de messes » et reconnaît le droit à un abattement de 30 % pour « frais professionnels ». Certes ces privilèges ne sont pas plus exorbitants que ceux obtenus par d'autres catégories sociales, mais on ne les voit jamais figurer dans les comptes et on omet généralement de les rappeler quand on compare les revenus des prêtres à d'autres.

Et puis d'autres avantages sont aussi oubliés dans cette évaluation (6) : jouissance gratuite des églises; exemption totale d'impôts directs sur les sommes recueillies par les paroisses et de certains impôts d'enregistrement (circulaire 1231-10 du code général des impôts); revenus des biens immobiliers; indemnités de gardiennage versées par les communes propriétaires des églises; travail rétribué à temps partiel pour certains prêtres (apiculteurs ou chercheurs au C.N.R.S., que devient leur salaire ?); fait de bénéficier d'une employée de maison salariée sur un autre budget que celui du ou des prêtres; enfin le casuel, les offrandes en espèces ou en nature, les prélèvements exceptionnels (sur des kermesses par exemple) et le produit des troncs et des ventes de cierges (provoque parfois importantes : une cathédrale du Sud-Ouest a récolté 19 813 F en 1980 sur la vente des cierges).

En somme, en dépit d'efforts souvent remarquables pour rationaliser leurs comptes, les églises relèvent encore, par tout un côté peu visible de leurs ressources, du vieux système des « bénéfices » (terme du vocabulaire féodal, repris par le droit canonique pour désigner une entité juridique comportant un office sacré à remplir, avec le droit de percevoir les revenus attachés à cet office).

Et l'immobilier ?

Il y a une dizaine d'années, aucun chancelier n'était en état de dresser seulement la liste exacte des propriétés des églises et de leurs propriétaires... C'était la conséquence de la séparation de 1905, mais aussi, on l'oublie trop souvent, de l'inflation de « personnes morales » imaginées au XIX^e siècle pour fonder d'innombrables « œuvres »; non concernées par l'étatisation, ces multiples associations, sociétés civiles ou anonymes, survécurent mais virent souvent leurs liens se distendre avec les églises. D'où des situations inextricables. Aujourd'hui encore, l'archevêché de Paris conclut son récent dossier sur « l'immobilier de l'Église à Paris » (7) par cette note : « Seul est clair le patrimoine immobilier de l'association diocésaine : églises, presbytères etc., soit un peu moins de 0,05 % de la superficie de Paris intra-muros. Pour les autres biens, plus importants, la diversité de leurs possédants rend difficile même une approximation. »

En effet, outre l'association diocésaine et la SIRP (Société immobilière de la région parisienne) fondée en 1907 pour prendre possession des biens d'Église et transformée, en 1970, en association « loi 1901 », il existe une centaine de sociétés commerciales et une soixantaine de sociétés civiles propriétaires d'immeubles et que l'archevêché ne contrôle qu'à 60 ou 70 % (nous ne comptons pas ici les propriétés des congrégations religieuses, sur lesquelles nous reviendrons). A ces difficultés, s'ajoute le fait que les milieux traditionalistes pèsent parfois lourdement dans les instances de décision : voir les affaires de Saint-Honoré d'Eylau à Paris (8) et du séminaire d'Anancy (9).

Tous comptes faits, l'immobilier coûte aux églises plus qu'il ne leur rapporte. Ainsi, pour 1979, le diocèse de Grenoble (dont presque toutes les églises sont propriétés des communes) a dépensé 320 000 F en réparations et gros travaux; en revanche, le diocèse de Saint-Denis, récent et pauvre, qui comporte 113 églises (dont 40 appartenant aux communes) et 82 presbytères (dont 14 seulement aux communes), a dépensé plus de 5 millions de francs en charges immobilières, soit quinze fois plus que celui de Grenoble, pour un budget total cinq fois moindre (2 245 000 F contre 12 800 000 F). Certes le diocèse de Saint-Denis bénéficie de l'organisme de péréquation au plan immobilier que sont les Chantiers du cardinal et d'une péréquation de la part des diocèses voisins plus aisés comme Paris et Nanterre.

Sécurité sociale

La loi du 2 janvier 1978 a intégré tous les clercs, prêtres, religieux et religieuses à la Sécurité sociale. En 1945, les fondateurs de la Sécurité sociale lui donnaient pour objet « la solidarité nationale entre bien portants et malades, actifs et retraités, sans enfants et chargés de famille. Mais plusieurs catégories sociales refusent d'entrer dans le régime général; salariés de l'État et du secteur public, salariés et exploitants agricoles et travailleurs indépendants relèvent donc de régimes « spéciaux » ou « autonomes ». En 1948, les ministres du culte sont mentionnés parmi les « professions libérales » et tenus, à ce titre, de constituer une caisse d'assurance-vieillesse; mais, en décembre 1948, l'assemblée des cardinaux et archevêques (l'assemblée plénière de l'épiscopat est alors toujours interdite par Rome) s'y oppose. Elle obtient, le 19 février 1950, le vote de la loi Viatte : « L'exercice du culte catholique n'est pas considéré comme une activité professionnelle au regard de la législation sociale, en tant qu'il se limite à une activité exclusivement religieuse. » Ainsi le clergé catholique est-il exonéré de toute obligation de retraite-vieillesse et de toute contribution aux allocations familiales. « Personne n'a échappé à la loi, sauf le clergé », commente un chancelier (10). « La loi, ajoute-t-il, prenait acte que le clergé faisait son affaire personnelle de sa protection sociale. »

En effet, la même année 1950, l'épiscopat créait la Mutuelle Saint-Martin, unifiant ainsi toutes les mutuelles diocésaines. Surtout, il faut noter que, au rebours de toutes les autres, la Mutuelle Saint-Martin n'a pas été créée par ses membres, les prêtres, mais par les évêques sans consultation de la « base ». Par le même procédé (la décision de leurs supérieur(e)s majeur(e)s).

LES TRAITEMENTS DU CLERGÉ SÉCULIER (Grenoble, octobre 1980)

UN EVÊQUE

Traitement de base	1 150
Résidence épiscopale ..	2 750
Traitement brut	3 900
Total retenues	0
Net imposable	3 900
Forfait messes	650
Rembours. déplacem. ..	585
Acomptes mensuels ..	-2 750
Net à payer	2 385

UN CURÉ RURAL

Traitement de base	1 150
Traitement brut	1 150
Total retenues	0
Net imposable	1 150
Forfait messes	650
Rembours. déplacem. ..	436
Caisse motorisation ..	-150
(emprunt pour achat voiture)	
Net à payer	2 086

UN PRÊTRE RETRAITÉ

Traitement de base	396,67
Traitement brut	391,67
Total retenues	0
Net imposable	391,67
Forfait messes	650
Camavic	758,33
(retraite vieillesse)	
Net à payer	1 800

les religieux en 1959, les religieuses en 1963, adhéreront à la mutuelle.

Pourtant, « il est avec le ciel des accommodements... C'est l'enseignement libre qui fut l'occasion d'une curieuse entorse à un dogme apparemment inflexible (et à la jurisprudence de la Cour de cassation); on sait que les écoles catholiques peuvent engager avec l'État soit un contrat d'association, soit un contrat simple; dans le premier cas, les cotisations patronales des enseignants sont prises en charge par l'État à 100 %. Mais dans l'autre cas ? Eh bien ! une circulaire conjointe du secrétariat de l'épiscopat et du secrétariat général de l'enseignement catholique, en date du 22 octobre 1979, conseille aux religieuses sous contrat simple d'adopter le statut de salariées, « afin de bénéficier des avantages » de la loi. Notre chancelier commente : « L'Église de France démontre, une fois de plus, sous la signature de hautes autorités, que les considérations de droit ne tiennent pas devant les considérations financières. Je le dis sans précaution : c'est scandaleux ! »

Quant à la retraite vieillesse, malgré l'obligation légale (1948), elle n'existait toujours pas. On ne se faisait d'ailleurs pas scrupule de demander pour les prêtres, religieux et religieuses âgés les allocations du Fonds national de solidarité, en se mettant soudain à considérer comme des individus isolés et sans ressources les fidèles vassaux dont on avait allégué, pour les faire échapper à la solidarité nationale, qu'ils appartenaient à une « collectivité solidaire ». Il faudra que le ministre des finances lui-même (M. Giscard d'Estaing) oblige, en décembre 1969, les clercs à prendre en considération les fameux « avantages en nature » pour obtenir les allocations.

Enfin, en 1972, était créée la Caisse d'assurance pour les prêtres âgés (CAPA); l'âge de la retraite étant fixé à soixante-dix ans, le rapport cotisations/allocationnaires s'établissait à 6,7, ce qui était extrêmement positif. Mais ce rapport démographique va évoluer très vite dans le mauvais sens. C'est ce qui explique le revirement complet de l'épiscopat envers la Sécurité sociale : alors qu'il avait encore fait échouer sa généralisation en 1967, il l'envisage d'autant plus volontiers maintenant que la loi du 24 décembre 1974 prévoit la compensation entre les différents régimes sur une base démographique...

Et c'est la loi de 1978, qui crée une caisse mutuelle d'assurance-maladie des cultes (entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1980) et une caisse mutuelle d'assurance-vieillesse des cultes (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1979). Par le jeu de la compensation démographique (3 pour la population

française, presque 1 pour le clergé), cette dernière a coûté 257 millions de francs aux autres régimes en 1979 et 300 millions en 1980 (l'allocation annuelle par prêtre sera probablement de 10 360 F en 1981, soit 863 F par mois; la cotisation payée par les moins de soixante-cinq ans sera de 5 100 F).

Ce que certains ont appelé « la chance inouïe de l'épiscopat » n'empêche pas celui-ci de chercher à obtenir encore d'autres faveurs. Actuellement, le Fonds national de solidarité n'est plus versé aux clercs, en fonction d'un calcul simple : en 1980, la pension vieillesse vaut 9 100 F; les avantages en nature sont évalués à 7 681,40 F, soit un total de 16 781,40 F, qui dépasse donc le plafond de 16 500 F. Or une circulaire de la caisse vieillesse des cultes (juillet 1980) indique que les hautes instances ecclésiastiques entendent bien ne pas en rester là. Elles semblaient être actuellement sur le point d'obtenir du ministre de la santé une réduction substantielle de l'évaluation des avantages en nature.

Contestataires

Des groupes de prêtres et de religieuses, en milieu ouvrier notamment, ont discuté, surtout au nom d'une solidarité avec les travailleurs qui est bien, en effet, dans l'esprit de la Sécurité sociale, les décisions prises par leurs évêques et supérieurs. Ceux-ci les ont traités de « gauchistes ».

Une bonne partie de ces groupes ont fondé, le 20 mai 1979, une Association protection sociale et caisse des cultes (APSECC). Se refusant à être un syndicat, celle-ci se présente comme « un organisme des usagers, les regroupant en tant que citoyens, respectant et/ou prenant en compte les analyses du mouvement ouvrier (11) ». En fait, plutôt que de contester de l'extérieur, il semble que les membres de l'APSECC (ils sont actuellement plus de trois mille cinq cents) aient choisi de jouer le jeu de l'intégration à la Sécurité sociale. Menant, grâce à des sections locales et à un bulletin régulier, un travail suivi d'information, ils entendent promouvoir « le droit pour tous à une vraie Sécurité sociale ».

D'autre part, les prêtres, religieux et religieuses « qui sont partis » (selon l'euphémisme courant) se sont regroupés dans l'A.P.R.C., l'Association pour une retraite convenable (12). Pour trente-sept ans et demi de ministère, ils ne recevaient, en 1979, qu'une retraite de 7 500 F par an, soit la moitié du minimum vieillesse. Ils ont obtenu des évêques une aide qui prévoit d'assurer à tous 20 000 F par an (avec 20 % en plus par enfant à charge).

Les congrégations

« Il est plus habile de montrer ce qu'on a, maintenant qu'on n'a plus rien à cacher ! », déclare un responsable religieux. En effet, à l'exception de quelques monastères masculins fort connus et de certaines congrégations féminines, qui ne nous ont naturellement pas fait de confidences, la plupart des religieux et religieuses, obligés désormais de « compter leurs sous » et astreints par la Sécurité sociale à aligner leur comptabilité sur celle de tout le monde, répugnent de moins en moins à une politique de clarification et d'ouverture.

On sait que le clergé régulier ne fait pas partie, à strictement parler, de l'Église de France, qui ne comprend que le clergé séculier sous la responsabilité des évêques. Toutes les congrégations religieuses sont indépendantes financièrement. Et, à l'instar des diocèses, elles sont autonomes entre elles. Mieux : chaque couvent, chaque maison, a son propre budget, que ne connaît pas toujours l'économiste général. Moins encore que pour les diocèses, il sera donc possible d'établir ici une évaluation d'ensemble et des comparaisons...

Les religieuses sont près de six fois plus nombreuses que les religieux. Parmi elles, les apostoli-

Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants : Jacques Fauvet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

ARTISANS D'HIER
des communications d'aujourd'hui
1850 1950
HOTEL DE ROHAN
87 rue Vieille du Temple - Paris 3e
T.L.J. (sf mardi) 11h à 18h, du 9 Avril au 8 Juin

LETTRE
D'ARTHAUD
A CEUX QUI
AIMENT
LES LIVRES

Trois regards sur l'Inde

Aujourd'hui nous parlerons de trois regards sur l'Inde, trois livres d'inspiration et de nature différentes mais qui, chacun à sa façon, révèlent la mutation brutale de ce pays magique. Cette Inde où rôdent les derniers tigres, où vivent les missionnaires chrétiens, où Krishna porte des lunettes de soleil achetées au bazar local.

Les derniers maharajahs

Les maharajahs ont tenu à Jean-Louis Nou les clés de leurs nombreux palais. Il a réouvert des salons poussiéreux où des tigres mites ne rugissent plus que dans le vide et le silence. Il a poussé les portes de salles d'audience désertées où des portraits tachés pendent devant des murs jaunis. Là où les candélabres d'argent se sont éteints à jamais, là où les ombres lourdes d'histoire rôdent, solitaires, là où les sons modulés des sitars semblent éternellement suspendus. Puis il a secoué sa nostalgie victorienne et son goût pour ce temps où l'on photographiait avec des plaques de verre - et il a couru quinze ans durant, de Srirangar à Mysore, de Dwaraka à Puri pour accrocher à ces images ce qui fait l'âme du peuple de l'Inde à travers le sacré, les rites et les hommes. Il a photographié, photographié... Il s'est laissé guider de familles royales en états princiers, de maharajahs en maharajahs. Et si, depuis 1971, ceux-ci n'ont plus, théoriquement, ni titres, ni décorations, les photos prouvent qu'ils restent ce qu'ils furent : les symboles mêlés d'une époque héroïque et d'une langueur de vivre. Les fêtes fastueuses sont plus rares ou plus secrètes, les palais sont souvent vides ou transformés en musées mais l'âme des maharajahs, l'âme de l'Inde sacrée est là.

Ce merveilleux album prend tout sa valeur par le texte. Celui de Jacques Pouchepadass, historien, spécialiste de l'Inde, maître de recherche au C.N.R.S., Pouchepadass éclaire en profondeur le pourquoi et le comment du phénomène maharajah. Mais bizarrement, on le croirait, lui aussi, saisi du talent de photographe. Et grâce à lui on festoie avec les princes, on joue au train électrique avec un roi, on participe à maints complots sournois. Quand on reforme "Les derniers Maharajahs" on ne sait plus si l'on a contemplé un album de photos, si l'on s'est passionné pour un livre d'histoire, une étude de mœurs ou une chronique épique. En fait, on a lu tout cela.

Les aborigènes de l'Inde

Nous savons que l'Inde est multiple, mais nous la ressentons multiple à l'intérieur d'une unité, d'un sous-continent, d'une masse compacte face à l'Occident ou l'Extrême-Orient. Il existe dans cette unité, une étrange faille, un trou, un oubli de l'histoire. Quarante millions d'hommes descendent en effet de ceux qui étaient là avant les invasions indo-européennes d'il y a trente siècles. Et, en trente siècles, ceux que l'on appelle les "adivasi" - les aborigènes - et qui sont peut-être les vrais habitants de l'Inde, ceux-là, sont restés les mêmes, identiques à leurs ancêtres réfugiés dans les régions les plus inaccessibles. Curieusement personne - ou presque - n'a parlé d'eux. Nous attendions donc que quelqu'un fasse le point sur la vie, les traditions et l'histoire de ces "peaux-rouges de l'Inde", ces adivasi. Ce livre fut celui de Gérard Busquet et Christian Delacampagne.

Ce qu'il nous apprend de plus, c'est qu'aujourd'hui - et pour la première fois - le monde des adivasi change. Et si certains restent dans leur tribu, tels qu'il y a trente siècles, beaucoup tentent de s'adapter à la ville, au monde moderne, de s'intégrer à l'hindouisme ou au christianisme. C'est en même temps la fin et le commencement d'un monde.

L'Inde des globe-trotters

Sur l'Inde, le poids des clichés pèse comme l'atmosphère d'un salon de thé victorien. L'Inde, ses splendeurs et ses misères. On a tout écrit dessus. Du bon et du moins bon. Il manquait un guide. Un guide vraiment pratique, qui ne s'encombre pas de pseudo-théorie historique ou d'appréciations artistiques douteuses. Avec ce nouveau guide du globe-trotter, septième de la collection, vous saurez tout de tout.

Tout sur tout. Où acheter le billet d'avion Paris-Delhi le moins cher ? Où trouver un hôtel à moins de 50 F ? Comment prendre le train pour Agra ? Comment dormir dans la chambre d'un maharajah ? Que voir au Ladakh ? On pourrait continuer longtemps ainsi : le guide a 416 pages... Retenez seulement qu'il est indispensable comme un passeport.

Si ce n'est pas l'Inde qui vous tente, il y a cinq autres pays décryptés pour le globe-trotter : Mexique, Sumatra-Java-Bali, Canada, Etats-Unis, Maroc.

Note bibliographique :
- "Les derniers Maharajahs" texte Jacques Pouchepadass, photos Jean-Louis Nou.
- "Les aborigènes de l'Inde" Gérard Busquet et Christian Delacampagne.
- "Guide du Globe-Trotter - l'Inde" Francine Boura et Didier Priou.

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de nous lire, nous rappelons que chaque dimanche nous ouvrons cette colonne. Nous y parlons des livres que nous publions ou que nous avons publiés et qui nous paraissent soit d'actualité, soit se regrouper autour d'un thème qui devrait à nos yeux intéresser tous ceux qui aiment le livre.

ARTHAUD

J'aimerais recevoir gratuitement le bulletin d'information ou sont analysés les ouvrages que vous publiez.
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
A envoyer à : Arthaud, 6 rue de Mézières 75006 Paris.

ques (par opposition aux moniales contemplatives), qui étaient encore 90.000 en 1968, ne sont plus que 77.000 en 1980, dont 36.000 de plus de soixante-cinq ans. Alors qu'elles comptaient 500 novices en 1968, elles n'en ont plus que 284. Leurs ressources moyennes, avantages en nature et prestations sociales inclus, se montaient, si l'on peut dire, à 20.994 F par an, soit 1.749 F par mois, en 1979. 80 % de leurs ressources viennent de leur travail. Le coût des cotisations sociales, considérable pour elles, les amène de plus en plus à souhaiter d'être salariées, notamment celles qui travaillent « en pastorale », c'est-à-dire dans les paroisses, les aumôneries, etc. Mais les évêques, disent-elles, se montrent très réticents... Toujours la hantise du salariat !

Fondées en 1617, reconnues par décret impérial en 1809, les Sœurs de Saint Vincent-de-Paul sont aujourd'hui 36.000 dans le monde et 3.882 en France, réparties en deux cent cinquante maisons. Plus de la moitié ont plus de soixante-cinq ans. Leurs œuvres (hôpitaux, dispensaires, écoles primaires et techniques) ont toujours un budget séparé de celui de la communauté, et il est soumis au contrôle de l'administration : toute transaction financière de la congrégation doit être avalisée par l'autorité de tutelle (préfecture de Paris). Aucune

tion elles-mêmes qui exposent le dossier de leurs démêlés avec l'association Place des Fêtes-Avenir au sujet d'une maison de Belleville qu'elles voudraient vendre depuis 1975. Elles concluent cet exposé : « La congrégation est consciente qu'il y a eu des erreurs de part et d'autre. Elle se trouve aujourd'hui devant une situation délicate dont elle ne voit guère l'issue. (14) »

A Soisy, près de Corbeil, le monastère des dominicaines n'abrite plus, dans ses vastes bâtiments, que 25 sœurs de quarante et un ans à quatre-vingt-cinq ans ; 9 ont plus de soixante-cinq ans. Mais elles étaient encore 35 en 1950. C'est cette année-là qu'elles ont créé leur atelier de polycopie. Auparavant, le travail n'était pour elles qu'une « occupation », de celles que l'on enseignait alors aux jeunes filles de bonne famille : peinture, couture... et le lavage du linge des pères dominicains du tout proche couvent du Saulchoir. Mais les temps changeaient : moins de « vocations », moins de dons et d'héritages. On en était arrivé à admettre des postulantes sans dot ! (Pour entrer en religion, il fallait alors apporter sa dot : « Il faut être riche pour faire vœu de pauvreté. »). En 1962, la communauté décide de faire un emprunt pour construire et équiper un atelier de buanderie, alimenté

ment... Les chiffres dont nous disposons pour les religieuses datent de 1975, mais ils n'en sont que plus éloquents : la moyenne annuelle des ressources, tous ordres et congrégations confondus, était alors de 17.550 F (le SMIC était à 15.120 F). Les écarts étaient, il est vrai, considérables, puisqu'ils allaient de 37.500 F à 3.225 F... Mais, à l'exception des frères enseignants et hospitaliers, presque tous salariés au-dessus du SMIC, les autres congrégations ne l'atteignent que dans la proportion de 50 %.

Les jésuites, qui étaient 1.200 en France en 1950, ne sont plus que 1.076 aujourd'hui, répartis en une centaine de communautés. Leur indice démographique est passé de 2,5 à 1,2 ; il sera de 0,65 en 1991. Leur revenu moyen annuel est de 30.000 F. L'économiste général ne paraît pas exagérément inquiet : « Les cotisations de sécurité sociale nous coûtent très cher, le nombre des pères actifs diminue, il y a très peu d'entrées. Nous mangeons notre capital... » C'est ainsi qu'en 1975 la maison de Fourvière a été vendue 10 millions de francs à la ville de Lyon (la moitié de la somme a été envoyée à l'Université grégorienne de Rome). De même, l'opération du 33-41 rue de Sèvres a permis de construire un bâtiment qui abrite quarante-cinq jésuites (dont un

Quant aux fiches d'inventaire immobilier envoyées à chacune des 154 congrégations, il est bien spécifié que le secrétariat national n'aura pas à en connaître.

Indiquons toutefois que, chez les religieux aussi, la Sécurité sociale a provoqué des remous. Et dans les deux sens. D'un côté, des contestataires qu'on pourrait qualifier « de gauche », parmi lesquels un groupe décidé de Frères des écoles chrétiennes. De l'autre, une opposition « de droite », localisée notamment dans certains grands monastères bénédictins. Cette dernière a naturellement trouvé plus d'écho que l'autre auprès des milieux officiels, et M. Jean Foyer s'est fait son porte-parole à l'Assemblée nationale, le 6 décembre 1977 ; arguant du fait que ces contemplatifs, qui recrutent activement dans les milieux traditionalistes, bénéficient d'un indice démographique de 4 à 6, il a proposé et fait voter un amendement établissant une assurance limitée à cotisation moins élevée ; cela devant « permettre à l'ordre (bénédictin) de pratiquer le vœu de pauvreté qui est son essence. (Applaudissements sur les bancs du Rassemblement pour la République, du groupe républicain, et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux) (15) ».

Dans la foulée, les Petites Sœurs de Bethléem refusent, de

à accepter pour elles-mêmes les contraintes qui s'imposent à tous.

Pourtant, cette évolution entraîne des conséquences que les responsables ne semblent pas vouloir envisager. Ainsi nous avons vu nombre de clercs et de religieuses refuser les privilèges et souhaiter vivre en citoyens à part entière : payer des impôts proportionnels à ses revenus réels, cotiser honnêtement aux organismes de solidarité nationale, assumer ses responsabilités de propriétaires clairement affectées, ce ne sont pas là des exigences extravagantes ! Seule leur mise en application sérieuse donnerait crédibilité aux déclarations de principe sur l'« Eglise servante et pauvre ».

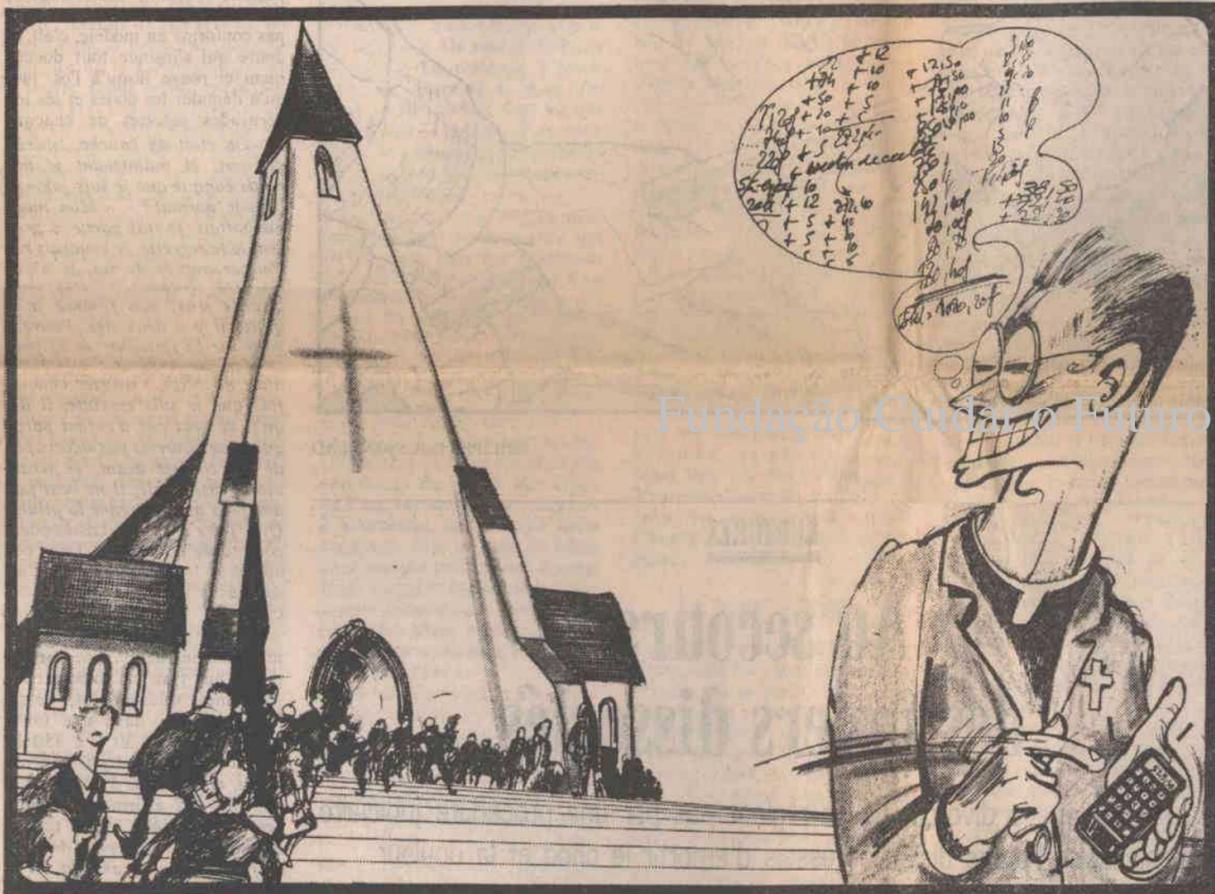
Ni exactement pauvres, ni vraiment riches, les églises voient la plupart de leurs permanents subsister très modestement, certains (certains surtout) quasi dans la misère. Comment se fait-il alors qu'elles donnent si souvent l'impression d'être du côté des nantis ? Du seul point de vue qui nous intéresse ici, peut-on affirmer que la modicité des ressources est une garantie de non-pouvoir ? N'est-ce pas plutôt la manière dont est vécu le rapport à l'argent qui serait à mettre en question ?

Il en va de l'argent comme de tout ce qui concerne le corps : nourriture, sexualité. Cela « crée des liens ». De quelle sorte, tout est là : de dépendance ou d'interdépendance ? Le seul critère réel, c'est qu'ils soient toujours négociables, donc en quelque sorte contractuels.

Ce n'est pas un hasard si les évêques refusent si obstinément tout ce qui pourrait ressembler à un contrat avec « leurs » prêtres. Un exemple : à Lille, la « nomination » d'un prêtre fait désormais l'objet d'une « lettre de mission » détaillée, discutée et contresignée par les deux parties. Ceux qui nous en ont appris l'existence utilisent tout naturellement le mot « contrat ». Or les hautes autorités à qui nous en avons parlé se sont aussitôt employées à minimiser ce terme, à l'envelopper de circonlocutions édulcorantes, bref à le récuser. Que craignent-elles ? Si le lien évêque-prêtres est si particulier, pourquoi s'exprimerait-il mieux sous une forme héritée de la théologie et de la société médiévales que dans les catégories modernes ? Le lien d'homme à homme de type familial (caractéristique de l'Ancien Régime) est-il plus libérateur, plus évangélique, que les rapports d'une économie de marché, réglés par la monnaie ?

La véritable richesse des Eglises, ce sont les femmes et les hommes qui se vouent à leur service. Ce capital aussi va s'amenuisant. Quels permanents, demain, pour les communautés ? Quelles responsabilités prises par les laïcs ? L'évolution du mode de gestion des finances ecclésiastiques pointe quelques-unes des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui aux chrétiens.

- (5) Contrairement à l'opinion courante, les honoraires de messes ne sont pas la forme moderne des « offrandes » en nature apportées par les premiers chrétiens lors de l'eucharistie dominicale. Elles sont nées au moment où celle-ci s'est justement transformée en « messe », célébrée quotidiennement (et même plusieurs fois par jour) par un prêtre pour une « intention particulière ». Au neuvième siècle, on disait couramment « acheter une messe », *missam comparare*. Cf. Jungmann, *Missarum sollemnia*, Wien, 1949, Paris, 1951, 3 volumes.
- (6) M. Brion, *Les Ressources du clergé et de l'Eglise en France* ; Paris 1971, p. 12 sv.
- (7) *L'Immobilier de l'Eglise à Paris*, commission diocésaine « Justice à Paris », 1980.
- (8) Cf. *Le Monde* du 28 janvier 1970.
- (9) Cf. *Le Monde* du 27 décembre 1974, *Lumière et vie*, n° 129-130.
- (10) M. Brion, conférences à l'association diocésaine de Grenoble, 3 mai 1980.
- (11) *Nouvelles et références*, n° 3, octobre 1980 ; bulletin de l'APSECC, c/o J. Donger, 47, rue Voltaire, 93100 Montreuil.
- (12) A.P.R.C., 7, rue Honoré-Brouette, 44000 Nantes.
- (13) *Paris-Hebdo*, 5-11 mars 1980 ; *Le Matin*, 28 janvier 1981.
- (14) *L'Immobilier de l'Eglise à Paris*, o.c.
- (15) J.O., 6 décembre 1977.



PHILIPPE COUSIN

sœur ne doit dépasser 80 % du SMIC, le reste est envoyé à la province. Les salariées sont rares ; la plupart des sœurs reçoivent une « indemnité » de l'œuvre à laquelle elles travaillent et qui leur fournit gratuitement des avantages en nature non comptabilisés dans les budgets que nous avons vus. Pour ce qui est de l'immobilier, discrétion. Un principe affirmé : « Si nous sommes obligées de vendre, nous cherchons un organisme social, pas un promoteur. »

Toutes les congrégations ne semblent pas avoir ces scrupules. Le monastère de la Visitation, avenue Denfert-Rochereau, à Paris, possède 18 000 m² de potager et de parc ombragé d'arbres centenaires. Depuis 1960, les religieuses cherchent à vendre 2 ha à un promoteur pour la construction d'un immeuble de grand standing. A quatre reprises, l'administration a refusé le permis de construire ; les riverains (qui tiennent beaucoup à cette « vue imprenable ») se sont regroupés en comité de défense. Mais la communauté, qui compte en son sein une parente de M. Valéry Giscard d'Estaing, a fait intervenir l'épouse de celui-ci. La cinquième demande de permis a été déposée en février 1980...

Cette dernière affaire a été rendue publique par la presse (13). En revanche, ce sont les Petites Sœurs de l'Assomp-

tion par un hôpital voisin. Depuis vingt ans, constituées en « coopérative ouvrière de production », c'est de cela qu'elles vivent, avec quelques dons et les pensions des sœurs âgées.

Les religieux

De plus en plus pauvres, de moins en moins nombreuses, les dominicaines de Soisy ont décidé de vendre leurs bâtiments, leur potager et leur grand parc, pour acheter « plus petit » dans la ville nouvelle d'Evry. Mais elles n'ont trouvé preneur ni auprès de la préfecture ni auprès de la commune et des organismes sociaux. La mort dans l'âme, elles ont vendu à un promoteur, pour la somme estimée par les domaines : 4 millions de francs.

Sur une petite feuille blanche soigneusement pliée, la prieure nous a remis le budget de la communauté pour 1979. Retenons-en un chiffre : « Dépenses de la communauté (nourriture, vêtements, soins - remboursements défalqués, - bibliothèque, chants et chœur, cotisation vieillesse, divers) = 211 000 F. » C'est-à-dire que ces femmes vivent chacune avec 8 440 F par an. Et là-dessus elles trouvent moyen de dépenser 8 700 F pour leur bibliothèque, soit 348 F par personne.

Les hommes envisagent sans doute la pauvreté différem-

ment. Les chiffres dont nous disposons pour les religieux datent de 1975, mais ils n'en sont que plus éloquents : la moyenne annuelle des ressources, tous ordres et congrégations confondus, était alors de 17.550 F (le SMIC était à 15.120 F). Les écarts étaient, il est vrai, considérables, puisqu'ils allaient de 37.500 F à 3.225 F... Mais, à l'exception des frères enseignants et hospitaliers, presque tous salariés au-dessus du SMIC, les autres congrégations ne l'atteignent que dans la proportion de 50 %.

Les jésuites, qui étaient 1.200 en France en 1950, ne sont plus que 1.076 aujourd'hui, répartis en une centaine de communautés. Leur indice démographique est passé de 2,5 à 1,2 ; il sera de 0,65 en 1991. Leur revenu moyen annuel est de 30.000 F. L'économiste général ne paraît pas exagérément inquiet : « Les cotisations de sécurité sociale nous coûtent très cher, le nombre des pères actifs diminue, il y a très peu d'entrées. Nous mangeons notre capital... » C'est ainsi qu'en 1975 la maison de Fourvière a été vendue 10 millions de francs à la ville de Lyon (la moitié de la somme a été envoyée à l'Université grégorienne de Rome). De même, l'opération du 33-41 rue de Sèvres a permis de construire un bâtiment qui abrite quarante-cinq jésuites (dont un

Quant aux fiches d'inventaire immobilier envoyées à chacune des 154 congrégations, il est bien spécifié que le secrétariat national n'aura pas à en connaître. Indiquons toutefois que, chez les religieux aussi, la Sécurité sociale a provoqué des remous. Et dans les deux sens. D'un côté, des contestataires qu'on pourrait qualifier « de gauche », parmi lesquels un groupe décidé de Frères des écoles chrétiennes. De l'autre, une opposition « de droite », localisée notamment dans certains grands monastères bénédictins. Cette dernière a naturellement trouvé plus d'écho que l'autre auprès des milieux officiels, et M. Jean Foyer s'est fait son porte-parole à l'Assemblée nationale, le 6 décembre 1977 ; arguant du fait que ces contemplatifs, qui recrutent activement dans les milieux traditionalistes, bénéficient d'un indice démographique de 4 à 6, il a proposé et fait voter un amendement établissant une assurance limitée à cotisation moins élevée ; cela devant « permettre à l'ordre (bénédictin) de pratiquer le vœu de pauvreté qui est son essence. (Applaudissements sur les bancs du Rassemblement pour la République, du groupe républicain, et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux) (15) ».

puis deux ans, de payer leurs cotisations vieillesse : sur 300, une seule a plus de 65 ans ! Leur vocation à la prière ne leur permet pas, paraît-il, de se préoccuper de solidarité. Elles aussi « ont des vocations ». Et des moyens : ce sont elles qui ont « repris » Bo-

Entre hier et demain

En somme, ce dernier cas est peut-être plus significatif qu'il n'en a l'air. « Dis-moi quelles sont tes finances, je te dirai quelle est ta théologie », aime à répéter un jeune évêque auxiliaire. Quel visage (quels visages) les églises de France présentent-elles à travers leurs modes de financement ?

D'abord une incroyable diversité et une autonomie surprenante de chaque unité. Si toutes les cellules de base résistent aussi vigoureusement à l'uniformisation idéologique qu'à l'économique, voilà un signe de santé ! Car il y aura de moins en moins de modèles préfabriqués pour vivre en chrétien.

Mais cette variété sympathiquement anarchique, et par bien des côtés précapitaliste, tend à disparaître devant la nécessité qui pousse inéluctablement les églises à vivre avec leur temps et

CROQUIS

Chelidon Urbica, l'immigrée

Connaissez-vous Abéokouta ? J'en viens. Il y a des palmes, du coton, des petits enfants noirs, et, sur la carte, c'est au nord de Logos, Niger. J'en viens. Une promenade ! Je vous en passe les péripéties. D'autant que, pour moi, Afrique-Pas-de-Calais, c'est la routine.

Au départ, nous étions... beaucoup. Je ne connaissais pas tout le monde. A vrai dire, seulement un couple avec lequel j'ai déjà fait un voyage. Ils habitent Lyon et me plaignaient d'aller « vers le froid ». Un peu avant Alger, j'ai retrouvé de vieilles connaissances. Nous avions bien des choses à nous dire et, à Roissy, nous avons fait une petite halte. Chaque année, le bruit est plus insupportable. Nous étions moins nombreux. Toujours cette idée que l'Île-de-France est la porte du pôle Nord. Il y avait quand même encore du monde sur Senlis.

Avant de rentrer à la maison, j'ai accompagné une famille jusqu'à Beauvais, où j'ai des cousins qui m'ont retenue pour casser une petite graine. C'est mignon chez eux, pas loin de la ville, une grande ferme, propre, où l'on mange bien. Mais j'avais hâte de retrouver mon chez moi. Le beau temps ne m'y attendait pas. C'est sans importance... Je vais le faire ! C'est mon travail. Au début, il sera assez triste, parce que je suis célibataire, mais d'ici une semaine, j'aurai mari et bientôt enfants. Alors, il y aura du soleil, je vous le dis ! Faites-moi confiance.

Bon. Je vous laisse. On se reverra. Vous connaissez mon adresse. J'habite le Pas-de-Calais et on m'appelle Chelidon Urbica... enfin, les savants m'appellent ainsi. Plus familièrement, on dit hirondelle.

P.-R. LECLERCO.

La nouvelle transhumance

Pour gagner « quatre sous espagnols », pour acheter encore quelques brebis, Anselme a conduit les camions de transhumance. Automne, printemps : saisons laborieuses. Qu'offre alors Anselme à Pascaline pour la consoler de ses nuits d'attente et des tâches menues mais innombrables qui pèsent tant quand on est seule ? Un voyage à bord de son camion-remorque. Vingt heures de bonheur pour Pascaline. Anselme, lui, est épuisé. Il y a si longtemps qu'il n'a pas dormi dans son lit : il a chargé et déchargé sous la pluie, il a roulé dans le brouillard et dans la neige ; dans la cabine, il a réchauffé les agneaux naissants et supporté les bergers ivres.

« Je tiendrai bien jusqu'à Valence, dit-il, puis fat tira... »

Il signifie par là qu'il abandonne toute volonté de dépassement, qu'il laisse jouter en lui les monstres de la fatigue et les champions de l'habitude.

Entre Valence et Grenoble, Anselme a renoncé ; il a garé le camion au fond d'un retard, il a couché son siège, allongé ses jambes sur le volant après

s'être enveloppé dans sa grosse veste.

« Non, Anselme », murmure Pascaline du fond de la couchette. A regret, il passe derrière les sièges et la rejoint dans le duvet.

« Je t'étouffe Nine, descends-toi un peu ! »

Elle a plongé dans un puits de chaleur et d'odeur. Il a fermé le duvet autour de ses épaules, il a fermé ses bras autour de ses épaules.

Elle étouffe mais délicieusement. Son genou s'est logé au creux chaud de son corps, et ses mains, se joignant, apprennent sa cambrure. Tout se fond, se confond...

Elle est petite contre lui, elle est cœur et graine ; enfouie, battante. Le monde autour d'eux déploie sa corolle : corolle de nuit, velours et bleu profond ; corolle de silence moirée de déchirures...

Un klaxon brutal traverse leur sommeil. Un autre transhumant sans doute. La fatigue noie question et réponse : « Qui était-ce ? »

CATHERINE ROUX.

Une si jolie petite place

Il était une fois au croisement des rues. Tout le monde les connaît, ces deux rues : étroites, comme partout dans la vieille ville, encaissées, fléurant le cuir devant le cordonnier et le pain chaud à l'autre bout. Les pavés d'autrefois quadrillent le goudron là où il est usé. Les façades en pierre claire, parfois ripolinées, se bousculent un peu de part et d'autre ; l'alignement — Dieu merci — est loin d'être impeccable. Les parcmètres, au contraire, ont été plantés avec la règle et le compas. Il faut « slalomer » sur l'étroit trottoir et, le matin, faire très attention en ouvrant ses contrevents.

Il était une fois une petite place baptisée place Emile-Pincetard, en mémoire d'un poète local. Le haut mur de l'ancien couvent la borde à l'est, tout frémissant de vigne vierge, et le jardin de l'institutrice penche sur elle son saule pleureur. Voici quelques années, les joueurs de boules s'y donnaient rendez-vous, les enfants y jouaient à la guerre et Popaul y rangeait les bicyclettes qu'il répare derrière une croisée à demi opaque. En été, une fois l'ombre venue, de vieilles dames installaient leurs pliants. Après la pluie, on sentait l'odeur de la terre.

Si petite soit-elle, une place permet à l'air de se renouve-

ler, à la lumière de jouer plus librement, à la ville de préserver un coin de campagne entre ses alvéoles. Même les chiens du quartier, la truffe saturée par les gaz d'échappement, savent ça. Les gens du conseil municipal, eux, ne savent plus. Chaque matin, ils comptent sur leurs doigts les mètres de stationnement qu'ils vont pouvoir dégager en obstruant un peu plus la ville. En conséquence de quoi, la place a aujourd'hui disparu. Elle est devenue parking plein à toute heure, avec bitume encerclant le pied des arbres. Les joueurs de boules s'en sont allés, les vieilles dames ont rangé leurs pliants, les automobilistes manœuvrent. Faute de pouvoir traverser, le piéton contourne.

Le dimanche à midi, passé l'heure de la messe et du marché, le parking Emile-Pincetard se vide ; restent une ou deux voitures oubliées. Alors, on peut se demander si le conseil municipal n'a pas eu une petite idée derrière la tête. Une petite idée culturelle. Toutes ces belles bandes blanches sur fond noir, ces rectangles, ces courbes, ces flèches, ces diagonales tracés et entretenus avec tant de soin : le voilà, l'art dans la cité ! Dommage qu'il n'y ait personne pour voir ça.

MICHEL REY.



Emmanuel Guidero Futuro

PHILIPPE COUSSONNEAU

RUPTURES

Au secours des foyers dissociés

La séparation, le divorce, ne se règlent pas par une procédure judiciaire. L'Association Foyers dissociés essaie d'amortir le choc et la douleur.

LILIANE DELWASSE

AVEC sa jupe à plis et sa coiffure sage, elle avait l'air de M^{me} Tout-le-Monde, soignée juste ce qu'il faut pour ne pas paraître négligée. Elle avait environ quarante ans, un âge où l'on a encore sucé avec le lait maternel l'idée que, pour une femme, l'essentiel c'est de réussir sa vie de famille. Le jour où son mari, cadre de maîtrise, lui a annoncé qu'il aimait une collègue de bureau et souhaitait pouvoir passer avec elle au moins deux soirs par semaine, tout s'est effondré. Accepter, c'était impensable. « Divorcer, comme ma famille me le conseille, bien sûr, mais on n'a pas fini de payer les traites du pavillon, et puis il y a les enfants. Il m'a dit que si je divorçais, c'était moi qui voulais, alors il ne donnerait pas un sou pour les enfants. Moi, j'ai jamais travaillé, je me suis toujours occupée des gamins et de la maison, j'ai pas d'argent à moi. » Qu'est-elle venue chercher à Foyers dissociés ? (1). Une écoute, des conseils. Pourquoi son mari, tout à coup ?... Est-ce vrai qu'elle n'aurait pas un sou pour les enfants ? Qui paiera le pavillon ? Qu'est-ce qu'il faut faire pour divorcer ? Et les meubles, et le chien ? Toute une vie bâtie jour après jour qui

s'écroule. L'avocat, lui, ne parle que pension, procédure, garde, visite ; les états d'âme, les regrets, les retours en arrière, ce n'est pas son problème. Pourtant, une histoire comme la sienne ça concerne tout son être, la maison, le compte en banque, les gosses, sa fierté humiliée, ses parents catastrophés. Xavier Friocourt, conseiller conjugal, directeur et fondateur (en 1973) de Foyers dissociés explique : « Une mésentente, une séparation mettent en cause toute l'existence matérielle et morale des intéressés. Or ceux qui prennent en charge un divorce et ses conséquences tronquent la personne et n'envisagent qu'un aspect de la question : l'avocat, les aspects juridiques ; le conseiller conjugal, les aspects psychologiques. Nous offrons une écoute qui permette de restituer l'intégralité d'une situation parce que nous combinons les deux. »

Éclairer les lanternes

Ni Jean Libmann (2), magistrat à la retraite et cofondateur de Foyers dissociés, ni René Laurent, ancien avocat, n'entreprennent ni ne suivent aucune procédure. Ils sont là pour éclairer les lanternes, pour permettre aux néophytes de s'y retrouver dans

les arcanes judiciaires. Ils expliquent à ce jeune homme de vingt-huit ans, dont la compagne de dix-sept ans vient de partir en lui laissant une lettre et leur bébé, les démarches à suivre pour se voir attribuer la garde légale en évitant que la maman ne puisse un jour revenir le réclamer. Et quel recours à cette jeune femme, lasse d'être battue, qui est retournée avec ses filles chez sa mère ? Lorsqu'elle est revenue chez elle, son mari avait démenagé tous les meubles et gardé les allocations familiales. Et celle-ci, hospitalisée pour dépression nerveuse après dix-huit mois de mariage, qui, à son retour, a trouvé la maison vendue et le mari envolé ? Des conseils juridiques, mais aussi six conseillers conjugaux sont à la disposition de ceux qui ont besoin de parler, de pleurer, de faire le point. Car il y a encore beaucoup de « paumés » du divorce. Non, tout le monde ne se sépare pas « bons copains », en se faisant la bise au bureau des conciliations et en allant prendre un pot à la sortie « pour fêter ça ». Ceux-là n'ont pas besoin de Foyers dissociés. L'association accueille ceux qui ne comprennent pas « comment on a pu en arriver là », ceux que l'écroulement de leur couple atteint au plus profond d'eux-même, ceux

qui ne peuvent imaginer de refaire leur vie autrement, ceux qui n'ont pas encore la force ou les ressources pour assumer la rupture. En 1973, il y eut trois cents consultations, en 1980, deux mille... Le taux de divortialité a doublé de 1965 à 1978, de dix divorces pour cent mariages, il est passé à 22 %. De plus en plus d'enfants sont concernés par l'évolution de la famille : de 5 % environ d'enfants illégitimes dans la famille traditionnelle, on passe à 30 % dans la famille en mutation, de 10 % d'enfants de foyers séparés, on passe à 20 % (3).

De plus en plus de « clients », d'autant que la solitude est toujours mal vécue dans une société où les médias et la publicité exhalent la nécessité de vivre en couple et les joies pétillantes d'une famille unie.

Les névrosés, les immatures sont légion. « Curieusement, il y a de plus en plus d'adultes infantiles, perdus, qui appellent au secours, comme s'ils n'avaient jamais appris à se prendre en charge, à assumer, qui attendent tout des autres, qu'on les prenne par la main et qu'on résolve leurs problèmes à leur place », note Xavier Friocourt. Ils demandent « que faire ? », « suis-je normal ? » Envahissante norme ! On veut ressembler au couple des magazines, du cinéma, au couple parfait, souriant, deux enfants, cuisine intégrée. Si on ne se sent pas conforme au modèle, c'est le doute qui s'insinue tout doucement et ronge jusqu'à l'os, jusqu'à dénuder les plaies et les incertitudes secrètes de chacun.

« On était de gauche, libérés de tout, et maintenant je me rends compte que je suis jaloux. Suis-je normal ? » « Mon mari me battait, je suis partie, à présent je le regrette, je voudrais retourner auprès de lui, je n'ose pas lui avouer. » « J'ai cinquante ans, ma femme m'a quitté il y a deux ans. Pouvez-vous me la retrouver et la persuader de revenir ? » « Mon mari m'oblige à avorter chaque fois que je suis enceinte, il dit qu'il ne veut pas d'enfant parce que je ne pourrais pas m'occuper de lui comme avant, je serais moins disponible, il ne veut pas non plus que je prenne la pilule. Que faire ? » Des laissés-pour-compte de la société ? Dans ces appels au secours, un émane d'un agrégé et un autre d'un médecin...

Les entretiens durent en moyenne une heure. Une participation aux frais est fixée par les personnes elles-mêmes, selon leurs revenus, dans une fourchette allant de 30 F à 150 F. « Nous ne sommes pas des assistés, nous tenons à payer selon nos moyens, affirme une jeune femme, secrétaire, qui a tenu à donner 100 F. Le prix de mon coiffeur. Même quand j'ai eu le cœur très gros, je n'ai jamais voulu parler à mon coiffeur. J'aime mieux me faire mon brushing toute seule cette semaine et raconter mes problèmes à quelqu'un qui ne me dira pas : « Ah, ma pauvre, que voulez-vous, c'est la vie, on n'y peut rien ! »

La majorité vient, une fois, pour un entretien unique, certains souhaitent une série de consultations. Un prix est alors décidé en accord avec l'intéressé. « Il faut que tous puissent accéder jusqu'à nous. Il ne faut pas non plus que ce soit gratuit, car alors les gens n'auraient pas la volonté d'aboutir à un résultat », raconte une conseillère conjugale.

Et les 20 % qui prennent un rendez-vous par téléphone et qui ne viennent pas ? Ils sont tellement déboussolés qu'ils sont incapables de programmer un rendez-vous quelques jours à l'avance. Ou bien, au dernier moment, ils n'ont pas osé venir. Peut-être des farceurs ? Non, comme à tous les S.O.S., on ne téléphone pas par hasard à Foyers dissociés. Mais, parfois, on n'arrive pas à tourner les chiffres du cadran jusqu'au bout.

(1) Foyers dissociés 9, rue Guénégaud, Paris-VI. Tél. 329-77-19, tous les jours de 14 h à 18 h. Une antenne régionale à Caen 18, rue Guillaume-le-Conquérant. Tél. (31) 76-21-80.
(2) Auteur du *Nouveau divorce*, éditions Casterman, 1977.
(3) « L'enfant et la famille dans les pays de l'O.C.D.E. », Hervé le Bras, O.C.D.E. 1979.



AFRIQUE DU SUD

Puritanisme et apartheid au jour le jour

« L'Afrique du Sud change », entend-on dire surtout à l'étranger. C'est vrai, le discours officiel a évolué. Et, dans certains milieux blancs, anglophones et afrikaners, on commence en privé à se sentir un peu honteux du système. Mais les scènes de la vie quotidienne de Johannesburg au Cap demeurent marquées par un puritanisme victorien et la froide violence de l'apartheid.

PATRICE CLAUDE

JOHANNESBURG, février 1981. — André Le Roux du Toit, un poète afrikaner aux ascendants gaulois, comparait devant un juge de la ville de l'or. Il a écrit une satire « ignoble et offensante » d'un verset du Grand Livre. Le poète, qui cherchait surtout à railler l'amour du rand (la monnaie sud-africaine) de ses contemporains, mettait Dieu, revenu sur terre, dans la peau d'un heureux gagnant de la Loterie nationale. L'œuvre impie et la revue qui l'abritait ont été interdites. Comme le sont chaque mois des dizaines de livres, des centaines d'études, des posters, des t-shirts, des films et des magazines qui ont eu l'idée « révolutionnaire » d'aborder la résistance noire, le communisme ou le sexe.

En Afrique du Sud, on ne badine ni avec Marx ni avec Jésus, encore moins avec Jésus. Le 7 avril, à Johannesburg, c'est la fête du Rand Show, vaste foire internationale poussièreuse où l'on va faire un tour en famille, histoire de savoir ce qui se passe dans le monde. Un sculpteur allemand, Kurt Lossgott, a été invité à présenter ses œuvres. Parmi elles, une superbe croix de fer sur laquelle l'artiste a crucifié le squelette d'un cochon. Kurt Lossgott a, bien entendu, été sommé de retirer sa cochonnerie « blasphématoire ». Les Allemands de Berlin et de Francfort, qui ont, paraît-il, acclamé l'œuvre du maître, sont des impies.

Les Afrikaners, eux, respectent la religion, avant même l'apartheid. D'ailleurs, 90 % des Blancs sont bons chrétiens et ardents pratiquants. Matin et soir, radio et télévision nationale diffusent des sermons. Le dimanche, aucune activité commerciale n'est tolérée. Les magasins, les cinémas, les théâtres et les discothèques sont fermés. On ne s'amuse pas le jour du Seigneur. Mais on peut boire et frissonner en privé. Les loueurs de films vidéo, ouverts le dimanche sur autorisation spéciale, se font de petites fortunes. Ceux qui ont les moyens et les contacts peuvent même trouver au marché noir quelques bons vieux pornos bien gras qu'on se projette entre amis.

Pudeur

Pretoria, novembre 1980. — Un publicitaire a l'idée d'utiliser le David de Michel-Ange pour une campagne de papiers peints. Pourquoi pas ? En Afrique du Sud, à la télé, on utilise bien les femmes noires pour vendre de l'encaustique — « Oh ! merci à la madame, avec Beurk mon travail est plus facile ». Bref, on rédige les messages radio, on imprime les affiches, on envoie les photomontages aux journaux. Tout est prêt, la fusée Michel-Ange va décoller. Mais un obscur fonctionnaire, dûment paté, découvre le projet. Décision administrative. « Vous ne pouvez pas faire ça, pensez aux enfants ». Pour éviter de mettre la clé sous la porte, notre publicitaire dut habiller le beau David d'un mini-slip noir.

Mlle Aimée Kruger, pulpeuse petite blonde boer, au début du même mois, dans la même ville, s'est fait expulser de la piscine centrale. Motif : le soutien-gorge

de la joyeuse naïade était resté au vestiaire. Aimée Kruger se souviendra longtemps de l'incident. A trois ans (deux plus un) on a de la mémoire. Seuls, les gosses noirs dans des endroits qui leur sont attribués ont droit — suprême dérision — au bronzage intégral, parce que « eux, vous comprenez, ce n'est pas pareil, c'est leur coutume ». Vive la différence !

La chair n'est tolérée que si elle est noire. Ou rouge, bien saignant : « La violence n'est-ce pas, est inhérente à notre société ». Par contre, tout ce qui ressemble au galbe d'un sein blanc, sur les plages, la pellicule ou le papier, est inmanquablement pourchassé.

Le nudisme est évidemment interdit et les petits malins qui s'y risquent tous les week-ends sur une certaine plage du Cap s'exposent, outre la brûlure des coups de soleil, à de lourdes amendes distribuées à la pelle par des constables, tenue camouflée et rangers, qui lancent périodiquement des raids sur les « endroits de débauche ». Il existe pourtant exactement 100 mètres de sable réservés aux adorateurs de Ra. A Sea-Point, au Cap, sur une longue plage de 2 kilomètres, on a dressé entre vagues et ville un mur de béton haut comme trois piliers Springboks, derrière lequel « les personnes blanches du sexe masculin âgées d'au moins dix-huit ans » sont autorisées à montrer leur anatomie.

Des charters entiers de cadres, de fonctionnaires, d'hommes d'affaires et même d'ouvriers s'envolent chaque fin de semaine des plus grandes villes du pays vers ces « nids du vice » qu'on leur a spécialement construits à l'étranger — dans les homelands pseudo-indépendants réservés aux ethnies noires (1). Entre deux sermons, la radio clame à longueur d'antenne les « fastes existants de Sun-City » au Bophuthatswana. Dans cette « cité du soleil », mini-ilot de luxe sur un océan de misère, on a bâti un complexe hôtelier, le « Las Vegas d'Afrique », où l'on trouve tout. Les « brigades cochonnes du week-end », comme dit un journaliste local, viennent s'y livrer à tous les plaisirs interdits chez eux. Ici, fini l'apartheid et la censure. On peut voir des milliers de Blancs patienter des heures, bière en main, devant le ciné porno. Ici, les puristes puritains de Johannesburg s'offrent pour quelques pièces dorées les plus belles « jungle girls » d'Afrique. Ici, le paysan du Transvaal peut flamber sur les tapis verts et jouer avec les manettes à sous sans risquer l'embastillement. D'ailleurs, « les hôtels et les jeux constituent une part essentielle des revenus des homelands ». Cela n'empêche pas leurs populations de tomber comme des mouches à cause de la malnutrition et des pestes tropicales qui l'accom-

(1) Homelands et Bantoustans sont une même et seule chose. Ces deux mots désignent les foyers tribaux. Chaque Noir, selon son appartenance ethnique ou tribale, doit être citoyen d'un de ces foyers. Pretoria a déjà donné l'indépendance à trois d'entre eux : le Transkei, le Bophuthatswana et le Venda. Aucun autre pays que l'Afrique du Sud ne reconnaît cette « indépendance », d'ailleurs quasiment inexistant dans la pratique.

pagnent, mais c'est une autre histoire...

Durban, Noël 1980. — On se demande pourquoi les Indiens ont choisi de vivre dans cette ville. Il y fait chaud et humide, c'est un des rares endroits du pays où sévit un vrai climat tropical. En cette belle matinée de la Nativité, des centaines de familles sont venues faire trempette dans les vagues tièdes de l'océan Indien. C'est la fête, on boit un peu, on fait de la musique, les enfants hurlent, on s'éclate. Soudain, surgit la maréchaussée. Démarche martiale, les tuniques bleues s'approchent des fêtards. « Dégagez ! Ici, c'est réservé aux Blancs ! Vous ne savez pas lire ? » A Durban, cité estivale où vivent 60 % des Indiens du pays, les enfants de Gandhi, qui a lui-même longtemps vécu ici, ont rebaptisé la grande bleue l'« Océan européen ». Comme à Port-Elizabeth, East-London ou Le Cap, les plus belles plages, les mieux situées, sont interdites aux chiens et aux non-Blancs. Au début avril, au Cap, M. M. Wasfield Brown frivole avec son fils de cinq ans une plage réservée aux hommes vêtus du nord. Mme Brown a été condamnée à 20 rands d'amende. « Nous les vaincrons sur les plages », disait Churchill en parlant d'autres gens...

La zone « grise »

Pretoria, janvier 1981. — Pour la première fois, deux restaurants n'ayant pas la qualification « internationale » reçoivent l'autorisation d'ouvrir leurs tables à toutes les races. Bien. A Johannesburg et au Cap, plus cosmopolites, il en existe déjà plusieurs dizaines, mais la majorité, l'immense majorité des débits de boisson et des restaurants du pays demeurent classifiés, noir ou blanc.

Le 20 février 1981, une célèbre discothèque du Cap située dans une « zone grise » (où Noirs et Blancs cohabitent sans se mélangier) reçoit l'ordre d'interdire l'entrée aux Blancs. Il y a trop de « coloured » ; et puis le patron, M. Anwar Ismail est un Indien. Pour s'en sortir et éviter d'avoir un « officier contrôleur des races », à sa porte, M. Ismail s'est offert une belle page dans les journaux locaux : « Membres de la communauté blanche, sachez que nous, les Noirs, nous détestons autant l'apartheid pratiqué contre nous que celui qu'on nous oblige à appliquer à votre endroit. Mais évitez-nous des ennuis, ne venez plus au club, merci ! »

M. Pietro Cassani, un Napolitain, propriétaire d'un excellent restaurant, « La Fiesta », à Benoni, se voit enfin attribuer la licence qui va lui permettre de faire la cuisine pour toutes les races qui ont les moyens de s'offrir sa table. Il court au bureau local de l'administration. Là, déception, il devra, s'il veut son permis, faire construire de nouvelles « toilettes pour les non-Blancs » et séparer sa salle en deux comme un damier : « Ce soir, je joue avec les blancs, tu prends les noirs ».

Une trentaine de journalistes sud-africains invités par la société Ford-Afrique du Sud font la fête dans un grand hôtel de Johannesburg, le Rand internatio-

nal. Après les libations, les invités grimpent à l'étage supérieur au club disco « Raffles », la plus grande chaîne de discothèques du pays. Avec eux, trois Noirs du service de relations publiques de la firme. Blanc, mais compréhensif, le directeur du Rand, qui n'a pas la licence internationale, autorise « exceptionnellement » les Africains à entrer, mais il y met une condition : « Surtout qu'ils ne dansent pas ». Comme un seul homme, les trente invités et les cinq inviteurs se sont levés et ont pris la porte. Ce qui prouve qu'il y a des gens bien en Afrique du Sud.

William

Johannesburg, mars 1981. — William Ramapuputha est garçon de café depuis quinze ans à Johannesburg. Avec les pourboires, en travaillant quinze heures par jour, il se fait dans les 150 rands par mois (environ 900 francs), ce qui n'est pas beaucoup si l'on sait que 1 litre de lait vaut 1/2 rand et 1 kilo de viande de bœuf 4 rands. Quand une usine d'automobiles lui propose 200 rands par mois pour quarante-cinq heures par semaine, il rend son tablier. William est allé se mettre en règle avec les autorités. Étranger sur la terre où, lui et bon nombre de ses ancêtres ont vu le jour, William n'est pas autorisé à changer d'emploi ni de catégorie sans se faire enregistrer. Contrairement à ce qu'il croyait, il n'est pas non plus qualifié pour habiter de façon permanente dans la cité noire de Soweto, située en zone urbaine blanche. D'accord, la loi prévoit que tout employé noir qui a travaillé dix ans de suite pour le même patron, ou quinze ans dans la même ville, peut bénéficier d'un permis de résidence permanente dans la cité d'à côté. Mais voilà, citoyen d'un Homeland « indépendant » où il n'a jamais mis les pieds de sa vie, mais qu'on lui a attribué en fonction de la langue qu'il parle, William recevait chaque année un permis de travail de dix mois. Censé rester au moins un mois par an dans sa tribu, il ne peut prétendre avoir « continuellement » travaillé pour le même employeur pendant quinze ans. Astucieux en diable, non ? Bref, « travailleur contractuel », William n'avait pas non plus le droit de vivre avec sa femme et ses trois gosses dans les deux-pièces sans électricité qu'il occupait à Soweto-la-Noire. Tous les cinq ont reçu un délai de soixant-douze heures pour aller s'installer dans un bantoustan voisin (1).

Tous les jours, des Noirs se font ainsi chasser du pays sans que cela pose problème. La scène de l'expulsion aurait pu se passer à Johannesburg même, « white by night » puisque les Noirs sont encouragés à y travailler le jour et à rentrer dans leurs clapiers la nuit. Elle aurait pu concerner Elizabeth Thokdane (vingt-quatre ans) qui avait réussi, comme des centaines d'autres, à louer un grenier en ville blanche à côté de son travail, avec la complicité d'un Blanc qui signait les papiers à sa place. Elizabeth et Willem — oui, Afrikaner — ont payé chacun 200 rands d'amende (ou trois mois à l'ombre). La femme a, bien entendu, été expulsée.

Quelques statistiques pour bien fixer les idées. En 1980, 81 000 Noirs ont été arrêtés pour violation des règles sacrées de l'apartheid. Certains n'avaient pas leur « passbook » en règle, d'autres étaient restés plus de soixante-douze heures en zone urbaine blanche (il n'y en a pas de noir) sans autorisation, etc. Depuis 1948, année bénie où les descendants des Boers ont pris le pouvoir, douze millions et demi de Noirs ont été mis à l'ombre pour une heure, six mois ou dix ans.

Un universitaire du Cap, le professeur Savage, a fait une savante étude pour calculer le coût de cette seule partie visible de l'apartheid (112 millions de rands par an). Depuis 1970, environ 350 000 Noirs vivant sur le territoire sud-africain, le leur, ont été reconduits par camions, par trains ou à pied dans des bantoustans tout neufs.

On n'avait plus besoin de leurs services en « terre blanche ».

(Lire la suite page VIII.)

REFLETS DU MONDE

ООПРАВДА

Un faste exagéré

La commission de contrôle du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. a eu à connaître d'une affaire scandaleuse concernant d'étranges parties de chasse organisées en Yakoutie, en Sibirie orientale.

Selon la Pravda, c'est un véritable braconnage, et non pas une chasse, qui fut organisée dans la région de Tompon en l'honneur de personnages moscovites en visite dans la région : le président du syndicat des Travailleurs de l'industrie charbonnière et un chef de section du même syndicat. Ce fut le 1^{er} secrétaire local du parti qui se chargea de l'organisation de la chasse à laquelle prirent part également les petits potentats locaux.

Ainsi, sous prétexte d'inspecter des travaux forestiers, il se procura un hélicoptère de l'aviation civile en indiquant de faux noms de passagers. Et c'est à partir de l'hélicoptère que furent tués deux ours et un élan, dont les participants se partagèrent la viande. De plus, pour pouvoir justifier la chasse à l'élan, le secrétaire local du parti antidota un document et, de plus, tenta de faire pression sur un inspecteur des chasses, qui dénonça la fraude et estima les dommages causés à l'Etat à près de 24 000 francs.

Le mauvais secrétaire a été chassé du parti, de même que six principaux fautifs de ce braconnage. Et, de surcroît, ils devront comparaître en justice.

LA LIBRE BELGIQUE

Des pêcheurs heureux

Le quotidien belge La Libre Belgique raconte qu'au Japon « un pêcheur de cinquante et un ans, son fils et son frère, sont devenus légalement propriétaires de 46 kilos d'or. Ils ont trouvé le fabuleux trésor, qui représente aux cours actuels une valeur de près de 28 millions de FB, (environ 4 millions de francs), en pleine mer, le 3 mai 1978. Les lingots

voguaient au fil de l'eau, fixés à des chambres à air. La police pense que l'or appartenait à des trafiquants qui l'avaient introduit en fraude, probablement de Corée du Sud, qui n'est distante que de 200 kilomètres. Comme le veut la loi, les propriétaires du trésor disposaient d'un délai de trois ans pour revendiquer leurs droits ».

LISTY

C'est l'initiative personnelle qui manque le plus

« LISTY », organe de l'opposition socialiste tchécoslovaque édité à Rome, relate que « l'hebdomadaire économique du comité central du P.C. tchécoslovaque « Hospodarské Noviny », alerté par le fait qu'il recevait de moins en moins de rapports sur l'exécution avancée des objectifs du plan, a fait une enquête axée sur l'initiative personnelle dans le travail, ou plus exactement sur les « obstacles les plus importants à la mise en pratique d'une initiative personnelle, engagée et non-formaliste ». L'enquête est intéressante parce qu'aucune des personnalités interrogées n'a essayé de mentionner les raisons profondes de cet état de choses, qu'ils jugent pourtant tous négatif (...). « Hospodarské Noviny » écrit notamment : « Cela paraît incroyable de les entendre (...) parler d'irresponsabilité et d'incapacité, d'envie, de survivances du passé, de doutes et même de cas de peur et de lâcheté qui freinent la mise en pratique de l'initiative personnelle. »

de matières premières qui fait stopper les machines, etc. Ensuite, le système égalitaire de rémunération : l'indifférence des travailleurs naît du fait que ceux qui travaillent beaucoup et bien ne sont pas davantage payés que ceux qui ne font pas grand-chose. Enfin, la centralisation, la bureaucratie et le formalisme : on considère comme plus important de prendre beaucoup d'engagements pour remplir le plan plutôt que de s'interroger sur l'apport concret ainsi réalisés ; il y a une trop grande quantité de règlements et de décrets contradictoires (...). Il y a peu de possibilités de prendre des décisions sur quoi que ce soit sur les lieux de travail (...). L'incompétence professionnelle, l'indifférence bureaucratique, l'arrogance, l'alibisme (...) quand les gens travaillent à une tâche dont ils ne sont pas persuadés qu'elle a un sens, on ne saurait s'attendre à des initiatives individuelles (...), plus l'indifférence à l'égard de tout ce qui se passe dans notre société (...).

« LISTY » relève dans l'énumération des principaux « obstacles » faite par les personnes interrogées à l'hebdomadaire du P.C. tchécoslovaque : « Tout d'abord, le manque de matériel et le comportement des fournisseurs : l'impossibilité d'assurer à temps et régulièrement la livraison du matériel et des pièces de rechange, les livraisons irrégulières de produits semi-finis, le manque

Si on y ajoutait la corruption et la concussion, ce serait la liste des doléances qui, en Pologne, a fait naître le syndicat Solidarité. Mais, en Tchécoslovaquie, il y a fort à parier que si une enquête était faite dans un an elle donnerait la même résultat, tant les autorités répugnent à changer quoi que ce soit dans leur comportement et leur politique.

DER SPIEGEL

Rien à faire pour la belle blonde !

« La malade est élégante, attirante, charmante et séduisante », raconte le magazine ouest-allemand DER SPIEGEL. « En parlant avec le médecin, elle émaille ses propos du jargon psychologique. Mais, quel que soit le diagnostic auquel le médecin parvient (anxiété, dépression ou hystérie), et quoi qu'il essaie de faire pour la soigner, rien ne réussit. Ces échecs thérapeutiques, ont

constaté des scientifiques australiens, ont couramment la même raison. La patiente souffre du « syndrome de la blonde idiote » : grâce à son apparence, elle a pénétré dans un monde brillant, où elle se sent constamment dépassée sur le plan intellectuel. Sur les seize jolis cobayes examinés par les Australiens, il a été constaté que le Q.I. dépassait à peine celui de la débilité mentale. »

POLOGNE

La balade des juges

Les juges polonais parcourent le pays pour discuter avec leurs compatriotes et, depuis peu, avec le pouvoir d'une réforme de la justice sur certains points exemplaire.

CATHERINE KONRAD

MAIS quel souffle les fait courir ainsi ? Par dizaines, par centaines, toujours sereins mais résolus, les juges polonais quittent leur siège pour parcourir le pays, un gros cahier de revendications sous le bras et le badge de Solidarité sur la poitrine. Dans les bureaux, les usines, les locaux mi-salon de thé mi-sacristie, partout où Solidarité croît et se multiplie ; ils s'expliquent. Ils disent comment ils ont violé le droit malgré eux et ce qu'ils veulent changer dans la justice.

Les ouvriers, les paysans, les employés, en débattent avec eux. Longues discussions ponctuées de plaisanteries sur les Russes, d'éclats de rire ; c'est le rite avec les visiteurs qui défilent chez eux depuis six mois : écrivains, professeurs, syndicalistes étrangers, experts en tout genre.

Mais personne n'ignore que « la justice, c'est le gouvernement », et personne ne sait quel est le résultat de la rencontre. En 1945, du droit pénal polonais, traditionnellement libéral, et de l'ordre soviétique.

Le problème : retrouver une justice rendue au nom du peuple polonais sans effrayer le Grand Frère. Mais comment faire ?

Dès 1976, après les émeutes ouvrières et la répression qui s'ensuivit, le Comité de défense des ouvriers, le KOR, apporte aux ouvriers une aide matérielle et juridique. Son action et le soutien populaire qu'elle entraîne obligent le pouvoir, pour la première fois dans un Etat communiste, à respecter un minimum de légalité.

L'alcoolisme

1981 : pour 90 %, le personnel du ministère de la justice adhère au nouveau syndicat Solidarité. Les juges distribuent des brochures détaillant ce que doivent faire les personnes arrêtées et un petit inventaire des droits violés par les cours. Mais leur projet est beaucoup plus ambitieux : une réforme complète de la justice pénale, au total pas moins de

mille deux cents revendications.

En décembre 1980, ils vont les négocier au ministère. Les grèves s'étendent, le ministre de la justice, pris de court, signe alors la majorité des dispositions proposées. Ce jour-là, Lech Walesa donne le premier coup de frein aux mouvements sociaux. Fort de ce pseudo-reversement, le ministre récupère tous les textes, vole la bande magnétique témoin des discussions : plus de traces.

Mais le débat n'est pas clos. Le changement d'équipe gouvernementale intervenu en février laisse présager une reprise du dialogue. Plus ouvert à de réelles négociations, le pouvoir actuel élabore de son côté un nouveau code pénal. Chacun veut donc réformer la justice.

Est-ce à cause d'une montée inquiétante de la criminalité, du laxisme des juges ou d'un sentiment croissant d'insécurité ?

« Au contraire, répond un juge, la population ressent plutôt un sentiment légèrement étouffant de sécurité, de surprotection : les peines prononcées sont beaucoup trop lourdes et sans incidence sur l'évolution de la criminalité. » Unitaire, voire unanimiste, la Pologne l'est jusque dans sa délinquance. Criminalité diffuse, sans régions ni catégories sociales plus particulièrement touchées. La société se caractérise par une pauvreté quasi générale. Les minorités ethniques, culturelles et religieuses ont disparu. Rien ne perturbe la cohésion nationale. La délinquance s'est faite à l'image du régime, démocratique et populaire, sans distinction entre des milieux criminels et la société des honnêtes gens... Le grand banditisme organisé est pratiquement inconnu en Pologne.

Cette situation est-elle le résultat de deux siècles d'histoire marqués par des invasions qui ont renforcé le tabou de la violence et du meurtre entre Polonais ? Est-elle due plus simplement à la rareté des armes à feu ? « Certes, concède un professeur de criminologie, mais la principale raison, c'est qu'il existe une mafia forte et bien organisée : les autorités. Dans les pays occidentaux, l'Etat n'assure qu'une partie de

l'administration de la vie sociale. Le libéralisme laisse place à une frange para-étatique plus ou moins liée, officieusement, au pouvoir qui organise et contrôle tous les trafics : drogue, devises, armes, etc. Dans l'Etat socialiste, ce sont les autorités qui gèrent tout ce secteur de façon monopolistique, en particulier celui des devises et de l'alcool. Ce « milieu » est beaucoup trop puissant pour tolérer une concurrence. »

L'alcoolisme est incontestablement le facteur le plus criminogène pour la société et le plus rentable pour l'Etat. La Pologne produit et vend pour 170 milliards de zlotys d'alcool par an, ce qui correspond à une consommation moyenne de 8 litres d'alcool pur par habitant. La majorité des infractions violentes sont commises en état d'ivresse (coups et blessures et surtout viols) ou pour se procurer de l'alcool. Pour ces délits, les cours appellent sans cesse à une sévérité accrue. Un juge affirme que leur « rôle est d'organiser le racket au profit de l'Etat. Celui-ci encaisse un revenu supplémentaire de 1,5 milliard de zlotys par an grâce aux amendes. »

Mais quelles sont les mesures prises pour stopper le fléau de l'alcoolisme ? Très peu de cures de désintoxication peuvent être suivies, faute de place dans les hôpitaux. Il existe surtout des établissements spéciaux qui reçoivent pour une nuit ceux que la police ramasse ivres sur la voie publique. Les ravages de l'alcool supplantent de loin ceux des drogues, dures ou douces, dont la consommation est libre. Quasiement pas de toxicomanes ni de trafiquants : l'alcool est seul maître à bord des dérives polonaises. En s'attaquant à l'alcoolisme, les membres de Solidarité agissent moins par moralisme que pour briser l'arme économique et politique du pouvoir communiste.

La résignation et la passivité ont diminué ; la consommation d'alcool et la délinquance qui l'accompagne également.

Marché noir

Seconde situation génératrice de criminalité : la nécessité pour la majorité des Polonais de trouver l'« argent additionnel », en dollars ou en zlotys, indispensable pour vivre. Les Polonais ne sont pas censés obtenir des devises mais sont obligés d'en dépenser. Ils peuvent même posséder un compte en dollars dans une banque d'Etat. Alors, ils se débrouillent.

Cause et conséquence de cette situation, une partie importante des marchandises se vendent au marché noir avant de parvenir dans les magasins. Les produits sont rares et très chers. Marché noir, trafics divers et corruption générale constituent des impératifs de survie économique.

Les membres de l'opposition et les ouvriers grévistes forment une catégorie particulière de délinquants. Les poursuites ou la longueur des peines et leur exécution dépendent en réalité de la pression sociale, du rapport de force entre le pouvoir et la société.

Un projet de loi similaire aux dispositions soviétiques sur l'internement des dissidents avait été déposé sous M. Gierek. Mais les velléités d'utiliser la psychiatrie à des fins politiques se sont toujours heurtées à la résistance des médecins polonais. La Diète elle-même a repoussé le projet.

Les juges en tournée dans le pays retrouvent donc les traditions libérales demeurées vivantes. Porté par les aspirations sociales et pour répondre « à l'état tragique de la justice dans ce pays » que constatait déjà le KOR en 1977, l'ensemble de leur cahier de revendications s'articule en fait autour de trois grands axes.

Les prisons bondées

Le premier, c'est l'allègement général des peines : trop de gens croissent depuis trop longtemps en prison pour des infractions mineures. Les geôles polonaises renferment plus de cent mille détenus pour une population de 34 millions d'habitants. L'encombrement pén-

tentiaire est tel que, de même qu'on fait la queue devant les magasins, on doit attendre qu'une place se libère dans une prison si l'on est condamné à une peine de moins de trois ans. Cette attente, qui peut être longue, constitue une peine supplémentaire tout à fait illégale. Le futur prisonnier ne peut ni travailler ni quitter son domicile, il doit seulement aller pointer.

Un juge se déclare lui-même prisonnier de la récidive : lors d'un second jugement pour une infraction semblable, il n'a d'autre choix que de distribuer d'office une peine augmentée du double ou du triple. Aujourd'hui, les magistrats exigent d'être seuls juges des sanctions à appliquer.

« Si pouvoir et société sont séparés, commente un juge, si la population ne participe pas à la vie publique, la criminalité a toujours tendance à augmenter. Le pouvoir y répond par un renforcement de la répression et du contrôle des magistrats. Méfiance envers la société, méfiance envers les juges, c'est un engrenage dangereux, prélude d'une rupture. »

Pour désengorger les prisons, les juges de Solidarité préconisent un nivellement par le bas des sanctions et une redéfinition des infractions. Jusqu'à présent, le vol de biens étatiques est passible d'une peine comprise entre cinq ans de prison et la pendaison. Le vol privé n'encourt quant à lui qu'un maximum de cinq ans. L'acte est le même, et, précise un juge, le système de la propriété socialiste suscite le sentiment que tout est à personne et à tout le monde. Par exemple, un ouvrier qui assiste à un gaspillage se sent parfaitement en droit d'emporter un outil chez lui. Il n'a pas l'impression de commettre un acte criminel qui peut lui valoir de si lourdes peines. « Cependant, insiste le juge, il ne faut pas seulement réduire les peines en général, il faut également délimiter précisément le contenu de certaines infractions contre l'Etat. Que peut-on faire, en effet, lorsqu'on est résident et qu'un texte sanctionne de deux ans minimum et de la mort au maximum celui qui « provoque une agitation ou une atmosphère de mécontentement général et rend difficile le fonctionnement normal des établissements et des institutions ? »

Autre sujet d'insatisfaction : les peines de prison prononcées par les collèges répressifs. Tribunaux municipaux formés uniquement de jurés populaires élus, ces collèges statuent sur les petits délits : infractions routières, alcoolisme, etc., ils prononcent sept cent mille condamnations par an. Des peines de substitution de travail social peuvent être imposées

à la place d'amendes d'un montant d'une fois et demi le salaire moyen ou d'emprisonnement de trois mois. En réalité, les peines de prison ne sont prononcées que dans 2 % des cas, ce qui concerne tout de même dix mille personnes.

Même si 70 % des jugements de ces collèges sont contraires au droit, ils restent relativement populaires. Dépourvus du droit d'emprisonner, ils ne seront plus dangereux. Les magistrats de Solidarité insistent sur le principe que seuls des juges professionnels devraient pouvoir ordonner des peines privatives de liberté.

Indépendance

Le deuxième point de la réforme concerne plus personnellement les magistrats : il s'agit de l'indépendance des juges face au pouvoir politique. Garantie par la Constitution comme dans toute démocratie, y compris populaire, elle trouve sa limite dans la sélection opérée par le premier secrétaire de la cellule du tribunal.

Dans le cas où un magistrat présente des signes de laxisme ou s'il contredit les volontés implicites du gouvernement, le président de la cour peut le muter dans un tribunal fiscal ou familial ou dans une région montagnaise. Evidemment, la carrière de celui qui se distingue connaît une évolution excessivement lente. Mais peuvent-ils être exclus de la magistrature ? « Jamais, précise un magistrat. Il y a les recours à la cour d'appel. »

Ma question à l'air de surprendre. « Nous n'en sommes tout de même pas là », semblent-ils sous-entendre. « Ce sont des motifs disciplinaires qui provoquent les exclusions. Comme celle, il y a deux ans, d'un magistrat coupable d'avoir introduit en Pologne un livre interdit de Czeslaw Milosz. » Depuis, Milosz a reçu le prix Nobel et est édité officiellement.

Pour les juges de Solidarité, la seule garantie d'une indépendance effective est l'élection des présidents de cour par l'ensemble des juges soumis à leur autorité hiérarchique. C'est ce qu'ils exigent dans leur projet de réforme.

Les garanties des citoyens face au pouvoir de la police et du procureur constituent le troisième axe du projet. Actuellement, les poursuites pénales commencent par un passage à tabac dans le commissariat. Plusieurs décès inexplicables ont été signalés au KOR. A l'issue d'une garde à vue de quarante-huit heures, le procureur décide seul d'inculper, d'emprisonner et d'instruire. L'accusation et l'instruction, confondues, sont entièrement et exclusivement entre les mains du ministère public et de la police. Aussi paraît-il indispensable

aux magistrats de Solidarité que l'instruction soit confiée à un juge et que la présence d'un avocat soit obligatoire dès le début de cette phase décisive du procès pénal.

Actuellement, l'avocat n'intervient qu'au moment de l'audience judiciaire. Coincé entre le procureur et le juge, dévalorisé par des honoraires tarifés et dérisoires, jusqu'ici peu organisés, ces empêchements de tourner en rond de toute justice étatique sont les plus désabusés des Polonais.

Il est impossible de parler de justice pénale sans être confronté à la peine de mort. En l'absence de statistiques officielles, on évalue à une quinzaine par an les condamnations à la pendaison. Les victimes sont des auteurs de crimes multiples ou particulièrement cruels, parmi lesquels des cas pathologiques relevant de la psychiatrie : l'exécution capitale comme une sorte d'anti-psychiatrie radicale...

« La thèse abolitionniste, répandue surtout parmi les intellectuels, est peu populaire en Pologne », constate un juge. Le projet de réforme ne prévoit pas la suppression de la peine de mort. Il envisage seulement de la faire disparaître pour les infractions économiques et le banditisme armé.

La Pologne d'aujourd'hui ne vit pas une révolution telle qu'en rêve la tradition politique occidentale. L'opposition, légaliste, arrache des points au pouvoir tout en voulant maintenir l'autorité de ce dernier. Les ouvriers veulent faire grève et se syndiquer. L'exercice du pouvoir politique, ce n'est pas leur affaire. Les paysans prétendent nourrir tous les Polonais avec leur terre.

Et les juges ne demandent que de rendre la justice en respectant le droit. Sur la ligne de faille entre pouvoir et société, la majorité des magistrats se solidarisent avec cette dernière afin que les Polonais puissent « vivre et travailler au pays » avec leur tradition, leur culture, leur religion, leur nationalisme et leur patriotisme. Cette écrasante majorité, minorisée par un pouvoir qui voudrait l'ignorer, redonne un sens et une dynamique à de vieux mots usés, elle veut que les choses correspondent aux noms qu'elles portent : elle exige une vraie démocratie, vraiment populaire, vraiment socialiste et vraiment polonaise.

« Nous voulons juste un peu moins de sécurité et un peu plus de liberté », dit un enseignant. Des priorités qui troublent : en France, on semble renoncer aux libertés pour un peu plus de sécurité.

(1) 1 F = 7 zlotys au cours officiel et environ 25 zlotys au noir.

Puritanisme et apartheid

(Suite de la page VII.)

Le Cap, 24 janvier 1981. — M. Willy Page vit un cauchemar : « Suis-je blanc ou coloured ? » Certes son teint est plutôt bronzé, mais sa carte d'identité dit qu'il est blanc, il a fait son service militaire avec les visages pâles et ses parents sont classés « européens », alors ? Tout allait plutôt bien pour Willy jusqu'à ce qu'il accepte un emploi d'infirmier à l'hôpital de Groot-Schuur, près du Cap. Là, sur la foi de son document d'identité, on lui a alloué le royal salaire de 282 rands par mois. Seize semaines plus tard, l'hôpital recevait le certificat de naissance du nouvel homme-en-blanc. Horreur ! Il était « coloured ». Le sang blanc du directeur n'a fait qu'un tour, sommation, huissier, Willy doit remettre à la caisse la somme de 588 rands. Le salaire d'un infirmier métis est fixé à 135 rands, et encore moins pour un Noir. Willy doit rembourser le trop-perçu. Il refuse, l'argent a été dépensé. L'affaire s'est encore gâtée quand le métis-blanc a annoncé au juge qu'il voulait être « coloured », un point c'est tout. On imagine la mine horrifiée du magistrat « Comment ? Voilà un quidam qui choisit de rendre sa

carte d'électeur — sous les Blancs ont le droit de jouer à la démocratie — et renonce à tous les petits avantages que confère le teint blafard. Il doit être fou ? — Oui, fou ou amoureux. Willy a dit au juge qu'il aimerait bien pouvoir épouser la mère de ses quatre enfants. Elle est métisse, la pauvre. « La couleur ne fait pas l'homme », chantait Dylan avant d'être touché par la grâce. Ici, elle fait vivre et mourir. Et rire aussi. Parfois.

Le Cap, 23 février 1981. — Rien ne va plus chez les Afrikaners, le monde s'écroule, les ancêtres hurlent dans leur tombe, les vivants rasent les murs. Un vieux professeur passionné de recherches historiques vient de lancer une bombe, et quelle bombe ! « Des dizaines de milliers d'Afrikaners ont du sang noir dans les veines », annonce fièrement l'inconscient. Oui, en raison des mariages interraciaux sur lesquels, aux dix-septième et dix-huitième siècles, on n'avait pas encore jeté l'anathème, et, de la dispersion géographique qui a suivi, « peu d'Afrikaners peuvent se vanter d'avoir une ascendance purement blanche ». Tous les héros de l'Afrikanerdom, du grand Trek et de la guerre des Boers ; le pré-

sident Paul Kruger, Hendrik Potgieter et le glorieux général Louis Botha sont les descendants directs d'une pure négresse d'Afrique, une certaine Lysbeth, et d'un Indien, Louis van Benguale, a assuré le professeur Hattingh, directeur de l'Institut de recherche historique du Cap et, de surcroît, Boer. Ce fut une belle explosion. « J'aimerais bien rencontrer le salopard qui trouvera une goutte de sang café dans ma famille ! » a hurlé publiquement M. Louis Stofberg, secrétaire général du parti d'extrême droite, le H. N.-P. En 1980, la classification raciale de cent cinquante-deux personnes a été changée. Le détail vaut le détour. Cent un métis sont devenus Blancs, deux Blancs ont été mutés Métis, onze Indiens ont été changés en Métis et quatre en Malais, mais dix Malais ont été rapatriés chez les Indiens, de même que dix Métis. Ce n'est pas fini. Trois Métis et six Blancs ont été classés Chinois, tandis qu'un Chinois était réintégré chez les Blancs, et deux redescendus chez les Métis. Enfin, deux Blancs sont passés chez les Indiens. Le compte y est, on peut vérifier. Comme tout ce qui précède. ■

LES HOMMES DE LA FRATERNITE
Michel Clévenot



FERNAND NATHAN

NOUVEAUTE

LES HOMMES DE LA FRATERNITE
par Michel CLEVENOT
240 pages
format 15 x 22,5

Ce premier tome d'une grande fresque retraçant l'histoire du christianisme est consacré au premier siècle de notre ère. De grands tableaux colorés, vivants, pleins d'anecdotes et d'aventures, fruits d'un immense travail de recherche et de documentation.

FERNAND NATHAN



ANDRÉ BARBE

Fundação Cuidar o Futuro

DÉMOCRATIE

Jacques Lesourne face aux groupes de pression

JACQUES LESOURNE, cinquante-deux ans, est professeur au Conservatoire national des arts et métiers et à l'Institut Auguste-Comte. Après avoir été l'un des principaux artisans du calcul économique en France, il a axé sa réflexion sur l'analyse et la prospective des grands problèmes de notre époque (relations internationales, emploi...). Il a écrit les *Systèmes du destin*, le rapport « Interfuturs » pour l'O.C.D.E., et joué un rôle important dans la préparation du VIII^e Plan. Il est actuellement sur le point d'achever un grand ouvrage de prospective économique, sociale et politique.

« A l'heure des bouleversements planétaires et de la croissance ralentie, l'évolution sociale, pourtant nécessaire à l'adaptation, semble largement freinée par de nombreuses rigidités. Certains évoquent la société bloquée, vous préférez parler d'oligopolitisation de la vie sociale; qu'entendez-vous par là ?

— Dans le concept d'oligopole social, l'analogie économique est évidente. Un regard sur le passé permet de mieux comprendre. En 1789, la bourgeoisie triomphante casse les corporations pour éviter les coalitions d'ouvriers; elle ne dédaignera ni les droits de douane, ni les ententes, ni la recherche de situations de monopole. Elle apprendra à ses dépens que la concurrence par les prix peut être mortelle, qu'il faut circonscrire la lutte économique et ne pas chercher en toute circonstance à détruire un concurrent. Avec l'abaissement des coûts de transport, la consommation de masse et les économies d'échelles, bien des marchés évolueront vers des structures d'oligopole: quelques producteurs en face de la multitude des acheteurs. Mais les membres de l'oli-

gopole ne se batront pas jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ils manipuleront les prix avec prudence, préféreront le combat par la publicité ou par l'innovation, grignotant ou concédant des pourcentages de parts de marché...

« Face à des entreprises se consultant sur les salaires ou disposant d'un monopole local du recrutement, qui ne connaît la réponse du monde ouvrier du dix-neuvième siècle? La création de coalitions pour contraindre les entrepreneurs à négocier ou pour détruire l'économie capitaliste. « *Proletaires de tous les pays, unissez-vous!* » Les structures économiques et politiques des pays développés en ont gardé la trace indélébile.

« Mais le mécanisme d'oligopolitisation ne s'est pas arrêté là: il a englobé progressivement les autres groupes sociaux — en premier lieu, les paysans aux revenus depuis longtemps irréguliers à cause des aléas climatiques et de l'effondrement des cours en cas de bonnes récoltes. Puis les fonctionnaires enhardis par le peu de risques qu'ils couraient et désireux d'opposer une bureaucratie syndicale à la bureaucratie de leur employeur sans visage. Puis les cadres, puis les médecins, puis...

— Quelle est l'ampleur de l'oligopole social en France? Pouvez-vous citer quelques-uns des groupes de pression qui le constituent?

— Il faut bien voir que, dans la plupart des pays occidentaux, en réponse aux aspirations des groupes sociaux, l'oligopole a prospéré à l'abri de la croissance durant près de trente ans, augmentant la sécurité de chacun, mais au prix de l'ossification de l'ensemble.

« En France, les exemples abondent: les producteurs de choux-fleurs, les éleveurs de moutons, les vigneron du Lan-

La floraison des groupes de pression traduit l'oligopolitisation de la vie sociale et modifie profondément le fonctionnement de la vie démocratique.

MICHEL GODET

guedoc ont leurs organisations spécifiques au sein de la grande famille agricole tout comme les bouchers (suivez le bœuf...) ou les boulangers (la guerre du croissant) au sein de la famille commerçante. Une autre nouveauté? L'apparition d'associations qui se proposent de défendre sur des points précis les intérêts de vastes catégories hétérogènes: les abonnés au téléphone, les motocyclistes, les automobilistes, les contribuables, les locataires, les propriétaires, les consommateurs, les femmes... Le mécanisme est simple: chaque réglementation de l'Etat fait naître son lobby, et chaque lobby s'efforce de faire adopter une réglementation. D'ailleurs, rien de plus commode pour les gouvernements. Point n'est besoin de s'interroger sur les modalités de la participation. Pour chaque mesure qui se prépare, il suffit de consulter le lobby correspondant. Peu importe qu'il exprime assez mal les aspirations de la base. Il est là; ses fonctionnaires parlent le même langage que ceux de l'Etat, ils connaissent exactement le tracé du front, la liste des mots codés qui doivent déclencher leurs colères, le point fortifié qui constituera un objectif raisonnable... Le souffle des grands débats d'après-guerre a disparu de ces marchandages qui ne se résolvent que par une complexité accrue du droit.

« Un afflux supplémentaire

de petits groupes organisés vient encore compliquer l'oligopole social, groupes d'écologistes, associations de défense, groupes linguistiques... Ensuite, avec le respect des autres, la possibilité pour quiconque, pour peu qu'il représente un groupe identifiable, aussi minuscule soit-il, de bloquer au nom de ses intérêts le fonctionnement de systèmes immenses.

« Mais les nouvelles aspirations qui émergent dans les sociétés industrielles ne changent pas seulement le jeu de l'oligopole: elles le remettent en question. L'individu qui se libère n'a que faire de consignes syndicales choisies en fonction des luttes sociales à l'échelle d'un pays; le groupe où il s'enracine a des exigences plus immédiates: s'exprimer sur son travail, en adapter le contenu à ses aspirations, utiliser pleinement ses capacités, disposer de liberté dans l'utilisation de son temps... Dès lors, les syndicats prennent peur. Pendant des années, ils ont cherché à limiter le jeu dans l'entreprise à un échange entre la direction et leurs représentants, et voilà que risque d'apparaître un troisième partenaire: la base.

— Quelles sont, à votre avis, les principales conséquences de cette extension de l'oligopole social que vous venez de décrire?

— Elles sont, me semble-t-il, d'une double nature: en premier lieu, l'oligopolitisation sociale tend à freiner la croissance et à ralentir

l'adaptation au sein des sociétés développées. En d'autres termes, il est en général plus important pour les organisations émanant des groupes sociaux d'obtenir des avantages directs pour leurs mandants que de promouvoir un développement économique d'ensemble.

« D'où la seconde raison de l'importance du phénomène et qui tient aux procédures de négociation: l'oligopolitisation sociale tend à transférer du système économique au système politique la satisfaction de nombreuses demandes. Or rien ne peut être plus différent que le fonctionnement de ces deux « marchés ». Sur le marché économique, toutes les mises s'additionnent, le vendeur tient compte de tous les acheteurs, même des plus petits. Sur le « marché » politique, seuls comptent les bénéficiaires et les pertes de taille suffisante pour accéder à la conscience des personnes concernées. Aussi, le pouvoir politique satisfait-il, l'une après l'autre, les demandes des divers groupes en négligeant chaque fois les pertes que ces mesures infligent au plus grand nombre. Pertes faibles au niveau de chacun, mais parfois considérables à l'échelle de la collectivité. Mais il y a pire: chaque joueur de l'oligopole est censé représenter la totalité des intérêts d'un groupe social. C'est la fiction des organisations représentatives que la France connaît bien.

« La conclusion tombe d'elle-même: l'oligopolitisation sociale altère les performances d'une société. Défavorable à l'efficacité et à l'adaptabilité, elle renforce la sécurité en se consacrant en priorité au maintien et à l'amélioration des avantages acquis; ses effets sont ambigus en termes d'égalité, de liberté et de participation, car elle peut aussi bien contribuer à la protection des privilèges qu'à la défense des

groupes opprimés, à la libération des dominés qu'à la multiplication des règlements, à l'extension de la participation qu'à sa confiscation par les structures de représentation.

Trois démocraties

— Dans un système démocratique, les citoyens sont supposés être égaux en droit et les élus être représentants du peuple. L'oligopole social n'a-t-il pas transformé cette règle du jeu démocratique en fiction puisque les citoyens isolés n'ont aucun moyen de se faire entendre par des élus qui sont avant tout à l'écoute des groupes d'intérêts?

— Les démocraties occidentales sont un mélange de trois démocraties. Une démocratie formelle qui, par les bulletins de vote, donne la légitimité au législatif et à l'exécutif dont dépend l'appareil de l'Etat. Une démocratie corporatiste qui réunit le gouvernement et les autres membres de l'oligopole social. Une démocratie spontanée qui fleurit çà et là à l'initiative de groupes multiples de citoyens.

« Entre ces trois démocraties, le jeu est incessant, complexe, souvent heurté. Une grève éclate-t-elle à la base (démocratie spontanée) que patrons et syndicats cherchent à y mettre fin par des négociations (démocratie corporatiste) ou demandent même à l'Etat que soit pris un décret ou votée une loi (démocratie formelle). Le Parlement s'apprête-t-il à discuter d'un texte (démocratie formelle), que les groupes de pression se mobilisent pour influencer les députés et lancer leurs cadres dans la rue (démocratie corporatiste); les masses suivent ou non (démocratie spontanée).

(Lire la suite page X.)

MÉTHANE

Les monstres flottants du « Moyen-Orient canadien »

Le Canada prépare l'exploitation intensive de ses réserves de gaz dans l'Arctique. Un projet titanesque que Jules Verne aurait sûrement apprécié...

BRUNO DETHOMAS

« **U**n petit Moyen-Orient ». C'est ainsi que le président de la Dome Petroleum, J.P. Gallagher, qualifiait récemment l'Arctique canadien. Il n'y dénombrerait pas moins de « quatre-vingt-dix structures géologiques prometteuses » tant dans la mer de Beaufort que dans le secteur des îles arctiques. Dans cette dernière région - où l'on n'effectue guère qu'une dizaine de forages par an - plus de 700 milliards de mètres cubes de gaz ont déjà été révélés.

Pourtant, jusqu'à présent, personne n'osait ajouter ces quantités aux réserves déjà prouvées du Canada. L'extrême rigueur du climat, avec des températures qui atteignent parfois - 50°C, une mer de glace cinq mois sur douze, infestée de blocs de glace six autres mois, des nuits interminables ou des jours sans fin, des milliers de kilomètres, enfin, pour parvenir aux marchés de consommation européen ou américain décourageaient tout espoir

d'exploitation commerciale de ces richesses, notamment offshore. Les conditions climatiques n'ont pas changé depuis que les cent soixante-huit hommes d'équipage de l'Erebus et du Terror disparaissaient corps et biens - en 1848 - dans les tourmentes de l'hiver du Grand Nord et que Jules Verne, passionné par la conquête du pôle, écrivait *Un hivernage dans les glaces*.

Mais la soif d'énergie du monde industrialisé est inextinguible. Déjà les Américains ont montré la voie en Alaska avec le gisement de Prudhoe-Bay, mis en exploitation en 1977. Malgré un coût d'opération de trois à cinq fois plus élevé que partout ailleurs, le très fort renchérissement du pétrole et du gaz rend désormais rentables les champs d'hydrocarbures du Grand Nord. Après avoir soumis l'or noir des déserts arabique et africain, bravé les tempêtes de la mer du Nord entre les 50° et 60° parallèles, les aventuriers du pétrole vont maintenant se lancer sur la banquise, au nord du 70° parallèle.

Avant la fin de cette année, les autorités canadiennes devraient en effet donner le feu vert au « projet pilote de l'Arctique », la première exploitation commerciale de gaz dans ces zones inhospitalières. Un rêve fou.

Icebergs

Le champ de gaz de Drake a été découvert dès la fin des années 60 dans la péninsule du doux nom de Sabine, sur l'île de Melville. L'exploration, poursuivie depuis lors, a permis d'en évaluer les réserves à près de 200 milliards de mètres cubes. Aussi, dès 1976, les Canadiens en envisageaient l'exploitation. Mais l'aventure financière était trop risquée.

Depuis lors, le cours du gaz naturel a presque été quadruplé. Le temps passé a permis par ailleurs de préparer les dossiers techniques et de tenir de nombreux hearings (auditions publiques) sur l'environnement, la sécurité et les effets socio-économiques du projet pour la population inuit.

Tel qu'il est aujourd'hui, le projet pilote - destiné à prouver la possibilité technique d'une telle opération et sa rentabilité financière - prévoit la production pendant vingt ans par la Parnatic Oils, filiale à 43% de la compagnie pétrolière d'Etat Petro-Canada, de 2,5 milliards de mètres cubes de gaz par an à partir de huit puits à terre. De là le gaz sera envoyé par un gazoduc - refroidi à - 6°C, isolé et enterré pour éviter les effets du dégel superficiel du permafrost - à 160 kilomètres au sud dans la crique de Bridport. Dans ce port naturel de 93 kilomètres carrés sera installée sur barge une usine de liquéfaction de gaz qui évacuera l'emprise de la glace par ses propres rejets thermiques. Auprès de cette barge, des capacités de stockage - flottantes elles aussi - permettront d'attendre la rotation des navires.

Car telle est la plus grande originalité du projet. Pour transporter ce gaz naturel liquéfié (G.N.L.) à plusieurs milliers de kilomètres au sud - qu'il aille en Europe ou à l'embouchure du Saint-Laurent la distance est à peu près semblable, - on va construire deux méthaniers brise-glace.

Véritables monstres marins de 375 mètres de long, ces bateaux devront pouvoir passer dans une glace de 2,5 mètres d'épaisseur et naviguer au milieu d'icebergs de 20 mètres d'épaisseur et de 120 mètres de large. Ils auront une coque trois fois plus épaisse que celle des méthaniers courants, et leur propulsion sera cinq fois plus puissante (de l'ordre de 150 000 chevaux). Quant à leur capacité de transport, elle sera de 140 000 mètres cubes. Ces navires pourront parcourir la distance complète de l'usine de liquéfaction à l'unité de regazéification en trente-trois

jours l'hiver et en seize jours l'été. Et la récupération dans les turbines du G.N.L. évaporé rendra ces méthaniers non polluants.

Bien sûr, il s'agit d'un projet canadien. Aux côtés de Panarctic Oils, Nova, une société de l'Alberta, Dome Petroleum et Melville Shipping participeront à l'aventure. Mais l'Institut français du pétrole (I.F.P.) étudie depuis longtemps les techniques de forage et d'exploitation des régions boréales, et pour ce projet les Chantiers de l'Atlantique travaillent depuis 1977 sur le méthanier brise-glace. Alsthom-Atlantique avait même été retenu - avec quatre autres chantiers - dans une sélection préalable. De plus, il existe peu de procédés de liquéfaction, et celui de Technip, la principale société française d'ingénierie, paraît bien placé. Enfin, Gaz de France, après bien des déboires en Algérie et avec la controverse que suscite un achat trop important de gaz soviétique, aimerait bien mettre un pied dans ce « petit Moyen-Orient ». Mais, pour l'instant, la compagnie américaine Tenneco, du fait des sommes qu'elle a dépensées dans l'exploration de l'Océan Arctique, dispose d'un droit de préemption sur le gaz.

Retombées

De plus, la société américaine a accepté de prendre la majeure partie du risque financier à sa charge. Dès lors qu'un méthanier sera arrivé, elle s'est en effet engagée à équilibrer le compte du vendeur même si aucun bateau ne livre de gaz pendant trois ans et pour les sept années suivantes si 50% des cargaisons seulement parviennent à bon port. Une garantie que ne peuvent donner ni Gaz de France, ni Alsthom Atlantique, ni même sans doute le gouvernement français.

Mais, dans une aventure aussi exceptionnelle, ne faut-il pas faire preuve d'imagination dans les modes de financement et prendre sa part de risques ? Car, pour n'être que pilote, le projet n'en doit pas moins coûter près de 1,5 milliard de dollars de 1980. Les méthaniers, par exemple, une fois construits, reviendront à près de 1,7 milliard de francs chacun.

Au-delà de la vente possible de matériels français, participer à ce projet, donc prouver que les ré-

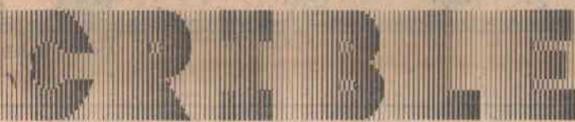
servés potentielles de l'Arctique sont devenues des réserves réelles, permet de prendre place pour l'avenir. De plus, les retombées des innovations technologiques seront multiples.

Voilà plus de dix ans en effet que les premiers forages ont commencé dans ces eaux et ont permis d'en connaître les difficultés. Les icebergs d'abord, glaces d'eau douce descendue de la terre ferme, qui dérivent et dont les quilles profondes peuvent être dangereuses pour les équipements de tête de puits et les navires de forage. Ainsi, le Typhoon, qui effectuait en 1971 un forage expérimental pour la Compagnie française des pétroles dans la mer du Labrador, ne dut sa sauvegarde qu'à la fuite.

Depuis lors, les deux sociétés les plus engagées dans la partie canadienne de ces zones boréales, Panarctic et Dome Petroleum, ont mis au point la construction d'îles artificielles d'exploration. Et Dome dispose d'un brise-glace, le Kigoriak, qui doit prouver qu'il est possible de naviguer toute l'année dans une mer de Beaufort dont la glace a parfois une épaisseur de plusieurs mètres.

En 1969, le Manhattan, pétrolier brise-glace de 150 000 tonnes, avait été le premier navire de commerce à vaincre le passage du nord-ouest. Pourtant, les difficultés de la navigation polaire avaient fait préférer, pour l'exploitation du pétrole de l'Alaska, la construction d'un oléoduc de 1 360 kilomètres. Le coût de celui-ci, les menaces portées à un équilibre écologique très fragile (le lichen que broutent les rennes met vingt-cinq ans à se reconstituer, les empreintes de pas subsistent durant trois ans) amènent aujourd'hui à relancer la voie maritime.

Peut-être réalisera-t-on enfin couramment au vingt et unième siècle le rêve des premiers navigateurs anglais du seizième siècle, qui, laissant le détroit de Magellan aux Portugais et aux Espagnols, pensaient trouver un chenal vers « Cathay » (la Chine) ou « les Japans », soit au nord-est par les Sibéries, soit au nord-ouest par les Amériques ? Une route nord infiniment plus courte il est vrai que les routes du sud par le cap Horn ou l'océan Indien.



Fundação Cuidar o Futuro
ANNIE BATLLE

REPÈRES

Moulins à vent

Les Hollandais vont renouer avec le passé en redécouvrant le moulin à vent. Le Centre national pour la recherche énergétique va en effet installer sur les dunes battues par les vents de Petten, à 65 km au nord d'Amsterdam, une turbine expérimentale. La turbine de Petten aura une puissance installée de 300 kW, ce qui est suffisant pour alimenter de trente à soixante ménages, la puissance efficace devant être de 180 kW. Si cette turbine tient ses promesses, l'énergie éolienne pourrait fournir, en l'an 2000, aux Pays-Bas, une puissance installée de 1 500 à 2 500 MW, ce qui permettrait d'économiser de 0,5 à 1 million de tonnes de pétrole par an. (Lettre d'écologie, Institut européen d'écologie, 1, rue des Récollets, 57000 Metz.)

Le krill impropre à l'alimentation ?

Des chercheurs norvégiens ont mis en évidence dans la chair du krill de fortes concentrations de fluorure qui la rendraient impropre à l'alimentation humaine et qui réduisent à néant les espoirs mis dans le petit crustacé du pôle Sud. Mais... selon de récents travaux réalisés en R.F.A., les inquiétantes concentrations fluorées ne se trouvent pas dans la chair comestible du krill, mais dans sa carapace de chitine, dans ses antennes et dans ses pattes. C'est seulement après la mort qu'elles se répandent dans son organisme.

Si l'on parvient à séparer le plus rapidement possible la chair de la carapace après la pêche, la migration du fluor peut être freinée, et la quantité de fluorides passant dans la chair ne dépasse pas celle que l'on peut trouver dans la chair de poisson. L'Office fédéral de recherche s'efforce maintenant de mettre au point des procédés économiques de traitement, car la méthode de décorticage par centrifugation

que l'on utilise jusqu'à présent est assez onéreuse. (Innovations et Produits nouveaux, 1, rue Paul-Houelle, 92190 Meudon, tél. 534-84-44.)

Les grands du solaire

Les compagnies pétrolières ont investi 80 millions de dollars en recherche et développement consacrés au solaire et en achat de capital de sociétés moins importantes. Ces dépenses, permises par les hauts profits de 1979, promettent d'être encore plus élevées au cours des années à venir.

C'est ainsi que Atlantic Richfield (ARCO) a consacré l'an dernier 25 millions de dollars à ce que l'on pense être le plus important de tous les investissements privés de tous les temps dans l'énergie solaire. Par sa filiale, l'ARCO Solar, la compagnie pétrolière entre déjà pour 25% dans la production mondiale de cellules photovoltaïques, qui convertissent la lumière solaire en électricité. De plus, ARCO a acheté deux sociétés solaires américaines pour environ 20 millions de dollars.

Cette tentative de monopolisation du solaire n'est pas le seul fait de compagnies pétrolières comme ARCO. Parmi les autres géants fortement engagés dans le solaire, il y a General Electric, Westinghouse, IBM, Honeywell, Boeing, Saint-Gobain, Renault et Mitsubishi. (Forum Développement, Palais des Nations unies, CH1211 Genève.)

BOITE A OUTILS

L'énergie jusqu'en 2030

Les ressources énergétiques sont suffisantes pour faire face aux besoins mondiaux d'ici à 2030, horizon auquel la population du globe pourrait atteindre 8,5 milliards d'individus... C'est la principale conclusion d'une étude « l'énergie dans un monde limité » de l'Internationale Institute for Applied System Analysis (IIASA), Institut Est-Ouest qui étudie la problématique et les méthodes d'investigation des perspectives mondiales à long terme.

... D'ici à l'année 2030, selon le rapport, le monde sera contraint de passer de ressources relativement bon marché et propres de pétrole et de gaz à des sources d'énergie beaucoup plus onéreuses et polluantes comme les schistes bitumineux et les sables asphaltiques. Il sera également nécessaire de quintupler la production de charbon et d'en liquéfier de plus en plus. Comme 90% des réserves mondiales de charbon sont détenues par les États-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine, ces trois pays joueront un rôle considérable dans l'approvisionnement en charbon, dont la part sera de 34% du bilan énergétique contre 28% actuellement.

En ce qui concerne le pétrole, sa part tombera à 20%, tandis que celle du gaz repré-

sentera 17%. L'énergie nucléaire traditionnelle comptera pour 9% au lieu de 1% actuellement. Toutefois, les surgénérateurs pourraient fournir, en 2030, 14% des besoins énergétiques mondiaux. A cet horizon, la contribution de l'énergie solaire ne sera que très minime. L'étude ne lui assigne qu'une part de 1%. Toutefois, les énergies nouvelles sont appelées à se développer très sensiblement par la suite.

La revue *Futuribles* présente une synthèse de l'étude de l'IIASA, qui a mobilisé 140 chercheurs de dix-neuf pays pendant cinq ans sous la direction du professeur allemand W. Haeftle (IIASA - Laxenburg - Autriche. *Futuribles* - 55, rue de Varennes, 75007 PARIS.)

Techniques d'avenir

Dire en termes simples mais rigoureux « toute la vérité » sur les énergies renouvelables et prouver qu'il est possible, individuellement, au niveau de la petite exploitation, de produire son énergie, tel est le but de l'ouvrage *Produire son énergie*. Réalisé par une équipe d'ingénieurs constitués en coopérative à Toulouse, l'ARES (Applications de recherches sur l'énergie de la société), il est patronné par l'Institut rural d'informations de Sarlat, qui est l'un des organismes le plus complètement documentés sur tout ce qui concerne le monde rural contemporain.

Biomasse sèche, biomasse humide, bois, éolienne, hydraulique, énergie solaire, traction animale, pour tous ces domaines un point historique est effectué, les principes de base sont posés et explicités, ainsi que l'ensemble des techniques disponibles, à quels prix, à quelles conditions. Un lexique des termes techniques termine l'ouvrage, qui est parsemé d'illustrations très claires. (« La Maison rustique », Librairie de l'Académie d'Agriculture, 26, rue Jacob, 75006 Paris.)

BLOC-NOTES

● **INFORMATIQUE DE GESTION.** - L'université de Paris-IX Dauphine organise les 21 et 22 mai dans ses locaux un colloque sur le thème « L'informatique de gestion des années 1980 à 1990 ». (Renseignements : tél. 505-14-10, poste 2371.)

● **« L'EUROPE DES TECHNIQUES ».** - Ce colloque, organisé par l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers à Paris, le 4 juin 1981, traitera les thèmes suivants : Energie en Europe ; Aéronautique en Europe ; Télématique en Europe ; Industries mécaniques en Europe ; Normalisation et les brevets en Europe ; L'ingénieur en Europe ; L'Europe des techniques face au reste du monde ; « table ronde » animée par Philippe Bauchard, conseiller au journal *l'Expansion*. (M. RIEHL, Union des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, 151, boulevard de l'Hôpital, 75640 Paris Cédex 13. Tél. : 336-49-55.)

Jacques Lesourne

(Suite de la page IX.)

« Le système législatif est malade dans presque toutes les démocraties occidentales. Ossifié par la structure des partis qui le sous-tend, il se révèle mal adapté à traduire la variété des demandes d'une société de plus en plus différenciée. Or sa fonction est importante : beaucoup moins comme contrepois de l'exécutif (la démocratie corporatiste et la démocratie spontanée et la démocratie spontaniste s'en chargent maintenant) que comme protecteur de ceux que défend mal l'oligopole social ou qui n'osent s'exprimer que dans le silence de l'isolier.

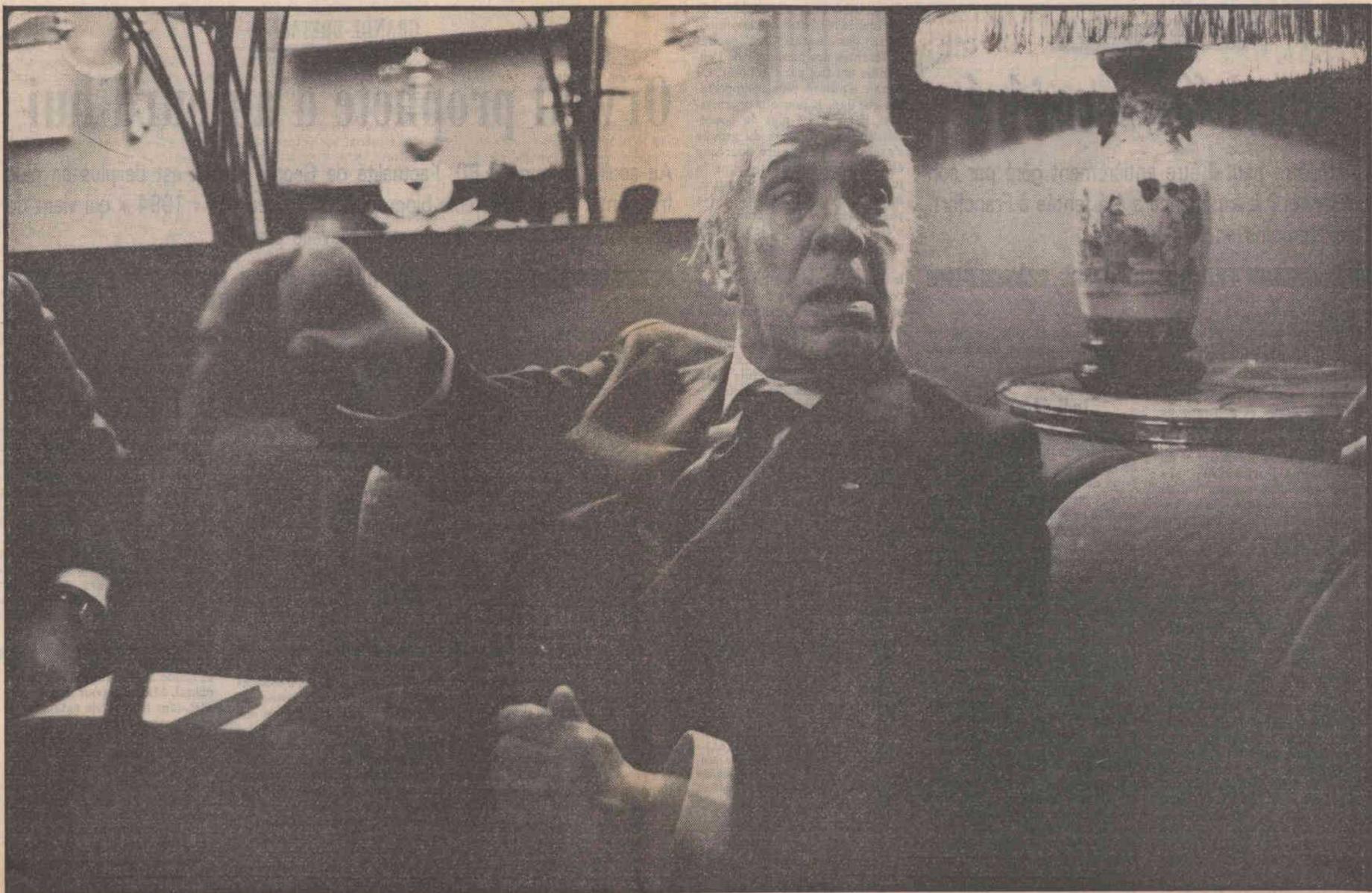
« Inutile de revenir sur les mécanismes internes de la démocratie corporatiste : ils s'identifient au jeu de l'oligopole social, mais il faut souligner ici les efforts permanents de la démocratie corporatiste pour se doter d'institutions reconnues par la démocratie formelle.

« Depuis quelques années, la démocratie corporatiste tremble de voir ses fondations minées par la démocratie spontanée. La corrosion l'atteint dans une zone sensible : le mode de désignation des dirigeants. Un mode qui relève plus de la cooptation ou du centralisme démocratique cher au parti communiste que de la démocratie électorale. Alors la démocratie corporatiste cherche à s'adapter, assouplit ses procédures pour éviter que ne pullulent les organisations, et que la désobéissance des troupes n'enlève toute valeur aux contacts entre partenaires sociaux.

« Source de création, mais aussi source de violence, la démocratie spontanée, éclatée en une

pléiade de minorités dont les adeptes vivent intensément les mêmes demandes, cherche à vivre, comme un poisson, dans l'eau d'une majorité bienveillante ; elle s'efforce de s'infiltrer dans l'administration, les partis, les superstructures de l'oligopole social. Son drame, c'est celui de tous les spontanés : la permanence de l'action suppose des institutions et toute institution introduit des différences dans la participation des membres ! Il lui faut pourtant se faire reconnaître de la démocratie formelle et de la démocratie corporatiste. L'association, légale ou occulte, l'action en justice ou l'attentat, voilà le moyen de tirer parti de la démocratie formelle ou de la contraindre à des compromis qu'elle n'avouera pas. La grève sauvage, la revendication du droit à l'expression dans l'entreprise, voilà le moyen de mettre en marche ou de court-circuiter la démocratie corporatiste. Mais, en se présentant aux élections, en créant des syndicats nouveaux, la démocratie spontanée court à tout moment le risque de voir ses bataillons les plus actifs incorporés dans les autres démocraties.

« Les sociétés industrielles, ces sociétés qui se croyaient historiquement arrivées, vont avoir à faire face à plusieurs décennies d'adaptation. L'oligopole social risque d'être un frein à cette évolution. Aussi est-il souhaitable que cet oligopole se transforme, que les stratégies des groupes se diversifient et s'assouplissent pour que la société française réponde mieux aux pressions de l'extérieur et aux aspirations de ses membres.



GUY LE QUERREC/MAGNUM

Fundação Cuidar o Futuro
RÉVERIES

Promenade avec Jorge Luis Borges

EDUARDO MIGUEL FEBBRO

JORGE LUIS BORGES est né à Buenos-Aires, dans le faubourg de Palermo, en 1899. Créateur d'une littérature qui va de l'épopée au quotidien fantastique, hantée par les labyrinthes et les miroirs, les tigres et les épées, sa lecture nous propose un univers insaisissable de créatures et d'objets infinis.

Tout en développant cette œuvre, Borges, voyageur infatigable, n'a cessé de sillonner les continents à la recherche perpétuelle de l'homme qui flâne dans les faubourgs à la quête d'un autre... d'un rêve.

Lire Borges, comme Artaud, comme Joyce, comme Bataille, est une expérience limite ; dialoguer avec lui en est une autre. Tout en parlant, Borges fait des grimaces, récite des poèmes ; s'offre chaleureusement à celui qui l'écoute. Son discours est une invitation à la rêverie, une recherche de l'infini. Un infini qui, peut-être, se trouve au cœur d'une humble laitue...

Par une chaude après-midi, dans sa maison de la calle Maipu, à Buenos-Aires, Borges m'a demandé :

« Est-ce que vous savez d'où vient exactement le mot laitue ? »

« Non, je ne sais pas. »

« Cela veut dire jus du lait, du latin *lactis*, et signifie la même chose que galaxie, qui vient elle-même du mot grec *gala* : lait ; c'est pour cela que l'on dit la Voie lactée. C'est-à-dire que si vous aviez une laitue dans vos mains, vous auriez sans doute un reflux de l'univers, un extrait du cercle de la Terre. Macedonio Fernandez disait : « Nous sommes, l'univers et moi, nés en 1874. » C'est une blague, bien sûr, mais c'est comme avoir une laitue dans les mains. »

Souriant, Borges me regarda fixement de son œil gauche et

continue à me poser des questions.

« Croyez-vous en Dieu ? »

« Non. »

« Moi non plus. Je ne pourrais sans doute pas croire en un Dieu individuel, parce que, si je croyais en lui, il serait responsable de moi, et cela je ne pourrais le lui pardonner. Je crois d'ailleurs qu'il suffit d'une simple douleur physique pour nier l'existence d'un Dieu tout-puissant. »

« Ce que vous venez de dire me fait penser à vos dialogues avec Sabato. »

« Oui, c'est très amusant. »

« Dans ces dialogues, vous disiez que « Dieu est la plus grande création de la littérature fantastique. »

« La théologie est aussi une œuvre du genre fantastique. »

« Et le bouddhisme ? »

« Ce que nous offre le bouddhisme, c'est justement la possibilité de nier l'existence même de Bouddha, sans pour cela nier la doctrine. C'est celle des religions qui ne réclament pas de nous la crédulité, et supposent que la croyance du fait historique n'est pas importante : l'important est de croire en la doctrine. Le bouddhisme n'est pas seulement une religion, mais aussi une mythologie, une cosmologie ; une série de systèmes métaphysiques qui se débattent parmi elles. »

« En Argentine, on vient de publier votre dernier livre : *Siete Noches*. »

« Oui. Mais ce ne sont que des rapports écrits à la suite de mes conférences, pas mes écrits ; et je ne veux être jugé que sur ce que j'écris personnellement. Il est bien dommage que vous ayez lu cela. S'il fallait lire quelque chose de moi, ce serait *El Libro de arena*, ou bien *El Informe de Brodie*. Il y a peut-être, dans *El Libro de arena*, la seule nouvelle que j'ai écrite : *Ulrica* — bien que celle-ci soit très peu ingénieuse.

Depuis qu'il est aveugle, Borges aime beaucoup voyager. Il peut plus aisément flâner dans un univers fait de rêveries, de contacts et d'odeurs.

« J'ai déjà quatre-vingt-un ans, dit-il, et c'est comme un excès ; les Saintes Ecritures conseillent soixante-dix, je pense que j'exagère un peu. »

Le noir

Nous sortons pour faire une petite promenade : il est presque onze heures, et il fait déjà 30 degrés à Buenos-Aires. Nous avançons dans la calle Maipu, vers la plaza San-Martin. Borges me parle de son dernier voyage au Japon, puis il me fait remarquer la « bonté » des Scandinaves qui le proposent toujours pour le prix Nobel. Au

coin de la rue, il y a un arrêt d'autobus ; Borges m'y attire de toutes ses forces, puis, s'arrêtant devant celui-ci, il frappe le poteau trois fois de sa canne. Nous continuons à marcher, puis, en ralentissant, il me dit :

« Ce que je viens de faire est une espèce de superstition que j'ai : le peu que je vois je veux le toucher, quand même. »

« Vous arrivez à voir certaines choses, certaines couleurs ? »

« Oui ; avec un seul œil, je peux déchiffrer certaines couleurs : le vert, le bleu. Le jaune, par exemple, est une couleur qui ne m'a jamais abandonné. Le rouge, le noir sont des couleurs qui me manquent ; le noir, par exemple, me manque énormément. J'ai perdu le monde obscur. L'obscurité n'existe plus pour moi. Même en dormant, je vis dans un monde de brume verdâtre ou bleuâtre ; aveugle, je ne peux plus compter sur le noir. »

« Dans votre dernière publication en Argentine, vous définissez la cécité comme une espèce de don. Vous dites même : « La cécité doit être un autre instrument parmi tous ceux, si bizarres soient-ils, que le destin ou le hasard nous procurent. »

« Oui, très certainement. Je lui dois de m'avoir permis d'écrire plusieurs livres, bons ou mauvais... »

« Dans le poème que vous m'avez dicté l'autre jour, il y avait un vers où vous disiez : « La cécité qui n'est que pénombre et prison... »

« Oui, certes. C'était un humble poème... Je pensais aussi au goût du cacao et aux encyclopédies... »

« De quelle manière construisez-vous un poème, une nouvelle ? »

« Il m'arrive de sentir comme un ébranlement, une sensation, et je sais que cela peut être un projet esthétique — le langage est en lui-même une création esthétique. J'adopte alors une attitude passive de l'esprit ; puis je vois le début et le bout d'une histoire peut-être possible. J'entrevois le début et la fin, sans apercevoir le milieu, qui reste obscur, enfoui : cela se dévoile au fur et à mesure que j'y pense, ou bien quand je commence à écrire. »

« Quand vous écrivez, vous situez toujours vos personnages dans des époques imprécises. Mais les alternatives des personnages restent toujours saisissables, contemporaines. »

« Certes. Je crois qu'il ne faut pas provoquer un excès de curiosité chez le lecteur, ni le désir de l'enquête. Il ne faut pas non plus incommoder sa lecture avec des références qui pourraient l'entraîner dans une recherche ponctuelle des détails. »

« Il y a déjà une bonne demi-heure que nous sommes au café qui fait l'angle de l'avenida Santa-Fé et de la plaza San-Martin. Borges boit son café, et s'exclame : »

« Ah, le café, on le redécouvre chaque fois ! »

La Boca

Un inconnu s'approche pour lui serrer la main. L'homme lui parle un peu de sa vie, raconte qu'il habite depuis quinze ans aux Etats-Unis, et qu'il est né à Buenos-Aires, dans le barrio de la Boca, où il résida jusqu'à son départ. Ils commencent à parler de la Boca, de l'époque de Quin-

quela Martin et de la grande vague de l'immigration. Ils étaient d'accord sur le fait que la Boca restait un quartier très nostalgique, très riant, et que l'on sentait encore dans l'air l'amère ironie du tango. Borges lui dit qu'il ne connaissait pas la Boca : l'homme reste bouche bée, puis, au moment de partir, caresse doucement le dos de Borges en lui disant : « Je suis très content de vous avoir connu, et je vous souhaite encore beaucoup d'années de santé. »

« Allons, ne soyez pas pessimiste, répond Borges. Mon désir est de mourir bientôt ! » Puis il reprend notre conversation. »

« Est-ce que vous aimez voyager ? »

« Oui, beaucoup. Mais vous, n'êtes-vous pas un grand voyageur ? Vous devez certainement déjà connaître le monde entier ? »

« Mais non, pas du tout. Il est vrai que je connais quelques pays. Mais, curieusement, jadis quand je n'étais pas aveugle, je n'aimais pas voyager ; maintenant que je suis aveugle, j'aime beaucoup cela : je sens plus les choses. »

« Vous avez un projet de voyage ? »

« Oui, je crois que je partirai vers la fin de l'année. Mais cela dépend d'une conspiration bénéfique. »

« Une conspiration bénéfique ? »

« Oui, il s'agit d'amis que j'ai à Paris qui vont peut-être me préparer des conférences. Voilà ce dont ce voyage dépend. Quoique je préférerais m'installer dans une petite ville plutôt que dans une grande ville que je n'aimerais pas ; je pense me fixer à Genève, ou à Florence... »

« Est-ce une décision définitive, ou simplement un projet ? »

« Non, c'est un projet ; je ne peux pas avoir l'espérance... J'ai peur de l'espoir... »

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Un théâtre cogéré

Un théâtre peut-il être entièrement géré par son personnel ? L'expérience a été tentée à Francfort. Deux témoins en font le récit.

ERHARD FRIEDBERG

EN Allemagne peut-être plus qu'en France, le monde du théâtre a été frappé de plein fouet par la vague de contestation culturelle et politique de la fin des années 60. Au nom d'une conception politique de la culture et du travail théâtral (le théâtre considéré comme lieu de « pédagogie sociale », comme instrument de changement culturel et politique à travers la « conscientisation » du public, comme signe et expression des contradictions de la société...), la forme et le contenu du théâtre traditionnel « bourgeois » furent soumis à des critiques radicales : on en dénonçait le caractère élitiste, désincarné et de ce fait conservateur. On mettait en cause sa fermeture sur les problèmes concrets et actuels de la société et son manque de relation avec des publics réduits à de simples consommateurs culturels passifs. Enfin, on critiquait le fonctionnement routinier et autoritaire, pour ne pas dire féodal, des institutions théâtrales. Cette critique visait le rôle, considéré comme démesuré, des metteurs en scène dans les activités théâtrales, mais surtout le réseau très dense de théâtres publics, le plus souvent municipaux, dont le fonctionnement était — et continue d'être — tout entier centré sur le personnage-clé de « l'intendant général », nommé par l'instance politique et seul maître à bord.

Comité artistique

Les conséquences pratiques de cette contestation culturelle furent variables : profondes sur le plan esthétique, plutôt limitées sur le plan institutionnel. L'innovation s'est incarnée plus facilement dans les nouvelles troupes plus ou moins expérimentales, mais n'a guère pénétré le monde des théâtres subventionnés, tout au moins en ce qui concerne son organisation et son monde de fonctionnement.

Il y eut pourtant une exception notable : le théâtre municipal de Francfort (Schauspiel Frankfurt) où, à la faveur d'un départ à la retraite, le poste d'intendant général fut supprimé et remplacé par une organisation participative originale, visant à réaliser les conditions d'une cogestion intégrale du théâtre par tous les personnels artistiques. Réunis dans l'assemblée générale, ceux-ci élisent par collèges (pour les acteurs, les metteurs en scène, les dramaturges et compositeurs, les décorateurs et enfin les souffleurs) leurs représentants au comité artistique. Enfin, les acteurs élus au comité artistique élisent un directeur. Lié par les décisions du comité artistique, celui-ci sera de fait le représentant des personnels artistiques à la direction du théâtre, qu'il assurera avec deux autres directeurs choisis — avec l'accord de l'assemblée générale des personnels artistiques — par l'administration

culturelle de la ville, parmi les metteurs en scène et décorateurs du théâtre.

Individualisme

A l'occasion du départ de Peter Palitzsch, metteur en scène — et qui, étant un des trois directeurs du théâtre depuis 1972, fut un des principaux animateurs du modèle — cette expérience de cogestion artistique d'un théâtre municipal, unique en son genre par son étendue, son ambition politique et culturelle, et sa durée fait l'objet d'une première évaluation. Sous le titre provocateur *War da Was* (ce qui peut le mieux se traduire par « S'est-il passé quelque chose ? »), G. Loschütz et H. Laube (ce dernier puisant dans son expérience en tant que dramaturge au théâtre de Francfort de 1972 à 1980) essaient moins d'analyser ces huit années de cogestion artistiques que d'en présenter tous les aspects par des images (le livre comporte un grand nombre de photos sur les productions de ces huit années) et par des témoignages des intéressés eux-mêmes (1).

Pour partiel et contestable que puisse paraître leur parti pris subjectiviste, il n'en présente pas moins l'avantage d'éviter toute apologie du modèle en partant de l'expérience des intéressés eux-mêmes et en fournissant — à partir de leurs remarques plus ou moins spontanées — ample matière à réflexion sur les difficultés que soulève la participation dans le contexte très particulier de la production théâtrale avec ses personnalités charismatiques, son affectivité à fleur de peau et son individualisme exacerbé.

Si le bilan d'ensemble est plutôt positif — aucun ne voudrait avoir manqué l'expérience et la plupart affirment être parvenus à une meilleure compréhension de leur travail, — il se dégage néanmoins de leurs remarques un fort parfum de découragement et de désillusion devant l'étendue des problèmes rencontrés et la difficulté de leur porter remède. Trois thèmes en particulier ressortent. Le premier touche à ce qui est vécu comme l'échec d'entamer la position prépondérante du metteur en scène. Au Schauspiel Frankfurt, l'introduction de la cogestion semble être allée de pair avec un éclatement en de mini-ensembles, groupés autour des metteurs en scène dont le prestige et les conceptions politiques ou esthétiques fournissent le seul principe structurant. La suppression de l'intendant — contrairement aux attentes — n'a fait que renforcer les metteurs en scène et les cloisonnements entre clans groupés autour d'eux.

Difficultés

Le deuxième thème illustre la difficulté de gérer l'inégalité entre les intéressés eux-mêmes. Implicitement, le modèle semble avoir reposé sur l'idée, sinon d'une égalité parfaite, du moins d'une relative homogénéité parmi les membres de l'ensemble. Or cette idée n'a pas résisté à l'épreuve des décisions à prendre : au plus tard lorsqu'il s'est agi de se mettre d'accord sur la distribution pour une pièce ou de décider la résiliation ou la prolongation des contrats, les capacités différentes des membres de l'ensemble ont fini par s'imposer. Or cette idée n'a pas résisté à l'épreuve des décisions à prendre : au plus tard lorsqu'il s'est agi de se mettre d'accord sur la

distribution pour une pièce ou de décider la résiliation ou la prolongation des contrats, les capacités différentes des membres de l'ensemble ont fini par s'imposer. Or c'était d'autant plus insupportable que dans la nouvelle organisation, il n'y avait plus de bouc émissaire. La pression du groupe s'exerçait au contraire pour que chacun reconnaisse lui-même la justesse de la décision prise, même si c'était à ses dépens. Ne pas parvenir à un premier rôle n'était plus alors que le reflet de sa propre incapacité.

Le troisième thème, peut-être le plus intéressant, touche aux contradictions entre la créativité et le fonctionnement collectif. Les discussions sans fin sur le contenu de telle pièce, sur la « bonne » façon de dire telle scène ou de jouer tel rôle finissent — aux dires des acteurs — par figer les choses, et éliminer l'invention, la découverte progressive, l'apprentissage de la réalité d'une pièce. De même, la tendance à privilégier l'acteur, sa compréhension de son rôle finissent par confirmer l'acteur dans sa routine et dans ses tics, que les instructions d'un tiers (par exemple le metteur en scène) lui permettraient de surmonter. Et on ne peut compter pour cela sur la pression des collègues : leur comportement a plutôt tendance à se conformer à l'adage : « Je ne viens pas dans ton jardin, ne viens pas dans le mien. » Bref, la créativité et l'inventivité ne paraissent pas aller de pair avec un fonctionnement collectif.

(1) G. Loschütz et H. Laube (éd.) : *War da was? Theaterarbeit und Mitbestimmung am Schauspiel Frankfurt 1972-1980*. Francfort/Main, Syndikat, 1980.

GRANDE-BRETAGNE

Orwell prophète d'aujourd'hui

Au seuil des années 80, l'actualité de George Orwell est de plus en plus frappante. La considérable biographie de l'auteur de « 1984 » qui vient de paraître à Londres en fournit une nouvelle preuve.

EDMOND A. EL MALEH

POLITICAL writer », un écrivain politique, c'est la formule que Bernard Crick s'efforce de préciser. « Pourquoi j'écris ? » (1). Orwell lui-même pose la question, dans un article, et y répond : « ... Lorsque je revois mon œuvre, je constate qu'invariablement c'est quand je manque de but politique que j'écris des livres sans vie, que je me trahis en me laissant aller à des compositions décoratives, des phrases sans signification, des adjectifs colorés, de la guimauve trafiquée. » Il serait donc un écrivain engagé, le pendant anglais de l'intellectuel de gauche français. En fait la comparaison se soutient difficilement et l'originalité singulière de George Orwell s'affirme, quand, par exemple, il écrit en 1946, soit deux ans avant la parution de 1984 : « Ce que j'ai le plus désiré faire tout le long de ces dix dernières années, c'est transformer

l'écriture politique en art. » De fait il tranche et se démarque nettement de l'écrivain militant, bien qu'il se situe sur la gauche du parti travailliste et qu'il y milite. « Farouchement égalitaire, libertaire et démocrate, mais par comparaison avec le Continent d'une surprenante absence de théorie, un mélange d'évangéliste et de séculier » voilà comment Bernard Crick le dépeint. Ce qui frappe chez Orwell c'est cette vocation, ce désir d'écrire qui s'affirme tout le long de sa vie, révèle un mode d'être, une sensibilité aiguë, un pouvoir de découvrir et de restituer, par les seules voies de la création littéraire, un climat, un temps, un monde donné.

George Orwell, de son vrai nom Eric Arthur Blair, après des études au célèbre et aristocratique collège d'Eton, prend du service dans la police impériale des Indes. Il débarque à Rangoon, capitale de la Birmanie, en 1922 à une époque où le mouvement nationaliste, conduit par les bouddhistes, commence à se manifester. Une fois sur place, il va assumer les fonctions d'inspecteur à l'École de police. De son séjour, de cette découverte d'un monde autre, il rapporte un livre, un de ses premiers : *Burmese Days*, traduit sous le titre de *Tragédie birmane*. Ce n'est pas un écrit idéologique, qui dénoncerait l'impérialisme britannique, mais un roman de forme classique et cela va infiniment plus loin. Dans le creuset d'une expérience dont ce livre témoigne, on voit prendre naissance chez Orwell un sentiment de révolte, de refus de toute domination. Mais cela ne le conduit pas à prendre des positions politiques déterminées. Il reste, selon la formule par laquelle il qualifie Swift et qu'il applique à lui-même — *a Tory anarchist* —, un conservateur anarchiste.

Espagne

L'Espagne ou « le meurtre nécessaire », c'est la formule qu'Orwell emprunte à un poème de W.-H. Auden consacré précisément à la guerre civile qui venait d'éclater. Elle traduit bien ses sentiments. Lui qui condamne les crimes commis par Hitler et ses bandes déclare à un de ses amis, la veille de son départ pour l'Espagne, le 22 décembre 1936 : « Ce fascisme est quelque chose qu'il faut arrêter ». Il y va, non pour écrire des articles de presse, mais pour combattre. Dès son arrivée à Barcelone, il s'enrôle dans la milice du P.O.U.M. (*Partido obrero de unificación marxista*), met à son service ses connaissances militaires et participe aux combats sur le front. Riche expérience, au cours de laquelle il découvre le peuple espagnol, l'extraordinaire climat de cette guerre qu'il qualifie lucidement de « sanglante pantomime », quand il constate à quel point les républicains sont démunis de tout, à commencer par les armes pour se battre.

Orwell est à Barcelone, en mai 1937, quand, au milieu de la confusion générale, des combats de rue éclatent entre les gardes d'assaut et les miliciens du P.O.U.M. D'instinct, comme il le dit, il se range aux côtés de ses camarades miliciens. Ce qui est en cours c'est la liquidation des anarchistes et des trotskistes à l'instigation du parti communiste. Moment crucial où le voile se déchire et fait apparaître, dans toute son ampleur, la tragédie espagnole. Plus que de la faim, des dangers qu'il court, Orwell

souffre de ces « mauvais jours » de combats de rue « qui brisent les nerfs » plus que toute autre chose et le rendent malade. Il erie sa colère, son indignation quand il prend connaissance des mensonges grossiers de la presse communiste internationale, qui présente les événements de Barcelone comme une provocation des anarchistes et des trotskistes au service du fascisme. Pour lui, cette pure falsification est autre chose que la distorsion des faits par la propagande : elle annonce déjà le monde de 84.

Quelques jours après, il remonte au front le 20 mai, est blessé à la carotide par une balle de franc-tireur et échappe à la mort par miracle. Convalescent, il revient le 20 juin à Barcelone et réside au fameux Hôtel Continental. Mais pas pour longtemps, car, dans la capitale catalane, la chasse aux anarchistes et aux trotskistes bat son plein. Andres Nin est enlevé et tué par des agents russes. Échappant aux poursuites de la police, Orwell et sa femme passent clandestinement la frontière à Perpignan. *Catalogne libre* est le journal de ces jours terribles, auquel s'adjoint en appendice un essai d'analyse politique.

« 1984 »

1984 ou le *Dernier Homme de l'Europe*, autre titre un moment envisagé, est le chef-d'œuvre d'Orwell, écrit dans la souffrance, sur un lit d'hôpital, les derniers jours de sa vie. L'ouvrage paraît le 8 juin 1949, à Londres, quelques mois avant sa mort qui survient le 21 janvier 1950. Les deux poumons atteints de tuberculose grave, il fait des séjours de plusieurs mois dans deux sanatoriums... Il écrit couché sur son lit de malade, la plupart du temps. Le livre le travaille, le dévore, il en parle dans la correspondance qu'il continue d'entretenir malgré tout avec ses amis. Faute de pouvoir obtenir les services d'une dactylo, il tape lui-même à la machine son texte au prix d'efforts qui l'épuisent.

Jusqu'à son dernier souffle, il veille sur son livre, sur les relations avec ses éditeurs, refuse les coupures qu'on lui propose et se préoccupe de défendre le sens de sa pensée et de son œuvre contre les calomnies, les distorsions les tentatives de le récupérer dans un sens ou dans l'autre... Il écrit notamment : « Je crois que les idées totalitaires ont pris racine partout dans les esprits des intellectuels et j'ai essayé de tirer les conséquences logiques de ces idées. » Et il ajoute : « Le totalitarisme, s'il n'est pas combattu, peut triompher partout ». Déjà, dès 1943, sa conviction est faite que le parti communiste trahit la révolution et, dans son essai sur Koestler, il reproche aux écrivains de gauche qui se veulent antifascistes d'oublier la nécessité de combattre aussi et en même temps le totalitarisme.

Si Thomas Hobbes, comme le souligne Bernard Crick, a, dans *Le Léviathan*, caractérisé pour le justifier le pouvoir autocratique, Orwell, lui, a parodié pour en montrer la plausibilité le pouvoir totalitaire. Ce pouvoir qui, une fois les derniers vestiges de l'idéologie communiste ou fasciste disparus, émergera en une hiérarchie singulière d'oppression et de propagande au service de ce pouvoir et pour son seul et unique intérêt. 1984 un livre prophétique d'autant plus convaincant que l'auteur n'a jamais eu l'intention qu'il le soit quand il l'a écrit.

(1) George Orwell a life Bernard Crick Editions Martin Secker and Warburg London copyright 1980.

DANS SON NUMÉRO DE MAI

Le Monde DE L'ÉDUCATION

LES ENFANTS ET L'ARGENT



LES BOITES A BAC

Lycée: les nouvelles filières

La remontée du scoutisme

DES RÉPONSES AUX QUESTIONS

QUE VOUS VOUS POSEZ

Le Monde DE L'ÉDUCATION La publication de référence

VOUS PROPOSE DE VOUS ABONNER
VOUS NE PAIEREZ QUE 80 F, 1 AN FRANCE
POUR ONZE NUMÉROS AU LIEU DE 88 F

Le Monde DE L'ÉDUCATION BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI je m'abonne au Monde de l'Éducation et vous joins la somme de 80 F (étranger 104 F).

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

03/05/81

Envoyez votre règlement à : LE MONDE, Promotion Abonnements, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex

DELACORTA ROCK



Un Nouvel Imaginaire Policier

FAYARD/NOIR

HISTOIRE

Ronald Reagan ou le retour des puritains

Un cow-boy honnête mais agressif, un Pinay botté qui fera trembler les Soviétiques... La personnalité de Ronald Reagan est perçue, en France, de façon souvent caricaturale. On oublie qu'il est, en fait, le produit de toute une tradition puritaine américaine.

PATRICE HIGONNET

L'IMAGE de marque de Ronald Reagan que nous proposons les médias français a rapidement évolué. Après avoir repris à leur compte, et cela pendant des années, le portrait d'un Ronald Reagan quelque peu démoniaque brossé par l'establishment du nord-est des États-Unis, la presse et la télévision françaises nous présentent actuellement un Reagan californien, bon enfant, et qui n'a que le tort de dire tout haut des Soviétiques ce que nous pensions tous *in petto*. Après un Jesse James vraiment méchant, voici donc Buffalo Bill, œcuménique mais bon tireur quand même, et qui fera trembler les Soviétiques, un Pinay botté en quelque sorte.

A vrai dire, l'observateur étranger est souvent mal placé pour saisir la personnalité du quarantième président des États-Unis. Les appréciations portées sur Ronald Reagan reflètent souvent l'héritage fantasmagorique propre à bien des Français et marqué par trois thèmes bien connus : le cow-boy honnête mais agressif, l'Américain borné partisan attardé d'un libéralisme capitaliste désuet, et l'Américain grand enfant, sympathique

certes, mais qui risque de casser les meubles. C'est se méprendre sur ce qui est au cœur de l'« Amérique profonde », dont Reagan est un échantillon particulièrement représentatif ; car cet homme ne lit jamais, et c'est sans doute par osmose et tout à fait inconsciemment que cet ancien élève des Christian Brothers a fait sien la version populaire du message de l'Amérique des grands ancêtres, celle du dix-septième et du dix-huitième siècle, religieuse, puritaine et républicaine.

La grâce

Dans l'héritage puritain, ce qui a le plus visiblement marqué la vision du monde de Ronald Reagan, c'est sans doute l'idée de la mission divine échue à l'Amérique. Peuple d'Israël, les puritains arrivent en Amérique en 1620-1640, non pas pour fuir la persécution en se retirant du monde, mais pour créer une société modèle qui inspirera l'Angleterre, tyrannisée par les Stuarts, et qui régénérera par son exemple le christianisme tout entier.

L'idéal puritain était, il va sans dire, religieux, mais il sera couramment repris sous une forme laïque et politisée lors de la guerre de l'Indépendance, et il est aujourd'hui un des éléments fondamentaux de la pensée du président. L'Amérique, selon lui, a une mission divine : « *God intends us to be free* » (« Dieu nous a destinés à être libres ») et, variante curieuse, c'est en vertu d'un « *plan divin* » qu'elle se situe entre deux océans. Le peuple américain est « unique » et la liberté que l'on trouve en Amérique est inconnue partout

ailleurs. L'exemple des États-Unis sera donc déterminant pour l'humanité tout entière, et il n'est pas surprenant que Reagan ait pris à son compte, à l'occasion de son discours d'inauguration, la harangue de John Warren à ses hommes à la veille de la bataille de Bunker-Hill, dans la banlieue bostonienne en 1775 : « *Vous allez décider de la question importante dont dépend la liberté des générations à venir. Soyez dignes de vous-même.* » En un mot, l'Amérique, comme l'écrit Reagan dans son autobiographie, sera « *a shining city on the hill* » (« une cité brillant sur la colline ») ou elle ne sera pas.

Deuxième thème puritain que

néteté et son travail, attitude qui sacralisera les vertus bourgeoises. Mais, ce qui importe davantage, c'est que l'angoisse des puritains déteindra sur la façon dont les Américains envisagent la part du destin dans la condition humaine. Chaque homme a son destin (nous citons ici une fois encore le discours rituel et hautement symbolique de l'inauguration présidentielle) mais ce destin varie selon l'effort de l'intéressé.

C'est de ce même point de vue que Reagan envisage la marche de l'histoire. Certes, le plan de Dieu est que l'Amérique reste terre de liberté. Mais pareil aux pasteurs puritains, dont le thème

gauche. C'était suivre l'exemple de son père, Irlandais d'origine, catholique et alcoolique. Vers 1950, il se ressaisit, vire vers les républicains et retrouve, en quelque sorte, la tradition politique de sa mère, fervente presbytérienne. Il est curieux de voir en quels termes Reagan envisage la nature de cette conversion politique : « *Je me décidais à faire quelque chose pour susciter la régénération du monde, tandis que j'avais jusqu'alors supposé qu'elle surviendrait automatiquement.* »

Reagan est un converti, comme l'étaient nécessairement tous les vrais puritains. Ce fut là d'ailleurs le grand drame du dix-septième siècle dans le Massachusetts : on ne pouvait appartenir à une Église d'élus par héritage. Chaque adulte, chaque enfant devait à chaque moment mériter de Dieu et célébrer un éventuel retour au bercail par un acte d'adhésion public. D'où le désespoir des familles face à l'indifférence des enfants qui, nés en Amérique et corrompus par une vie trop facile, n'étaient plus en mesure de comprendre les exigences de la foi et l'importance de la ville sur la colline.

Troisième thème puritain, enfin, dont Reagan se fait l'écho : celui des liens qui unissent l'homme à la société. Pour ces protestants, pionniers par surcroît, chaque homme est face à Dieu. Sa prière est un dialogue avec le Seigneur. Le pasteur, par son savoir et sa connaissance du texte sacré, facilite la tâche du fidèle, qui reste cependant soli-

pas jugulé ? Les ouvriers non assistés seront-ils les fourriers du socialisme ou de la subversion ? Ce n'est pas sous cet angle que Reagan envisage la question. Le chômage est une humiliation morale pour le travailleur plutôt que source de désordre social. Le chemin de l'économie passe par la morale.

Pluralisme

Les affinités entre le puritanisme et l'optique sont nombreuses, mais il importe de souligner que Reagan, comme ses compatriotes, accède à cette idéologie protestante du dix-septième siècle par l'intermédiaire de l'expérience révolutionnaire et post-révolutionnaire américaine de la fin du dix-huitième siècle (1). L'équilibre entre la communauté et l'individualisme que préconisait Cotton Mather en 1700 reste suggestif par la part qu'il accorde à l'individu. En ce qui concerne l'idéal communautaire, par contre, l'expérience historique de l'Amérique de 1775 à 1787 a été marquante. En effet, la révolution, à ses débuts, en 1776, est à la fois populaire et communautaire. Le peuple américain, en principe unanime, rejette la tyrannie corruptrice de George III.

La Constitution de 1787, arche sacrée du système politique américain, apportera cependant d'importantes modifications à ce que doit être cette communauté nationale. En effet, il s'agira désormais des communautés (2). Certes, le peuple

gan, qui ont créé le gouvernement fédéral : ce n'est pas le gouvernement fédéral qui a créé les États.

Dès 1787, donc, le système idéologique, culturel et politique de l'Amérique est en place. Tous se situent à l'intérieur de ce nouvel appareil, tout en se réservant la possibilité d'en accentuer certains traits. L'individualisme pour les uns, le régionalisme pour les autres, l'emportent souvent sur les exigences communautaires ou nationales. La richesse et la souplesse de l'ensemble rendent possibles des interprétations très variables.

Ce sera dans ce contexte idéologique d'un puritanisme ajourné et pluraliste (qu'il importe de distinguer de la tradition minoritaire, populiste, sudiste, baptiste, émotive, et spontanée dont se réclamait Carter) que s'insérera la problématique du capitalisme industriel américain au dix-neuvième siècle. Que l'histoire des États-Unis, à l'ère des Du Pont de Nemours, Vanderbilt et Carnegie, se soit déroulée autour de ce thème ne surprendra personne. Les particularités du débat américain, par contre, sont d'une grande originalité : en effet, tout se passe à l'intérieur d'une éthique capitaliste qui ne sera jamais mise en cause. Il y a des ouvriers pauvres, très pauvres même, dont les chances de promotion sociale sont quasiment nulles (3). Mais il n'y a pas de lutte de classes, et le parti socialiste restera insignifiant. Le mythe communautaire de l'Amérique bourgeoise désamorçait toute tentative de guerre civile sociale.

Certes, l'adaptation des ouvriers, et surtout des immigrants paysans et analphabètes aux circonstances de la vie future, n'est pas chose facile, et les confrontations sociales aux États-Unis seront souvent d'une extrême brutalité. L'Amérique est un pays violent. La lutte sera âpre entre les détenteurs du pouvoir financier et industriel du Nord-Est et les petits producteurs du Middle-West sous Jackson : contre le capitalisme rural, archaïque et esclavagiste du Sud

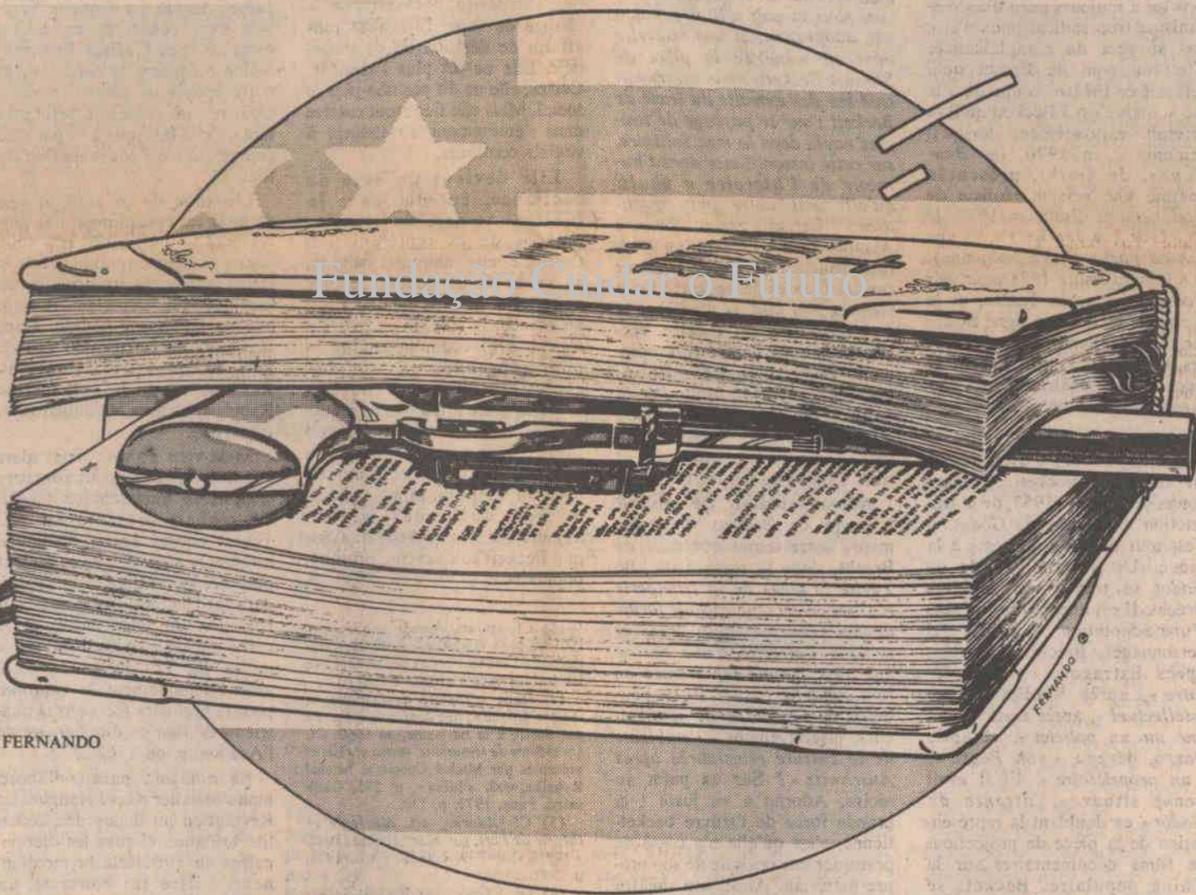
pendant la guerre civile, et contre les populismes conjugués du Sud et de l'Ouest à la fin du dix-neuvième siècle. L'élection de Jackson en 1828, la guerre de Sécession, la défaite de Bryan en 1896 sont des dates-clés qui marquent la chair de l'Amérique. Et, cependant, tous acceptent les règles du jeu capitaliste et industriel, filtré par l'idéologie politico-religieuse américaine.

Les perdants

Inévitablement, il n'y a pas que des gagnants dans ce système qui prend son élan vers 1825, culmine en 1896, se réforme en 1932, et dont l'élection de Reagan vient de sonner le glas. Les gagnants, ce sont les hommes d'affaires de l'Est, le gros de la troupe étant recruté chez les fermiers et dans la moyenne bourgeoisie du Middle-West surtout, classe sociale qui sera le balancier du système politique américain, et dont la fonction est analogue à celle de la paysannerie et de la moyenne bourgeoisie provinciale radicale en France sous la III^e République. Les perdants, ce sont le Sud, qui deviendra, après la guerre civile et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, un pastiche américain de l'impérialisme européen ; les immigrants des grandes villes, catholiques et juifs, et la plupart des intellectuels.

Perdants et gagnants s'installent aux deux extrêmes du champ idéologique américain, la « gauche » démocrate cherchant à réaliser la liberté individuelle en donnant substance au mythe communautaire, la « droite » suivant une trajectoire inverse. « Droite », le terme doit être manié avec beaucoup de prudence.

(Lire la suite page XIV.)



FERNANDO

l'on retrouve chez Reagan, mais plus complexe et plus fondamental également : celui de la nature même de l'homme. Pour les puritains, tout tourne autour de la question du libre arbitre, thème qui engendre une appréciation particulière de la volonté, de la corruption et de la conversion.

Calvinistes et augustiniens, ces jansénistes protestants sont obsédés par la question de la grâce. Descend-elle des cieux, comme se le demandait Malebranche, aussi arbitrairement que la pluie arrose les océans plutôt que les déserts ? Faut-il au contraire mériter cette grâce divine par le travail et la dévotion ? La théologie, dite fédérale, des pasteurs puritains du dix-septième siècle, incapable de résoudre cette aporie, s'arrête sur un compromis banal : l'octroi divin de la grâce est arbitraire (l'Église est donc inutile), mais illogiquement pas de grâce pour ceux qui ne savent ni travailler ni prier (l'Église est donc utile).

Sur le plan religieux, l'Amérique protestante finira par se rallier au compromis méthodiste plus ouvert, qui insiste sur le mérite de l'intéressé, sur son hon-

préférait celui du déclin de la deuxième Israël, Reagan redoute le déclin de l'Amérique. Dieu abandonnera l'Amérique si les Américains ne se montrent pas dignes de lui. Il n'y a pas de dialectique historique, mais un mouvement perpétuel, une lutte manichéenne entre les forces du bien et celles du mal. Un Goliath qui s'abandonne succombera à David. La vie est une lutte morale, un effort continu. Toute faiblesse morale (le dévergondage sexuel, par exemple, symbolisé par la tolérance de l'avortement) entraîne inévitablement l'échec matériel. L'Amérique, au fait de sa puissance, peut donc succomber d'un moment à l'autre.

Converti

Mais inversement, une Amérique qui se ressaisit pourra se montrer digne de son destin. La volonté du sacrifice est la garantie du succès (thème puritain) et légitime la jouissance (thème californien). Il n'y a pas de logique de l'histoire, mais Dieu n'abandonne pas les justes. Reagan, on le sait, a été pendant de nombreuses années démocrate de

taire. Cela dit, ce fidèle fait aussi partie intégrante du peuple élu d'Israël. Il doit aimer son prochain. L'obligation individuelle de la charité chrétienne n'est pas une vaine parole. D'où le thème quelque peu surprenant, mais pourtant très cher à Reagan, de la compassion. L'Amérique sera généreuse, mais elle ne le sera que si Blancs et Noirs, riches et pauvres, juifs et chrétiens, le sont également.

Le démantèlement de l'appareil social-démocrate de l'assistance aux pauvres se situe dans ce double contexte d'individualisme et de compassion : un assisté ne sera jamais un homme libre, ce qui est tragique, car la liberté est la première des valeurs. Il faut l'obliger à assumer ses propres responsabilités, mais on ne peut cependant se détourner de lui, car les pauvres seront toujours avec nous. Il convient d'être bon, mais il ne faut pas institutionnaliser la « désindividualisation » du travailleur. Le travail, garantie de la liberté, est une valeur en soi. D'où l'importance de la résorption du chômage. Le capitalisme sombrera-t-il si le chômage n'est

américain est un ; la souveraineté populaire est inaliénable. Mais après avoir rabâché pendant plus d'un siècle la leçon monocommunautaire des whigs anglais contemporains de Cromwell, les Américains, ayant conquis l'indépendance nationale, inventent une nouvelle conception de la souveraineté, plus conforme aux structures de leur société. C'est le pluralisme, dont toutes les bourgeoisies occidentales contemporaines se réclament sans comprendre que le pluralisme américain est tout le contraire de la société en miettes. Souveraineté populaire et multiplicité sociale coexisteront désormais au sein d'un système fédéral unitaire et démocratique : « *Ce sont les États, nous rappelle Rea-*

(1) Voir *The Puritan Ethic and the American Revolution*, d'Edmund Morgan, professeur à Yale, dont l'œuvre magistrale est critique pour la compréhension de l'Amérique du XVII^e et du XVIII^e siècle.

(2) Cette transition est le sujet du livre fondamental de Gordon Wood, *The Creation of the American Republic*, 1969.

(3) C'est le thème de l'ouvrage important de Stephan Thernstrom, *Poverty and Progress*, 1964.

THÉÂTRE

Beckett, populaire

BERNARD DORT

CRIT en 1948, *En attendant Godot* a attendu près de cinq ans avant d'être joué. Il fallut toute l'obstination de Roger Blin, avec la complicité de Jean-Marie Serreau, pour que, refusée par maints directeurs de théâtres parisiens, la pièce de Beckett fût enfin créée, dans les premiers jours de 1953. Ensuite, les choses se précipitèrent. Selon Martin Esslin à qui l'on doit l'appellation, contestable, de « théâtre de l'absurde », « dans les cinq premières années qui suivirent sa création à Paris. En attendant Godot a été vu par plus d'un million de spectateurs ». En 1963, à l'Odéon-Théâtre de France, Madeleine Renaud créait, dans une mise en scène de Jean-Louis Barrault, *Oh les beaux jours* : Beckett était désormais consacré et il fallait être Jean-Jacques Gautier pour persister à n'y voir qu'un « festival d'abjection ». Depuis, Madeleine Renaud n'a cessé d'être Winnie, de l'Odéon à Orsay, maintenant au Rond-Point des Champs-Élysées. On va la voir dans *Oh les beaux jours* comme, naguère, Sarah Bernhardt dans *l'Aiglon*. Le tumulte dans lequel elle s'enfonça est devenu l'équivalent de la jambe de bois de sa devancière.

Les deux B

Pourtant, pendant près de vingt ans, tout un secteur du théâtre français, et non le moindre, est demeuré réticent devant Beckett : celui de la décentralisation et du théâtre populaire. Ni Dasté, ni Gignoux, ni Vilar, ni Planchon n'ont monté Beckett. Certes, Vilar s'était intéressé à sa première pièce : *Eleutheria*, écrite en 1947 : il l'avait même retenue pour le T.N.P. Mais Beckett ayant refusé de la réduire de trois à un acte, comme le lui demandait Vilar, *Eleutheria* ne vit pas le jour : elle est encore inédite. En 1957, quand Roger Blin présenta *Fin de partie*, à Londres, avant Paris, Vilar parla d'une « honte pour nous tous ! », et il regretta que le T.N.P. ne disposât pas de la « petite salle » qu'il souhaitait. Et c'est effectivement dans celle du Théâtre Récamier, sous l'égide du T.N.P., que Roger Blin présenta *la Dernière Bande*, en 1960. Toutefois, il lui paraissait impensable de jouer Beckett à Chaillot, pour le grand public — pour un public populaire surtout. Aussi, parmi les auteurs représentés dans les théâtres de la décentralisation, sur vingt-cinq ans, de 1947 à 1972 (1), Beckett n'arrive qu'au

dix-huitième rang, bien après Ionesco (sixième rang), et même Obaldia, voire Anouilh.

Tout se passe comme si, alors, le théâtre populaire avait fait un choix : Brecht contre Beckett. Sartre qui estimait beaucoup *En attendant Godot* : « C'est la pièce que je trouve la meilleure depuis 1945 », n'en considérait pas moins le théâtre de Beckett comme un théâtre pessimiste, d'origine expressionniste, qui, « en un certain sens, a un contenu qui plait aux bourgeois » — car « ce théâtre du laisser-aller, du laisser-faire, de l'échec-et du mal, c'est ça le théâtre bourgeois (2) ». Il lui opposait un « théâtre d'action » que, malgré les réserves qu'il faisait sur la notion de théâtre épique, Sartre retrouvait dans la dramaturgie de Brecht.

En Italie, Strehler partageait ce point de vue. Jamais il n'a monté Beckett. Pourtant, il n'a cessé d'être hanté par *En attendant Godot*. Le monde de Beckett lui a toujours paru d'un pessimisme trop radical pour n'être pas suspect de complaisance. C'est au nom de Brecht qu'il refusait ce théâtre coupé de « la vie », mais c'est à Beckett qu'il se référait expressément lorsqu'il remontait, en 1970, *les Bas-Fonds*, de Gorki, présentés comme une version réaliste de *Godot*, ou réalisait, en 1972, *le Roi Lear* (où Jan Kott a vu une *Fin de partie* shakespearienne). Il a fallu attendre 1978 pour voir *Godot* au Piccolo Teatro, et le spectacle n'était pas signé Strehler, mais Walter Pagliaro, l'un de ses assistants... Entre Brecht et Beckett, nos théâtres se sont partagés plus de vingt ans.

Notons toutefois que Brecht lui-même est loin d'avoir refusé ou méconnu Beckett. Prenant connaissance, dès 1953, de la traduction allemande de *Godot*, il s'est tout de suite intéressé à la pièce. Un exemplaire de ce *Godot* se trouve aux archives Brecht. Il est annoté dans le sens d'une adaptation. A la liste des personnages, Brecht a ajouté : après Estragon, « un prolétaire », après Vladimir, « un intellectuel », après Lucky, « un âne ou un policier », et après Pozzo, devenu « von Pozzo », « un propriétaire ». Et il avait pensé situer « l'attente de *Godot* » en doublant la représentation de la pièce de projections de films documentaires sur la Chine populaire. Beckett se serait ainsi trouvé « distancé » par Brecht !

Aujourd'hui, cette ligne de partage n'existe plus. Brecht et Beckett coexistent. Peut-être même Beckett l'a-t-il, pour l'instant, emporté sur Brecht, jusque dans les théâtres publics et dans ce qui reste de notre décentralisation. La représentation de *En attendant Godot* dans la cour du Palais des Papes, à Avignon (1978) a, symboliquement, marqué le tournant. *Godot*, mis en scène par Krejca, y succédait au *Cercle de craie caucasien*, réalisé par Benno Besson. Il n'y parut pas dépaycé. Au contraire : dans cette cour et devant ce public « populaire », joué par des acteurs-vedettes comme Michel Bouquet ou Georges Wilson, *Godot* prit une dimension nouvelle — celle, selon Krejca, du « théâtre comme métaphore de la vie humaine, dans sa condition fondamentale et dans son vécu le plus quotidien ».

Partout

Depuis, Beckett est partout et sous toutes les formes : la Comédie-Française inscrit *Godot* à son répertoire dans la réalisation, maintenant classique, de Roger Blin ; au T.E.P., Guy Rétoré s'essaye à *Fin de partie*, avec le concours, pour le rôle de l'aveugle Hamm, de l'ancien administrateur général du Français, Pierre Dux ; quatre actrices, aux Tréteaux du Midi, revêtent les défroques des clochards ou l'accoutrement du maître et de l'esclave de *Godot* ; à Strasbourg, fin 1979, André Engel et Bernard Pautrat transforment ce même *Godot* en *Ils allaient obscurs sous la nuit solitaire*, « non une adaptation, ni une nouvelle mise en scène de la pièce de Samuel Beckett, mais un travail enté sur des extraits du texte de Beckett : sur ce paysage de couples noyés dans la nuit solitaire, sur cette insignifiance dont l'humour de l'histoire a voulu qu'elle soit notre pain quotidien » ; Bernard Sobel monte, à Avignon puis à l'Ircam, un spectacle musical de Heinz Holliger sur deux textes de Beckett : *Va et vient* et *Pas moi*, et il célèbre la « matérialité » du théâtre beckettien comme une vertu proprement révolutionnaire... Enfin, tout récemment, la Maison de la culture de Grenoble annonce « Dix jours avec Samuel Beckett », avec quatre spectacles et trois films (du 6 au 15 mai).

Adorno aurait-il eu raison ? L'œuvre de Beckett dirait-elle mieux notre temps que celle de Brecht, dans la mesure où elle « évite le piège de la tromperie réaliste en présentant sous forme de jeu plus ou moins cruel et cynique l'atrocité d'une réalité qui n'est jamais représentée en tant que telle (3) » ? Et les pouables de *Fin de partie* seraient-elles, effectivement « l'emblème de la culture réinstaurée après Auschwitz » ? Sur un point au moins, Adorno a vu juste : la grande force de l'œuvre beckettienne, c'est qu'elle n'a cessé de pratiquer une critique de son propre matériau. Ainsi, son théâtre est allé vers une réduction radicale de tous ses éléments. Dans

ses dernières pièces, ne subsistent plus ni personnage ni lieu définis : rien, parfois, qu'une bouche qui parle devant un autre (*Pas moi*) ou que le « va et vient » de trois femmes, dont celle qui occupe la position médiane quitte l'espace pour y revenir à une autre place... La durée même y est rétrécie à l'extrême — comme si le théâtre était sur le point de s'éteindre !

Repli

A mesure, le pessimisme du théâtre de Beckett a cédé devant son caractère de jeu. Plus on a représenté ses pièces, plus leur aspect ludique s'est imposé. Beckett avait envisagé de sous-titrer *Godot* « clownerie ». La pièce a, d'abord, été représentée comme une parabole métaphysique : c'est *Godot* et son absence qui ont fasciné. On a cherché à les déchiffrer. Or, petit à petit, la « clownerie » a resurgi, notamment dans les mises en scène qu'en a faites Beckett lui-même. Une de ses plus fidèles commentatrices, Ruby Cohn, a même pu définir le *Godot* qu'il a monté à Berlin (1975) comme un spectacle où « les personnages de Beckett font des mouvements à travers l'espace pour tuer le temps (4) ». Aujourd'hui, son théâtre est même devenu un théâtre d'acteurs : le jeu s'y déploie, à la limite de la paralysie et du mutisme. Un jeu rusé qui, avec une habileté presque perverse, se nourrit d'éléments minimes et se plie à des règles diaboliquement rigoureuses.

L'entreprise beckettienne a changé de face. Elle n'est plus affaire de dérision ou de désespoir. Elle ne dit plus l'absurde. Certes, elle ne dit pas non plus le social. Mais elle tient tout entière dans l'entêtement du théâtre à vouloir continuer.

Elle devient un acte de confiance, éperdu, dans le théâtre. Au-delà de tous les mirages de la représentation théâtrale, elle maintient celui-ci au creux de ce qu'il a de plus matériel et de plus élémentaire : un espace, la voix, le corps... C'est n'est pas l'incommunicabilité — pour reprendre un mot des années 50 — qu'elle met en scène. C'est de notre impuissance même à nous représenter qu'elle fait du théâtre. Il se pourrait bien que ce théâtre-là soit effectivement celui du temps du repli sur nous-mêmes que nous vivons aujourd'hui. On comprend, alors, que Beckett soit devenu, presque, populaire.

(1) Cf. les statistiques publiées par l'ATAC sur « vingt-cinq ans de décentralisation » : ces chiffres ne concernent que les établissements affiliés à l'ATAC.

(2) Dans « Théâtre dramatique et théâtre épique », une conférence donnée par Sartre à la Sorbonne, en 1960. Cf. *Un théâtre de situations*, textes choisis et présentés par Michel Contat et Michel Rybalka, coll. « Idées », n° 295, Gallimard, Paris, 1973, p. 130.

(3) Cf. Adorno, *art, idéologie et théorie de l'art*, par Marc Jimenez, coll. « 10/18 », n° 759, U.G.E., Paris, 1973, p. 248.

(4) Cf. « *Godot* par Beckett à Berlin », dans *Travail théâtral*, n° 20, été 1975, p. 125.

LANGAGE

Rétrospective électorale

JACQUES CELLARD

ENTENDU dans un village pas très loin de Paris, de l'épouse d'un conseiller municipal : « Dimanche prochain (N.-B., le 10 mai), mon mari il ne sera guère à la maison parce qu'il y a le votage. » Elle veut dire bien sûr que son mari sera de service à la mairie-bureau de vote.

C'est à notre connaissance la seule trouvaille langagière d'une campagne électorale d'une médiocrité consternante à cet égard. Le fait est que le mot *vote* ne suffit pas à tout ce que l'on veut lui faire signifier : l'opération considérée dans son ensemble, et d'un ; l'opération considérée individuellement, et de deux ; le résultat de ces opérations, et de trois.

Nous devrions au moins pouvoir faire la distinction entre l'opération et le résultat. Nos arrière-grands-pères (les femmes ne votaient pas) étaient mieux lotis. Ils avaient le vote pour le résultat et la *votation* pour l'acte ; lequel ou laquelle *votation* s'est conservée en Suisse romande et au Québec. Ils eurent même un temps le *votement*, et notre épouse de conseiller municipal ressent si bien le besoin du mot qu'elle fabrique à sa place ce *votage* qui n'est pas maladroït du tout.

L'histoire de ce petit groupe de mots est évidemment liée intimement à notre histoire tout court. Pédantisons un peu. Sur le latin *votum*, le français avait fabriqué très normalement *vœu*, comme *nœud* sur *nodum*. Dans sa fureur de latinisation (ou de parodie de latinisation), la Renaissance, en la personne de Rabelais, forgera le doublet *vote*, vers 1550.

Mais *vœu* et *vote* n'ont alors que le sens que pouvait admettre le système monarchique : celui du souhait présenté au roi. Toutes choses égales d'ailleurs, les mœurs ecclésiastiques étaient plus démocratiques : on *votait* dans les Chapitres religieux pour l'élection du Père Abbé, et le verbe apparaît en ce sens vers le milieu du 17^e siècle. Ce *voter* amène logiquement la *votation*, pour la première fois dans la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie, en 1762.

La *votation* paraît d'abord bien s'installer dans la langue. La Révolution lui donne une actualité brûlante, et tous les dictionnaires du 19^e siècle la mentionnent. Littré lui consacre un article (1872), sans indiquer aucunement que le mot serait vieilli, et en lui donnant bien son sens politique et parlementaire.

Mais l'usage avait marché plus vite que Littré. Dans la cinquième édition de son dictionnaire, en 1798, et donc sous l'impression toute fraîche de la tourmente révolutionnaire, l'Académie enregistre déjà le *vote* concurremment à la *votation* un peu plus ancienne.

Cette fois, c'est vers l'Angleterre qu'il faut nous tourner. C'est d'elle que nous sommes venus dans les premières années du 18^e siècle *voter* et *vote* avec leur sens moderne, à travers les écrits politiques ou des traductions. Renvoyons pour le détail le lecteur au tout nouveau *Dictionnaire des anglicismes* de J. Rey-Debove et G. Gagnon, puisque ces sens modernes de *voter* et de *vote* sont historiquement des anglicismes, comme la démocratie parlementaire du reste.

Toujours est-il que le *vote* absorba et fit disparaître la *votation*. Un dictionnariste meilleur observateur de l'usage contemporain que Littré, Napoléon Landais, signale dès 1836 que « l'usage général reçu est de n'admettre que le mot *vote* », pour *votation*. Ce que confirment deux contemporains de Littré, les dictionnaristes Poitevin (1860), et Lachâtre (1870).

Nous avons plus ou moins bien remplacé *votation* par *scrutin*. Mais pourquoi ne pas remettre à l'honneur et en usage ce bon vieux *votation* ? Cela ferait très plaisir à nos amis suisses et québécois, et ce ne serait pas une mauvaise affaire.

Quant aux élections présidentielles, dont le pluriel nous vaut septennuellement les protestations de quelques lecteurs puristes, je ne vois rien à y redire et je crois l'avoir écrit à bonne date, en 1974. Il y a pluralité de candidats au premier tour, dualité de *votation*, et de candidats pour le second, et l'opération est légitimement sentie non pas comme « une », mais comme « des » élections.

Charabia

Aussi guindé, compassé, pisse-froid et plat qu'il soit, le français des propos électoraux est resté au moins compréhensible. On n'en dira pas autant des quelques textes que voici. Le premier nous vient d'un conseiller (qui est en fait un conseiller), d'une conseillère en synthèse donc, qui à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An (1981) nous « adresse ses vœux et souhaits les meilleurs. Notamment, sur le plan général comme sur le plan humain profond, un commencement d'articulation véritable des spécificités personnelles et professionnelles, régionales et nationales — voire même, continentales — avec les interdépendances les plus larges et les solidarités effectives qui nous sollicitent, désormais, de toutes parts ».

Ouf, merci Aspro. Quant à faire l'analyse de cette synthèse, nous y renonçons. Le second texte n'est que du charabia technico-commercial. Il nous fait assavoir que le NX-00 (il s'agit d'un ordinateur de bureau), « est un système multipiste universel à disque rigide, dont l'architecture adaptable anticipe les besoins futurs de l'industrie. Un des points positifs du système : la transparence de l'émulation en temps réel ».

Bien sûr, il faut un lexique spécialisé pour traduire cela en français plus banal. Mais le profane pressent qu'il y a là un sens. Le troisième texte, voici bientôt un an, nous était parvenu du comité de rédaction d'une très bonne revue universitaire de province.

Ce comité de rédaction « a l'honneur de vous présenter son programme pour l'année 1980, vous rappelant, en même temps, la liste de nos numéros spéciaux antérieurs qui pourraient vous intéresser quoique vous ne les possédiez pas ».

Circonstance aggravante : il s'agit d'une *Revue de Sciences humaines* dont les numéros spéciaux sont remarquables. Alors ?

Certes, la critique est aisée et l'art est difficile. Il faut beaucoup moins de temps pour repérer de telles maladresses que pour les éviter. Mais tout de même...

Ronald Reagan

(Suite de la page XIII.)

Dans le contexte français, droite signifie refus de la souveraineté populaire, qu'il s'agisse d'une droite orléaniste (Guizot, Reynaud, Giscard) hostile à l'esprit communautaire, ou d'une droite catholique, nationaliste ou fasciste hostile à l'individualisme et même au capitalisme. Tout la distingue donc de la droite américaine, qui est au contraire à la fois individualiste, communautaire, et farouchement attachée à la Constitution de 1787, incarnation de la souveraineté populaire.

C'est ainsi que la mise au pas des trusts, au début de ce siècle, n'est pas l'œuvre des démocrates plébéiens, mais de l'aristocratie bourgeoise, incarnée par le républicain Theodore Roosevelt. C'est aussi la richesse de la gamme idéologique de la droite américaine qui fait la force du mythe de Lincoln, petit avocat du Middle-West, républicain,

mais féru de la Bible, qui s'identifie à Christ et surmontera son antipathie pour les Noirs, qu'il accueillera comme citoyens à part entière (en principe) de la République blanche américaine. Lincoln, socialement conservateur et raciste par surcroît, sera, légitimement, le père du peuple américain, premier ex aequo avec Washington, père de la nation. « Celui qui veut comprendre avec son cœur ce qu'est l'Amérique, nous explique Reagan, qu'il le cherche dans la vie de Lincoln ».

Or il se trouve aujourd'hui que les bases sociologiques du parti des perdants se sont effondrées. Le Sud s'industrialise rapidement. Quel industriel japonais choisira d'installer son usine à Boston plutôt qu'à Atlanta ? Les immigrants blancs, de leur côté, sont devenus des citoyens à part entière, et il est révélateur qu'une forte proportion des penseurs de

la nouvelle droite américaine, les uns républicains, les autres démocrates, qui se sont donné comme but de rénover l'éthique protestante traditionaliste (Moy-nihan, Kristol, Glazer, Handlin, Podhoretz) sont d'origine juive ou catholique.

Il se peut qu'un nouveau parti des perdants démocrates se refasse prochainement. La base en sera les Noirs et les Hispaniques, minorités puissantes par le nombre puisque la majorité de la population de la Californie sera dans deux ou trois décennies originaires du tiers-monde. A ces nouveaux immigrants s'ajouteraient les femmes, les pauvres, et la population du Nord-Est dans son ensemble, car cette région, qui n'a pas su renouveler ses structures industrielles, est aujourd'hui, par rapport au capitalisme américain, dans une situation analogue à celle du Sud au début du siècle.

C'est une coalition de ce genre que Robert et Edward Kennedy ont tenté de mettre sur pied. Rien n'indique que leur échec sera définitif ; mais, dans l'imme-

diat, il est vrai que la mort de Robert Kennedy et l'incident de Chappaquiddick ont occasionné la divine surprise d'une renaissance de l'interprétation conservatrice de l'idéologie américaine, cantonnée depuis plus d'un demi-siècle dans un secteur de la vie américaine qui semblait être en perte de vitesse.

Vu de près, ce renouveau conservateur, axé dans la pratique sur la réévaluation de l'effort, des Églises, de la famille, du « neighborhood », et de la nation, s'exprime assez pauvrement par une idéologie du type travail, famille, patrie. Mais une écoute plus soutenue nous amène un autre son de cloche, plus réfléchi, plus intime, plus harmonieux aussi. Reagan, cow-boy ? ami des riches ? anticommuniste primaire ? Cela se peut, mais l'essentiel de son discours est autre. Le paganisme, c'est aussi une interprétation déjà multiséculaire de ce que doivent être non seulement les liens de la société et de l'individu, mais aussi la fonction et les limites de la souveraineté populaire.

Cours d'anglais et séjours en Universités américaines

ELS USA

DE VRAIES ECOLES DE LANGUES, 36 Rue de Chezy 92200 Neuilly Tél. 637-35-88

Les techniques de la vidéo

Après la télévision, le public découvre aujourd'hui les moyens de production d'une image télévisée, de la caméra au magnétoscope et à la régie. La vidéo regroupe toutes ces techniques. Dernier-né des arts, elle n'a pas encore, malgré ses fantastiques progrès, trouvé un mode d'expression vraiment spécifique.

FRANK VERPILLAT

Contrairement à une idée très répandue, le cinéma et la vidéo sont tous deux issus de recherches presque centenaires. Mais le cinématographe, plus simple dans son principe, a pu se contenter des seuls moyens mécaniques et chimiques qui étaient à la disposition des ingénieurs de nos grands-pères. Son évolution a été plus rapide et sa technique est maintenant presque « morte », c'est-à-dire que les innovations technologiques y sont rares et marginales : une bonne caméra fabriquée il y a presque quinze ans reste une bonne caméra.

Il n'en va pas de même avec la vidéo, dont les matériels se démontent en cinq ans au plus et dont les prix sont divisés par deux en quelques années. Son apparition avait été annoncée aussitôt après l'invention du téléphone par Bell en 1876 (Jules Verne parlera du « téléphonoscope »). A l'époque existaient des systèmes d'analyses d'images, appelés « télégraphes copieurs », qui pratiquaient déjà le découpage de l'image en lignes parallèles (Bain en 1847, puis le Français Belin, père du bélinographe).

Le problème de la télévision consiste en effet à explorer très rapidement l'espace devant la caméra, et à dresser la liste des brillances de chacun des points considérés successivement. Il ne restera plus alors qu'à transmettre par un fil (ou par ondes hertziennes) la série des informations correspondantes, qui seront dirigées vers un système capable de modifier sa brillance proportionnellement au signal reçu.

Les premiers analystes témoins parfois plus de l'ingéniosité de leur créateur que d'une réelle efficacité. Néanmoins, le disque à trous (roue de Nipkoff, 1884) et le dispositif à miroirs tournants (Rosing, 1907) assurent déjà une possibilité d'analyse, en particulier en 1924 - 1925, en Anglerre (Baird). Leur utilisation persistera jusqu'en 1939 pour certains matériels.

Mais ces systèmes mécaniques, qui comportent des pièces en mouvement, seront peu à peu renvoyés au musée par l'apparition de la télévision à tube cathodique, qui prendra son essor définitif après la construction de l'icône (Zworykin, 1931).

Le tube cathodique : les tubes modernes de télévision fonctionnent grâce à un balayage du pinceau d'électrons. La norme française prévoit que l'écran sera divisé en six cent vingt-cinq lignes horizontales, regroupées en deux séries alternées (lignes paires et impaires), ou trames, parcourues successivement en un cinquantième de seconde. Chaque image (deux trames) dure donc un vingt-cinquième de seconde.



L'alternance, tous les 50^e de seconde des trames paires (lignes continues) et impaires (discontinues), forme l'image télévisée.

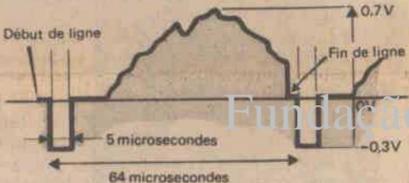
Dans le tube caméra, la surface sensible (cible) est placée dans le plan-image de l'objectif, c'est-à-dire à la place qu'occuperait le film dans une caméra cinéma. La cible est formée d'un matériau photoconducteur, et tout se passe comme si elle était tapissée de quelque cinq cent mille petits condensateurs qui vont emmagasiner l'énergie que la lumière va venir y déposer.

Tous les vingt-cinquièmes de seconde, le faisceau électronique vient toucher le condensateur, qui se décharge d'un coup dans le cir-

cuit ; c'est la succession des tensions de ces courants (chacune proportionnelle au niveau d'éclairement du « condensateur » considéré) qui va constituer le signal vidéo.

Dans le tube récepteur, la face avant est composée d'un matériau électro-luminescent qui va émettre une lumière proportionnelle au nombre d'électrons qu'il va recevoir. Ce nombre d'électrons sera proportionnel à la tension à cet instant. Ainsi, si les deux faisceaux sont synchronisés, chaque point de l'écran du récepteur va émettre une lumière proportionnelle à celle reçue par le point correspondant du tube caméra.

Le signal vidéo (noir et blanc) : le gros problème reste celui de la synchronisation. Pour le résoudre, les ingénieurs ont donné au signal vidéo d'une ligne la forme suivante : en tête de ligne, un « top » de synchronisation-ligne permet de donner le départ au « spot électronique ». Puis, après une marge de noir, vient le courant variable dont chaque tension représente l'éclairement d'un point. Ces tensions varient entre 0 (noir) et 0,7 volt (blanc).



A la fin de la trame, lorsque le « spot électronique » est parvenu en bas de l'écran, un top de synchronisation beaucoup plus long signale au récepteur qu'il doit faire retourner le spot au sommet de l'écran. Puis suivent vingt-cinq lignes en principe noires, avant que n'apparaisse la première ligne de l'image (qui ne comportera donc que cinq cent soixante-quinze lignes « actives » par vingt-cinquième de seconde au lieu de six cent vingt-cinq).

La couleur : ce dispositif fonctionnait fort bien pour le noir et blanc, lorsqu'il devint (commerciallement) nécessaire de transmettre des signaux couleurs. Le plus simple était de travailler avec les trois couleurs qui sont physiologiquement la base de la vision chromatique : le rouge, le vert et le bleu. Mais cela aurait conduit à émettre trois fois plus d'informations qu'en noir et blanc, et il en aurait résulté rapidement un encombrement de la bande de fréquences. Il fallait donc comprimer ces signaux trichromes.

Tout se passe, dans l'œil, comme si le blanc était un mélange précis des trois couleurs de base (59 % de vert, 31 % de rouge, 10 % de bleu) ; par ailleurs, le pouvoir de séparation de l'œil est bon dans le vert et faible pour les autres couleurs. Le cerveau perçoit le monde dans un noir et blanc (luminance) précis, barbouillé à larges traits de touches de couleur (chrominance).

Naturellement, les électroniciens allaient reporter ces résultats sur les performances de leurs matériels : environ les trois cinquièmes des informations concerneraient la

luminance, et le reste la chrominance. La réduction du signal rouge-vert-bleu s'appelle le codage de l'image. Il existe actuellement trois codes, le N.T.S.C. (américain), le PAL (allemand), et le SECAM (français).

Le trajet d'une image : on imagine volontiers qu'une image puisse ainsi aller de la caméra au récepteur. Pour les besoins de la production professionnelle, deux types de matériels devaient apparaître : les régies et les magnétoscopes.

Les régies permettent d'utiliser simultanément plusieurs sources et de passer de l'une à l'autre par n'importe quel « effet », ce qui suppose résolu les problèmes de synchronisation (il faut que les spots des caméras commencent l'image au même instant).

Les magnétoscopes remplissent l'indispensable fonction de stockage des images. Ils fonctionnent sur le même principe que le magnétophone : aimanter plus ou moins, à l'aide d'un petit électroaimant parcouru par un courant variable, des zones contiguës d'un matériau magnétique. Mais le nombre d'informations est si grand en vidéo qu'il faut que la bande se déplace devant la tête magnétique à une vitesse de 5 m/s !

C'était à l'époque impensable dans un déplacement linéaire. On a donc inventé le système dit scanner, où les têtes magnétiques sont fixées sur un tambour dont l'axe est oblique par rapport à la bande et qui tourne à grande vitesse. C'est la rotation du tambour qui permet le déplacement de 5 m/s. Le défilement de la bande n'est plus qu'un mouvement d'« avance » qui range les pistes magnétiques, parallèlement les unes aux autres, en oblique sur la bande.

Néanmoins, certains constructeurs pensent depuis quelques années qu'il est possible de se débarrasser de la lourdeur de la tête tournante, et ils ont développé un système longitudinal dans lequel la bande défile à grande vitesse devant la tête. Quand la bande arrive en bout, la tête descend d'un cran, et le mouvement de défilement s'inverse.

Les formats : on trouve encore quelques matériels noir et blanc d'amateur sur bande 1/4 et 1/2 pouce de large, mais les magnétoscopes actuels permettent en général l'enregistrement couleur.

Les magnétoscopes d'amateur, sur bande 1/2 pouce, sont essentiellement le Bétamax de Sony et le V.H.S. de J.V.C. Une part infime du marché est occupée par le système V.C.R. de Philips et son dérivé le S.V.R.

La bande 3/4 de pouce du format U-Matic, extraordinaire réussite de Sony, est (à général réserve) au marché dit professionnel (industriel, animation culturelle...).

Les machines professionnelles ont longtemps utilisé le format 2 pouces, puis les premières machines 1 pouce sont apparues. Sony propose une version professionnelle (broadcast) du 3/4 de pouce, le B.V.U., et les premiers prototypes de machines satisfaisant les normes professionnelles en format 1/2 pouce commencent à apparaître.

Les premiers magnétoscopes L.V.R. (à défilement longitudinal) qui ont fait leur apparition sont si petits qu'ils sont placés... dans la caméra électronique.

De progrès en progrès

L'évolution technique continue au rythme effréné de celle de l'électronique et de l'informatique. Les prochaines évolutions se préparent dans le secret des laboratoires et viendront dans les dix ans modifier nombre d'habitudes techniques.

La digitalisation du signal. — Nous l'avons vu, le principe de la vidéo consiste à produire un courant variable, dont la tension varie de façon analogue à celle de l'éclairement des surfaces à reproduire. Cette première méthode, dite « analogique », présente le double inconvénient suivant :

- le signal est impossible à traiter par ordinateur ;
- la perte de qualité est sensible quand on recopie la bande (de la même manière qu'une photographie photocopiée perd de ses détails et de ses nuances).

Pour pallier ces défauts, les ingénieurs ont imaginé une autre méthode (dite « digitale »), qui consiste à chiffrer en chaque point les valeurs des différentes couleurs. Le signal transmis n'est donc plus un courant variable, mais une suite de signaux en mode binaire informatique. Rien de plus facile, alors, que de ranger les lignes dans une mémoire informatique, et c'est là le principe des mémoires de trames dont nous avons évoqué les fantastiques possibilités.

Par ailleurs, si nous reprenons notre comparaison avec la photographie, nous voyons que la photographie a été ici remplacée par un tableau de chiffres que l'on pourra photocopier plusieurs fois successivement sans perdre d'informations. Il en est de même avec le signal « digital », qui supporte un grand nombre de recopies successives sans perte de qualité.

A l'heure actuelle, cependant, si les régies (et sans doute bientôt les caméras) se digitalisent, ce nouveau type de signal occupe encore sur la bande un tiers de plus que le mode analogique. Ce n'est sans doute pas avant plusieurs années que les magnétoscopes professionnels fonctionneront sur ce principe.

Le vidéodisque. — S'il est un matériel indissociable du signal digital, c'est bien ce vidéodisque que les Américains ont vu apparaître timidement dans leurs foyers depuis maintenant deux ans (*le Monde* du 13 octobre 1976 et du 21 avril 1979 ; *le Monde Dimanche* du 20 janvier 1980).

Il existe deux grands principes de fonctionnement : l'optique et le capacitif. Dans l'optique, un rayon laser vient se réfléchir (ou traverser) dans de minuscules cuvettes gravées sur le disque (Philips, Pioneer, Thomson C.S.F.). Dans le capacitif (sur coussin d'air), on mesure les variations de capacité

entre une électrode lectrice et le disque (R.C.A., J.V.C.).

Aux Etats-Unis, le lecteur coûte environ 3.000 F, et un film de deux heures (sur deux disques) moins de 100 F... En France, les constructeurs ne nous laissent pas espérer un lecteur grand public avant deux ans.

L'écran plat. — Quelques années seront également nécessaires avant que les tubes à composants électroniques ne viennent concurrencer les « vieux » tubes cathodiques, et réduire l'épaisseur de nos récepteurs à quelques centimètres seulement.

Le principe consiste à tapisser la paroi de micro-composants, de manière que chaque point puisse lui-même émettre un signal (dans le cas de la caméra) ou de la lumière (dans le cas de l'écran récepteur). Plus besoin, donc, du canon à électrons, qui allonge l'arrière du tube.

Une première caméra vidéo (« plate ») d'amateur vient de sortir, mais de longues études seront encore nécessaires avant que les écrans récepteurs plats, dont les prototypes sont visibles aux Etats-Unis et au Japon, soient commercialement concurrentiels.

La haute définition. — D'autres recherches sont en cours un peu partout dans le monde, qui portent sur l'augmentation du nombre de points contenus dans une image.

Le laboratoire américain Image Transform, spécialisé dans le transfert vidéo-film, propose à ses clients un format qui contient à peine plus de lignes (555, au lieu de 525 aux U.S.A.), mais un nombre de points par ligne augmenté de près de 50 %. La netteté de l'image est donc considérablement accrue.

D'ici quelques années, la télévision atteindra peut-être mille lignes, ce qui autorisera une réception de bonne qualité sur écran de grandes dimensions (un mètre de base, par exemple), et en format « cinémascope ».

La télévision en relief. — Elle existe, au stade du laboratoire. Il s'agit d'adresser à chacun des deux yeux une image différente. L'application commerciale ne semble pas pour demain, surtout si l'on rêve d'échapper à la lourde contrainte des lunettes que chaque spectateur doit se placer devant les yeux...

L'image informatique. — Il est d'ores et déjà possible de se servir des ordinateurs pour créer des dessins animés, ou même pour synthétiser l'image d'objets qui n'ont jamais existé (*le Monde Dimanche* du 11 janvier 1981). Quoi qu'il en soit, l'utilisation du calcul dans l'image va changer immanquablement l'esthétique à laquelle nous sommes habitués.

Une production très particulière

Tout le monde est plus ou moins familiarisé avec l'allure générale d'un studio vidéo. Son activité est, en général, répartie en trois lieux différents : le plateau, la régie et la salle des magnétoscopes.

On peut également classer fonctionnellement les matériels :

- les sources, tout d'abord, sont constituées soit par les caméras, soit par un télécinéma (qui transcrit en signaux vidéo des images de cinéma), soit par des magnétoscopes lisant des images précédemment enregistrées. Naturellement, plusieurs de ces sources peuvent fonctionner en même temps. L'ingénieur de la vision surveille la qualité du signal de chaque source ;
- en aval vient la régie, sorte de table de mélange qui permet au réalisateur de choisir quelle image il veut utiliser, que ce soit une source particulière ou le mélange de plusieurs d'entre elles ;
- l'image sortant de la régie (qui est maintenant « codée ») est dirigée vers la machine d'enregistrement (ou vers l'émetteur dans le cas d'un programme en direct).

LE TOURNAGE. — Tout ce dispositif permet donc de produire et de conserver des images, d'une manière différente de celle du cinématographe. Deux différences vont donner sa spécificité au tournage vidéo :

- pendant la préparation d'un plan, la grande accessibilité de l'image à tous les techniciens fera que chacun pourra se sentir beaucoup plus concerné par le résultat de son travail à l'écran, et présenter des suggestions au réalisateur ;
- après le tournage du plan, le fameux « feed back », qui résulte de ce que chacun peut vérifier son travail. En un mot, la mise en scène ne converge plus vers le cadreur, qui est au cinéma le seul à pouvoir contrôler la bonne qualité de la « prise ».

Notons que ces différences entre procédés disparaissent lorsqu'on utilise au cinéma la méthode du contrôle vidéo, qui consiste à enregistrer simultanément sur magnétoscope ce que filme la caméra cinéma.

LES TRUCAGES. — Pour beaucoup, et à juste raison, l'image vidéo demeure indissociable de l'idée de trucage. Et il est vrai que, face aux difficultés et onéreuses interventions sur l'image cinéma, la vidéo se prête volontiers à une manipulation très complète et très rapide de son image. L'intervention est, en quelque sorte, homogène au procédé, en particulier parce que le résultat (contrairement au cinéma) est immédiatement accessible et ne nécessite pas de « contretypes » intermédiaires.

Mais ces types d'interventions, quels sont-ils, au juste ? Distinguons les effets de régie traditionnels des effets « à mémoire de trame ».

- Les effets de régie consistent essentiellement à mélanger de manière plus ou moins sophistiquée plusieurs sources simultanées :
 - la surimpression, ou fondu, est un mélange en chaque point des

intensités lumineuses de deux images ;

- les volets, de formes plus ou moins complexes, consistent à diviser le cadre en deux zones, et à remplir chacune de ces zones par une image. Une commande simple fait évoluer la limite entre ces zones ;

- ces zones peuvent enfin être issues de l'une ou l'autre des images, et c'est alors la sélection des gris, ou la sélection par les couleurs, qui consiste à reconnaître et à traiter différemment les points dont l'intensité de lumière ou d'une certaine couleur dépasse un certain seuil. La plus connue des applications de la sélection dans une couleur (ou chroma-key) est l'incrustation dans le bleu, qui consiste à faire évoluer les comédiens devant un fond bleu (ou toute autre couleur) uniformément éclairé. La régie reconnaît les points appartenant au fond de ceux qui composent la silhouette du comédien (à moins que celui-ci ne soit vêtu de bleu...) et effectue la découpe, ce qui permet au réalisateur de placer n'importe quelle autre image provenant d'une autre source autour du personnage, qui semble alors se trouver au premier plan d'une scène quelconque. C'est l'effet utilisé lorsque le présentateur du journal télévisé apparaît devant une vue diapositive ou un film d'actualités. Notons que le réalisateur peut aussi bien remplir la silhouette du présentateur par une image à sa convenance ;

- la colorisation, qui permet d'ajouter dans une zone choisie une

plus ou moins grande quantité de la couleur qu'on a sélectionnée.

Les régies sophistiquées permettent d'effectuer jusqu'à huit de ces trucages à la fois.

• Les effets à mémoire de trame, quant à eux, nécessitent, comme leur nom l'indique, la mise en mémoire d'au moins une image complète, et permettent alors toutes les manipulations géométriques de l'image : rotations, retournements, « étirages », diminutions, effets de loupe, répétitions, etc. Ils ont fait leur apparition voilà peu de temps dans les matériels et leurs prix sont encore très élevés.

LE MONTAGE. — Les ennemis de la vidéo reprochent souvent à celle-ci que les solutions technologiques apportées au problème du montage laissent encore à désirer. Il est exact que le montage vidéo est encore difficile, et cela pour deux raisons :

- le prix des matériels professionnels, qui fait monter le prix de l'heure de travail (plus de 5 000 F l'heure dans certains studios) et limite le temps de montage ;
- le fait qu'il est impossible de couper la bande vidéo (contrairement à ce qui se passe pour le film cinéma).

Monter des images vidéo c'est, bien sûr, en choisir des extraits et placer ceux-ci dans un ordre différent. Pour cela, le montage vidéo doit disposer de deux machines : la première sur laquelle il lit les images qui l'intéressent, et la seconde avec laquelle il recopie ces images.

LE SON. — Tous les magnétoscopes modernes comportent deux pistes son, dont la qualité est bien meilleure que celle du cinéma optique. Mais, au cinéma, le travail du son est beaucoup plus simple : le montageur enregistre ses éléments sur des pellicules magnétiques de mêmes dimensions que la pellicule image (16 ou 35 millimètres). Il lui est facile de disposer ses sons d'une manière synchrone par rapport à l'image, en formant des bobines de son de même longueur que l'image. Il sera également simple de décaler un son vers l'avant ou l'arrière en modifiant la longueur d'« amorce » silencieuse qui sépare les éléments sonores dans la bobine. Au cours du travail, il pourra disposer ses sons sur plusieurs bobines (jusqu'à une quinzaine).

En vidéo, il faudra utiliser une autre technique : synchroniser un magnétophone 16 ou 32 pistes avec le magnétoscope, et se servir de chacune de ces pistes comme d'une bande son cinéma. Une partie du travail est rendue plus facile, mais certaines opérations sont pratiquement impossibles (le recalage des voix de post-synchronisation, par exemple). De plus, ces matériels sont rares en France (trois ou quatre à Paris) et fort onéreux.

Ainsi, les problèmes de montage, image ou son, restent difficiles à résoudre en vidéo. Peut-être faudrait-il se tourner vers le vidéodisque pour qu'apparaisse un nouveau type d'appareils dont les performances seraient comparables à celles du cinéma.

COURRIER		CLEFS	
Parti pris : hommes ; Vous et moi : vendu ; Actuelles : la retraite	II	Réveries : promenade avec Jorge Luis Borges	XI
AUJOURD'HUI		Allemagne fédérale : un théâtre cogéré ; Grande-Bretagne : Orwell écrivain politique	XII
Vies : L'alchimiste des papillons	III	Histoire : Ronald Reagan ou le retour des puritains	XIII
L'argent de l'Eglise	IV	CHRONIQUES	
Ruptures : au secours des « foyers dissociés » ; Croquis	VI	Théâtre : Beckett, populaire ; Langage : Rétrospective électorale	XIV
Afrique du Sud : Puritanisme et apartheid au jour le jour	VII	DOSSIER	
		Les techniques de la vidéo	XV
Reflets du monde	VII		
Pologne : la balade des juges	VIII		
DEMAIN			
Démocratie : Jacques Lesourne face aux groupes de pression	IX		
Méthane : Les monstres flottants du « Moyen-Orient canadien » ; Crible	X		

UNE NOUVELLE INÉDITE DE CLAUDE LABRUE

La réunion de cellule

La salle de réunion était lugubre, éclairée par des néons suspendus au niveau de la loggia, dont la rambarde en bois clair s'écaillait à certains endroits. Sur le mur, un poster de Marx inclinait bizarrement la tête, comme s'il avait été en train d'évaluer en silence le déroulement de la réunion.

« La situation est complexe. Chaque jour, la crise qui va en s'aggravant nous oblige à analyser avec plus de rigueur le contexte international et nous ne devons pas nous laisser abuser par l'écran de fumée que les médias, la droite et les réformistes s'appliquent à dresser entre la réalité et nous », disait Hélène.

Bérard, le cheminot, approuvait d'un hochement de tête prolongé. Il avait cinquante ans environ, un regard bleu tendu dans un visage déjà usé. Près de lui, Simone, une petite brune qui aimait bien rire, se chargeait du compte rendu.

« Je sais que de nombreux camarades s'interrogent sur la position actuelle de l'Union soviétique et, plus précisément, sur l'état de nos rapports avec ce pays frère. Hier encore, à la télévision, certains de vous ont dû assister à l'immonde campagne menée contre notre parti par les journalistes à la solde du gouvernement. »

Sa poitrine était menue, sous un chemisier clair. La mince chaîne d'or qu'elle portait autour du cou retenait mon attention à chaque réunion. Mignot, un employé de banque, leva la main.

« Pourquoi le parti ne condamne-t-il pas avec plus de vigueur la répression des dissidents en U.R.S.S. ? »

Elle eut un léger sourire, comme si elle avait attendu cette question depuis le début de la soirée.

« C'est effectivement un point important... Notre position est d'affirmer que chaque individu a le droit de s'exprimer librement. Mais il faut tenir compte de l'histoire particulière de l'U.R.S.S., de sa longue lutte pour le socialisme dans un environnement mondial hostile. Il faut également tenir compte des contradictions qui la traversent et des tendances réactionnaires qui y subsistent. »

Elle posa ses longues mains osseuses sur la table, l'index et le majeur de sa main droite étaient jaunés par le tabac autour des ongles courts, jamais peints. Une montre plate, au bracelet large, ornait son poignet. La lui avait-on offerte ? Était-ce le souvenir d'un homme disparu ? La preuve concrète de l'attachement qu'elle avait pour un ami absent ? On ne lui connaissait pas de liaison et parmi les camarades, d'ordinaire si prolifiques sur les histoires d'alcôve, on n'évoquait jamais la vie privée d'Hélène.

« Il n'empêche que dans ma boîte, ce n'est pas facile de discuter avec les gars en ce moment, déclara abruptement Lanier, qui travaillait à l'hôpital. C'est pas tellement à cause de l'U.R.S.S., ou des choses dont vous discutez depuis dix minutes, c'est surtout parce qu'ils ne savent plus trop bien si on aura le pouvoir un jour ! »

« Ce n'est pas ainsi qu'il faut analyser la situation », dit Hélène un peu froidement, mais

son regard restait chaleureux et attentif. Elle se lança dans une explication que je n'écoutais plus. Je l'imaginai nue, dans la grande salle mal éclairée, face aux camarades toujours en demi-cercle sur leurs chaises. Elle se dressait devant nous ses seins fermes aux extrémités d'un rose délicat dans le creux de ses mains. Les questions continuaient à fuser et soudain elle riait, les bras écartés au-dessus de la tête qu'elle renversait en arrière, le regard tendu vers le plafond aux moulures crasseuses. Je me levais alors, m'approchais d'elle, m'agenouillais et enfouissais mon visage dans la toison tiède de son sexe.

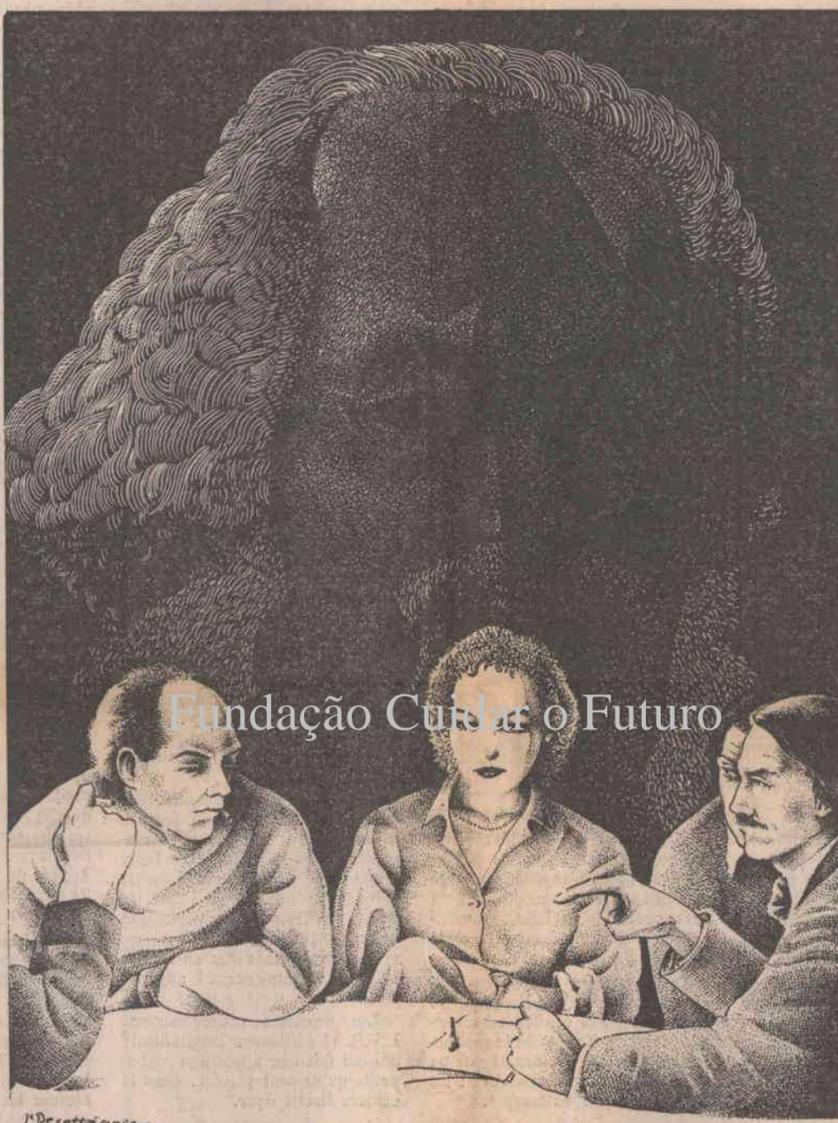
« Il faut expliquer la position du parti sans relâche, disait-elle. La situation se durcit et, comme toujours dans une période de crise, parce que nous sommes les seuls à dire la vérité, nous sommes pris à parti avec plus de violence. »

« La situation se durcit, c'est évident, mais n'avons-nous pas contribué à la durcir ? », demanda avec véhémence Plantevin, que nous n'avions pas encore entendu depuis le début de la réunion et dont la chemise rouge au col ouvert attirait d'un seul coup tous les regards.

« Arrête ton cirque, Plantevin », dit-elle en souriant.

ELLE avait un faible pour lui, j'en étais persuadé. Issu d'une famille de gros commerçants lyonnais, Plantevin avait rompu avec son milieu en mai 68. Après un long flirt actif avec l'extrême gauche, il avait rejoint le parti au moment du programme commun. Il n'était à V... que depuis la rentrée scolaire, enseignant à l'École d'art municipale.

« Un bourgeois égaré dans nos rangs », disait-on de lui en riant dans la cellule. Un gars qui m'irritait d'autant plus que j'avais vite perçu l'intérêt qu'Hélène lui



De cette œuvre

JEAN-YVES DECOTTIGNIES

portait. Plantevin, le militant probablement le plus dilettante de la section, le dandy aux tenues savamment excentriques à qui on avait donné une réputation de tombeur... et c'était pour lui qu'elle avait ce sourire séduisant, ces inflexions de voix plus douces !

Elle passa une main dans ses cheveux, de courtes mèches châtain qui rebondissaient sur sa nuque, et inclina légèrement la tête en avant. Le regard que, dans ce mouvement, elle posa sur Plantevin me fit mal.

« Tu ne peux pas ignorer les manœuvres du capitalisme, les problèmes du tiers-monde et les projets impérialistes pour une nouvelle répartition des richesses, dit-elle posément. Crois-tu que les Etats-Unis se croisent les bras ? Certes, il n'y a plus de Vietnam, mais ils restent actifs un peu partout ! »

Je trouvai qu'elle s'adressait à lui comme à un enfant assez turbulent mais dans le fond sérieux, avec qui il faut faire preuve de patience. Les autres écoutaient Hélène avec attention, se tournaient de temps à autre vers Plantevin avec des sourires

goguenards pour guetter ses réactions. Ils aimaient bien, sans trop savoir pourquoi, ces moments où les deux militants s'opposaient.

« Vieille histoire que l'ignominie américaine, répliqua Plantevin. Ça n'a d'ailleurs jamais empêché l'U.R.S.S., même aux pires moments de la domination yankee, d'entretenir de fructueuses relations économiques avec le gouvernement de Washington et de prôner la coexistence pacifique. Les choses ont-elles tellement évolué entre les Deux Grands, ou l'U.R.S.S. n'utilise-t-elle pas cette récente « crispation » internationale pour masquer et étouffer de graves problèmes intérieurs ? »

« Tu parles comme dans les articles réactionnaires ! », s'exclama Dubois, qui intervenait pour la première fois : il était magasinier dans une fabrique de cartonnages.

« Bien sûr que l'U.R.S.S. n'est pas exempte d'erreurs, dit posément Hélène. Mais il ne faut pas oublier que, dans le contexte mondial, elle est porteuse de l'espoir du socialisme et du progrès. »

Elle esquiva manifestement la question de Plantevin et il ne se priva pas de le lui faire remarquer avec un sourire ironique et charmeur.

« Je suis de l'avis d'Hélène », commençai-je, mais je fus coupé par Dubois, qui désirait donner une information sur la prise de cartes dans sa boîte.

« Qui va distribuer les tracts chez Chorus demain matin ? demanda Bérard, le cheminot. »

« A quelle heure ? »

« Sept heures moins le quart. J'y serai, précisa Hélène. »

« On a pensé aux tracts en arabe ? demanda Plantevin. »

« Karim s'en est occupé. Il sera avec nous demain matin. »

Je les accompagnais souvent, le matin, distribuer nos tracts aux portes des usines. Elle portait un manteau de cuir doublé qu'elle ne boutonnait jamais, même les jours de grand froid. Elle riait de nous voir emmitouffés dans nos écharpes. De la buée s'échappait de ses lèvres pâles. Elle prétendait n'avoir jamais froid.

J'aimais ces instants vécus côte à côte dans le petit matin, j'en gardais jalousement le souvenir dans ma mémoire durant plusieurs jours ; les pas lourds sur le bitume humide et elle qui prétendait n'avoir jamais froid.

« J'ai toujours du mal à nous séparer, surtout après les réunions du soir. Un petit groupe se détacha et se dirigea vers le parking, de l'autre côté de l'avenue. Le bruit du papier qu'on glissait dans une main inconnue, les explications quand l'un d'eux acceptait de s'arrêter un moment dans le froid et elle qui parlait simplement, presque dans un chuchotement, de l'usine, de l'exploitation, des heures supplémentaires qui laissaient croire en fin de mois qu'on avait touché un bon salaire, et des profits exorbitants de la multinationale dont dépendait l'usine. »

Quand l'homme s'éloignait, elle se tournait vers nous, souriait, ses dents brillaient dans l'obscurité et elle demandait une cigarette parce qu'elle avait terminé son paquet vers 2 heures du matin et qu'elle n'avait pas eu le temps de s'arrêter au seul tabac ouvert tôt en nous rejoignant pour la distribution de tracts. J'aurais voulu la serrer dans mes bras, la réchauffer de tout mon poids contre le mur gris et lui murmurer d'autres mots que

ceux que nous échangeons presque quotidiennement.

Ensuite, nous nous attablions dans un bistrot devant des cafés brûlants, et j'étais toujours choqué parce que certains camarades ajoutaient de l'eau-de-vie dans leur tasse. Elle nous quittait la première, vers 8 heures, et je la suivais de peu pour prendre mon travail. Je n'avais jamais osé partir en même temps qu'elle.

« Il faut s'arrêter pour ce soir, dit Hélène à voix haute, et je fus arraché à mes pensées. Il y a six volontaires pour la distribution de tracts, dont Plantevin. »

« C'est pas vrai, s'écria Dubois. Tu t'y mets, camarade ! »

Il y eut quelques rires amusés, mais, moi, j'avais la gorge serrée.

« Tu passes me prendre ? », demanda Plantevin à Hélène.

Elle ne répondit pas, mais j'étais sûr qu'elle serait le lendemain matin devant le vieil immeuble où il habitait. De la façon familière dont il avait parlé, j'en déduisais même qu'elle connaissait déjà bien les lieux.

Nous sortîmes. Dehors, la nuit était humide et une brume légère planait au-dessus des arbres de la place.

« S'il pleut demain, ce sera le bouquet ! », maugréa Lanier.

Plantevin prit le bras de Simone, notre secrétaire de séance.

« Alors, camarade, pas trop crevé ? » me demanda Bérard d'une voix cordiale.

Je ne répondis pas. Hélène me sourit dans l'obscurité.

« Tu viens prendre un pot avec nous ? », ajouta-t-il.

Je déclinai l'invitation.

« Avez-vous remarqué que notre ami a un empêchement tous les mardis après 23 heures ? », dit Plantevin et, comme il se tenait près de moi, je décelai une leur ironique dans son regard.

Nous avions toujours du mal à nous séparer, surtout après les réunions du soir. Un petit groupe se détacha et se dirigea vers le café dont on apercevait la façade éclairée à l'angle de la place.

« Tu viens avec nous ? demanda Plantevin à Hélène. »

« Non. Il faut se lever tôt demain. »

Il s'élança vers les autres, qui s'éloignaient en direction du bistrot, chahuta Simone, qui poussa un petit cri perçant dans la nuit, puis, se tournant vers nous, il cria à Hélène :

« Frappe fort demain matin ! »

Elle sourit sans répondre, les mains enfoncées dans les poches de son imperméable. On se souhaita une bonne nuit et je restai le dernier sur le bord du trottoir à nouer la ceinture de mon pardessus. Je la suivais des yeux, silhouette de plus en plus imprécise, jusqu'à ce qu'elle eût disparu dans l'ombre des ormeaux qui entouraient la place, en direction de l'esplanade où devait être garée sa voiture. ■

CLAUDE LABRUE est animateur de la Maison des jeunes et de la culture, salle du Polygone, à Valence.

FABRICANT - VENTE DIRECTE

liste de mariage

COUVERTS ARGENTÉS ET INOX

ORFÈVRE

Garantie 25 ans s'couverts argentés

FRANOR 70, RUE AMELOT 75011 PARIS

catalogue gratuit M sur demande

Tel. 709.87.94 - fermé le samedi.

NOROIT cahiers littéraires BIMESTRIEL

JUAN BRUCA éditeur. Spécimen et abonnements

35, av. du Merlot - La Vigne - 33970 CAP FERRET.

Le numéro un : 30 F. Chez votre marchand de journaux.